

MOUVEMENT
DU NID
FRANCE

Abolir le système prostitueur

RAPPORT ANNUEL 2021



**Construire
un avenir
sans prostitution**

« Plusieurs fois, je suis passée devant la délégation, avant d’oser sonner à la porte. Lorsque j’y suis enfin parvenue, j’ai été très bien accueillie par l’équipe auprès de laquelle je ne me suis jamais sentie jugée. »

Maria,
une femme accompagnée



« Il faut en finir avec les discours glamour, la banalisation, due entre autres à celle de la pornographie. La prostitution, c’est de la violence, ce n’est pas de la sexualité. Il n’y a pas de lieu protecteur... trottoirs, appartements, bars, bordels. Toute personne prostituée est en danger, et en danger de mort. C’est un système tueur. »

Ernestine Ronai,
Observatoire des violences envers
les femmes de Seine-Saint-Denis

« Aujourd’hui, je suis bien dans mon boulot, je noue des liens, je reprends soin de moi, je m’habille, je me maquille, j’ai changé de couleur de cheveux. (...) J’ai trouvé un équilibre. Je me lève avec un but, pas avec ce truc inquiétant dans la tête “qu’est-ce qui va m’arriver aujourd’hui ?”. Je ne dépends plus d’un mec dont je me dis “est-ce qu’il va rentrer bourré ?” Je prends mes décisions toute seule. »

Stéphanie, survivante,
membre du comité de rédaction de *Prostitution et Société*



SOMMAIRE

MOUVEMENT DU NID-FRANCE

Une association de terrain, un mouvement de société !	6
Quelques chiffres clés	7
Charte associative	8
Mot de la présidente	10



AVEC LES PERSONNES PROSTITUÉES

La rencontre : rompre l'isolement prostitutionnel	12
L'accompagnement : soutenir les personnes prostituées et développer des alternatives	16
Former les professionnel·les, créer une culture commune afin de mieux accompagner, repérer et prévenir le phénomène prostitutionnel	20

CONTRE LE SYSTÈME PROSTITUEUR

La prévention auprès des jeunes : informer et sensibiliser les jeunes générations	24
La sensibilisation du grand public : faire évoluer les mentalités	28
Le plaidoyer : obtenir la mise en place de véritables politiques publiques abolitionnistes	32

MOUVEMENT DU NID-FRANCE

Une gouvernance dynamique et participative	38
Coordination nationale et dynamique de Réseau	42
Des volontaires et des donateur·rices mobilisés	46
À l'international	47
Trombinoscope du Mouvement du Nid	48



PRESSE

Communiqués de presse nationaux	50
Sélection de presse	55

Mouvement du Nid-France : une association de terrain, un mouvement de société !

Association reconnue d'utilité publique, bénéficiant des agréments ministériels « éducation populaire », « éducation nationale », « service civique » et « parcours de sortie » dans 17 départements, le Mouvement du Nid agit dans une trentaine de départements. Le Mouvement du Nid est une association abolitionniste de terrain et un mouvement de société.

La première association de terrain agissant sur les causes et les conséquences de la prostitution

Dans **24 délégations** et **2 antennes** à travers la France, nos militant·es ont rencontré **4 191 personnes prostituées** en 2021, sur les lieux de prostitution et lors des permanences d'accueil. Ces échanges, ce travail mené en commun avec les personnes prostituées donnent tout son sens à notre combat : le droit à ne pas être prostitué·e.

Le Mouvement du Nid-France, avec ses partenaires, accompagne les personnes prostituées face aux difficultés de leur vie quotidienne, elles qui affrontent un véritable déni de leurs droits (accès à la justice, aux soins, à la sécurité sociale). Lorsque les personnes prostituées entreprennent des démarches pour quitter la prostitution, il est également présent à leurs côtés. En 2021, **1 658** personnes prostituées ont bénéficié d'un accompagnement individuel dans leurs démarches.

Un mouvement de société portant un projet ambitieux et libérateur

Le Mouvement du Nid-France étend sa réflexion à l'ensemble du système prostitutionnel qui viole les droits humains et à ses causes collectives et individuelles. Nous voulons construire une société abolitionniste, citoyenne et solidaire, qui ne réduise pas les êtres humains à l'état de produits de consommation.

Le Mouvement du Nid-France forme des professionnel·les de l'action sociale dans de nombreux domaines : justice, police, emploi, médiation sociale, santé. Ainsi, en 2021, **1 433 professionnel·les** ont été formés.

Nous intervenons aussi en prévention auprès des jeunes. Le Mouvement du Nid-France réclame une réforme ambitieuse de l'éducation à la sexualité et à l'égalité, dès l'école primaire et tout au long du parcours éducatif. En 2021, nous sommes intervenus en prévention auprès de **11 631 jeunes**.

Nous sensibilisons également l'opinion et les élu·es pour faire évoluer les mentalités et orienter les politiques publiques. L'année 2016 a été marquée par une grande victoire : l'adoption de la loi du 13 avril renforçant la lutte contre le système prostitutionnel. En 2021, nous avons agi en réseau avec de nombreux partenaires pour la mettre en œuvre : **62 associations** se sont réunies autour de l'appel Abolition 2012 initié en 2011. **Le collectif est toujours actif aujourd'hui.**

La prostitution

Le terme « prostitution » renvoie souvent à la seule personne prostituée qui se livrerait à un rapport sexuel contre une rémunération. Nous préférons parler du « système prostitueur », qui organise l'achat et la vente de l'usage du corps d'autrui et de sa sexualité. Ses acteurs sont les proxénètes et les « clients » prostitueurs.

Une atteinte à la dignité humaine : Notre société interdit d'assimiler le corps humain à un objet marchand. Pourtant, sous la contrainte économique, les prostitueurs accèdent au corps de la personne prostituée. Le système prostitutionnel exploite les victimes de rapports de force : les plus pauvres (d'ici, ou d'ailleurs avec le trafic d'êtres humains), les victimes du racisme et du sexisme (les personnes prostituées sont souvent des femmes, les prostitueurs sont des hommes).

Un obstacle à l'égalité femmes-hommes, une violence sexiste : Le système prostitutionnel garantit aux hommes ce que la condamnation du viol leur a retiré : la possibilité de disposer du corps des femmes sans tenir compte de leur désir. La répétition d'actes sexuels non désirés, est une violence, aux répercussions physiques et psychologiques graves.

1937

Rencontre à Paramé-Saint-Malo entre Germaine Champion, malade alcoolique et prostituée et le Père André Marie Talvas. Cette rencontre marque la fondation du projet de l'association.

1945

Création du premier lieu d'accueil pour femmes prostituées à Fontenay-aux-Roses.

1951

Création de la revue trimestrielle Moissons nouvelles (Prostitution et Société en 1989).

1971

Création d'une nouvelle association « Le Mouvement du Nid ».

1943

Début de l'activité d'accueil de personnes prostituées à Paris par une petite équipe autour d'une ouvrière, Maggy Boire, et André Marie Talvas.

1946

Création de l'association « L'équipe du Nid », qui donne naissance la même année à « L'Amicale du Nid ».

1955

Début de la constitution dans plusieurs métropoles régionales de délégations de l'association.

1986

Le Mouvement du Nid est reconnu d'Utilité Publique.

Notre action 2021 en quelques chiffres clés

4 191

contacts établis
dont **82** sur Internet

1 658

personnes
accompagnées
dont **172** en PSP

1 433

professionnel · les
formés

11 631

jeunes sensibilisés

3 163

personnes
sensibilisées

6

campagnes de plaidoyer

2

mobilisations nationales

26 délégations

400 bénévoles

27 salarié · es

1989

Le gouvernement décerne au Mouvement du Nid le label « Campagne d'intérêt général ».

2004

Réalisation de la première enquête nationale sur les clients de la prostitution.

2009

Création de la Bande Dessinée « Dérapages » pour la prévention du clientélisme. Lancement d'une série de sept colloques sur « Les politiques publiques et la prostitution ».

2016

13 avril 2016 : la loi de renforcement de la lutte contre le système prostitutionnel est promulguée une semaine après le vote à l'Assemblée nationale en dernière lecture, après 3 ans de navette parlementaire. La France rejoint les pays ayant adopté une loi globale d'abolition, ou « modèle suédois ». Pour le Mouvement du Nid, c'est l'aboutissement de nombreuses années de plaidoyer !

1996

Réalisation de la Bande Dessinée « Pour toi Sandra » pour la prévention auprès des jeunes.

2007

Le Mouvement du Nid se prononce pour l'inversion de la charge pénale, c'est-à-dire l'interdiction de l'achat d'un acte sexuel.

2010

Le Mouvement du Nid obtient la reconnaissance de la prostitution comme violence faite aux femmes dans le cadre de la « Grande cause nationale » sur les violences faites aux femmes.

CHARTRE ASSOCIATIVE DU M

ADOPTÉE EN ASSEMBLÉE

Identité



Le Mouvement du Nid, association de terrain et mouvement de société, agit en soutien aux personnes prostituées et en opposition au système prostitueur qui exploite leur précarité et leurs vulnérabilités. Il travaille sur les causes et les conséquences de la prostitution. Présent dans plusieurs dizaines de départements auprès de plusieurs milliers de personnes prostituées, l'association est reconnue d'utilité publique et bénéficie des agréments d'État Éducation populaire et Éducation nationale.

Nos actions



Le Mouvement du Nid déploie ses actions autour de six priorités :

Pour le soutien aux personnes prostituées :

- La rencontre régulière sur les lieux de prostitution avec plusieurs milliers de personnes prostituées.
- L'accueil et l'accompagnement global des personnes prostituées et leur entourage, le développement d'alternatives à la prostitution, et le soutien vers la sortie de prostitution.
- La formation des professionnel.le.s et des bénévoles pour un meilleur accompagnement.

Contre le système prostitutionnel et ses complicités :

- La prévention auprès de plusieurs dizaines de milliers d'adolescent.e.s et de jeunes pour construire une sexualité libre de tout rapport marchand.
- L'information et la sensibilisation du grand public pour changer les mentalités et les regards.
- Le plaidoyer politique et judiciaire pour faire évoluer et appliquer les politiques publiques.



Abolir le système prostitueur

Mouvement du Nid - Secrétariat
Tél. : 01 42 70 92 40 - nidnational@mouvementdu

MOUVEMENT DU NID FRANCE

GÉNÉRALE LE 5 JUIN 2016



Convictions et missions

Témoin des réalités quotidiennes de la prostitution, dépositaire des témoignages et récits de vie de milliers de personnes prostituées, convaincu que le système prostitutionnel est un obstacle majeur à l'égalité femmes-hommes, une violence en soi, et une atteinte à l'intégrité et à la dignité de la personne humaine, le Mouvement du Nid milite pour l'abolition du système prostitutionnel et l'avènement d'une société libérée de l'exploitation marchande de la sexualité.

Ayant obtenu en 2016, après de nombreuses années de mobilisations, l'adoption d'une loi abolitionniste qualifiant la prostitution de violence, l'association veut contribuer au recul effectif de la prostitution et à sa disparition par la réduction de la demande, la prévention des entrées dans la prostitution, et le développement d'alternatives réelles et durables permettant une sortie de prostitution.

Née au cœur du christianisme social des années 1930, l'action militante du Mouvement du Nid s'inscrit dans le champ des grands combats humanistes, et notamment féministes, pour l'égalité, l'émancipation individuelle et collective, la justice et la solidarité. Le Mouvement du Nid est une association abolitionniste indépendante de toute structure politique ou religieuse.



Éthique de fonctionnement

Le Mouvement du Nid fonde son action sur la rencontre avec les personnes prostituées. Il place le respect de la personne et son émancipation au cœur de toutes ses actions. Il apporte un soutien inconditionnel, et en dehors de tout jugement, à toutes les personnes prostituées qui en font la demande.

Mouvement relais, notre association développe des partenariats avec les acteurs de l'accompagnement social. Elle tisse aussi des liens avec les associations partageant son projet de société.

Pour mener à bien son action, le Mouvement du Nid mobilise des militant.e.s, des bénévoles et de salarié.e.s. Ils agissent dans l'esprit des statuts, dans le respect du règlement intérieur, et selon les orientations votées chaque année en Assemblée générale.

Le Comité national (CA) de l'association est composé de militant.e.s du Mouvement, issus d'une délégation départementale, et élu.e.s par l'Assemblée générale.



L'abolitionnisme, des valeurs solidaires et progressistes dans un monde en crise

Le document que vous vous apprêtez à parcourir est chargé de sens pour notre association : il donne à voir un échantillon des actions menées par nos délégations départementales ; il dessine les engagements de nos membres, dans toute leur variété ; il suggère les perspectives vers lesquelles nous nous tournons pour porter notre projet de société, celui d'un monde sans prostitution.

Depuis plus de deux ans, le Mouvement du Nid, comme toutes les forces associatives du pays, agit dans un contexte inédit et dramatique : le déferlement du COVID 19 et les mesures radicales mises en œuvre pour tenter de le juguler, ont entraîné des conséquences profondes sur l'ensemble de la société française.

Les personnes prostituées sont durement frappées par cette crise interminable. Alors que leurs conditions d'existence étaient déjà, du fait de la nature même de la prostitution, marquées par la précarité, l'exploitation et la violence, elles ont affronté le délitement voire l'arrêt de nombreux dispositifs d'aide sociale. Au fil de ces pages, nous détaillons l'intense plaidoyer que nous avons mené avec ténacité pour faire reconnaître qu'elles étaient les grandes oubliées des pouvoirs publics. Nous avons montré combien la loi du 13 avril 2016 s'avérait un outil de premier plan pour les soutenir et leur permettre de vivre loin de la prostitution.

Sur le terrain, les actions rapportées sont marquées par le principe de soutien inconditionnel aux personnes prostituées qui fonde notre association. Elles démontrent une grande capacité d'adaptation de nos équipes, qui ont fait preuve d'inventivité et ne se sont jamais découragées pour créer et maintenir le lien avec les personnes prostituées, les soutenir dans leurs projets, chercher avec elles des solutions pour répondre à leurs besoins les plus pressants mais aussi leurs aspirations à plus long terme.

Face au développement effrayant de la prostitution des mineur·es, nous avons créé des outils de grande qualité pour sensibiliser les jeunes au « piège » d'une situation hélas banalisée par les grands médias et les réseaux sociaux. Nous avons bousculé les idées reçues et les préjugés au cœur des grandes questions de société qui ont émaillé le débat public, comme la « gestation pour autrui » ou « l'assistance sexuelle » ; nous avons contribué à casser le silence qui emmurait les victimes de la pornographie, que nous désignons comme de la prostitution filmée.

De cet exercice de bilan et de réflexion collective que symbolise le rapport annuel, nous observons que nos convictions sortent renforcées des défis que nous avons relevés en 2021. La crise du COVID 19 souligne combien les plus vulnérables sont en danger dans un monde instable, où règne l'avidité, la loi du plus fort et l'archaïsme du sexisme et du racisme. Contre ces dangers, nous sommes fiers de porter les valeurs progressistes, égalitaires et émancipatrices qui sont à la racine du modèle abolitionniste.

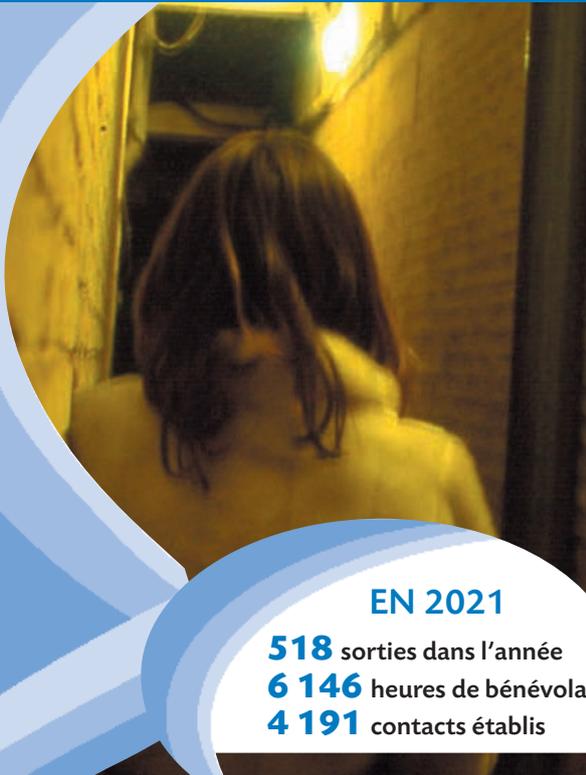
Claire Quidet,
Présidente nationale du Mouvement du Nid-France

A woman with dark hair, wearing a black leather jacket, is shown from the chest up, looking back over her right shoulder towards the camera. She is standing on a street at night, with blurred lights from cars and buildings in the background. The image is framed by a large, light blue, stylized graphic element that resembles a speech bubble or a large letter 'C' on the left side.

AVEC LES PERSONNES PROSTITUÉES

Depuis sa création il y a 80 ans, le Mouvement du Nid agit avec et auprès des personnes prostituées

La rencontre : rompre l'isolement prostitutionnel



EN 2021

518 sorties dans l'année
6 146 heures de bénévolat
4 191 contacts établis

Depuis la naissance du projet du Nid, il y a plus de 80 ans, sa pensée, sa méthodologie et son action se sont construites avec les personnes prostituées. C'est auprès d'elles que le Mouvement du Nid a pu comprendre le système prostitutionnel, ses causes et ses conséquences. C'est avec elles qu'il a pu concevoir ses actions de soutien, d'alternatives et de prévention.

La plupart des personnes prostituées sont très isolées. Certaines n'ont même plus aucun contact avec le monde extérieur à la prostitution : rupture familiale, rupture sociale... Dans ce contexte, le Mouvement du Nid est souvent la première étape vers une resocialisation. Nos membres se rendent sur les lieux de prostitution (trottoirs, bois, routes, hôtels) et développent de nouvelles formes de rencontres (forums, SMS, petites annonces) afin d'atteindre les personnes les plus isolées, notamment sur Internet. Beaucoup de nos délégations départementales proposent également des permanences régulières, où l'on peut être reçu·e sans rendez-vous.

Nous proposons notre aide inconditionnelle à chaque personne, issue ou non de la traite, française ou étrangère, homme, femme, trans ou travestie.

Cette activité n'a pas pour objectif d'apporter des biens ou des services (chocolats ou café, denrées alimentaires, préservatifs, consultations...) car nous voulons proposer une relation entièrement gratuite et sans contreparties : ainsi, les personnes que nous abordons peuvent accepter ou refuser l'échange avec nous en toute liberté.

Ce sont les bénévoles qui vont à la rencontre des personnes prostituées. Le bénévolat permet un lien particulier avec elles, sur un registre différent, et complémentaire, de celui des travailleurs sociaux. Ces relations que nous établissons ne sont pas formalisées par un contrat imposé par une institution ; elles se basent uniquement sur la confiance et la volonté des personnes, sur notre implication personnelle et la leur.



2021, LA RENCONTRE EN UN COUP D'ŒIL

La rencontre est au cœur de l'action du Mouvement du Nid, elle nous offre une connaissance des réalités de la prostitution transmises par les premières concernées, à qui nous proposons de partager un moment d'échange et de solidarité (p. 13). Grâce à notre action de rencontre, nous pouvons remplir notre mission principale : créer un lien, une relation gratuite et désintéressée avec les personnes. Pour cela, nous développons différentes formes de rencontre : dans l'espace public, dans les hôtels, via Internet... C'est notre action de rencontre qui nous permet de mieux appréhender les besoins des personnes, de nous adapter aux évolutions. Confirmant une tendance déjà observée l'année précédente, nous entrons de plus en plus souvent en contact avec des personnes dirigées vers nous par des partenaires (p. 14).

Créer et maintenir un lien, la base de notre action

En 2021, les mesures sanitaires (confinement, couvre-feu...) s'étant desserrées, notre action de rencontre a repris. Les lieux « traditionnels » de prostitution (trottoirs, bois...) ne se sont pas vidés, même si désormais notre action de rencontre s'adapte aux nouvelles réalités du terrain et s'est diversifiée. L'ambition première n'a pas varié : notre mission est de rompre l'isolement délétère qui emprisonne les personnes.

« La rencontre est la première source de nos activités et de notre pensée », déclarait Christine Blec, éducatrice spécialisée et ancienne présidente du Mouvement du Nid, à l'occasion de la parution du numéro spécial de notre *Prostitution et Société* consacré à 80 ans d'actions du Mouvement du Nid. En effet, c'est sur le terrain que les bénévoles appréhendent la réalité de la prostitution, loin des idéologies ; la complexité de l'itinéraire des personnes, les violences qu'elles subissent quotidiennement et l'enfermement dont elles sont victimes. Au fil des ans, en particulier depuis l'avènement d'Internet, qui multiplie les possibilités de mises en contact avec les « clients » prostitueurs, les bénévoles doivent s'adapter, en permanence, à de nouveaux défis.



LA PROSTITUTION SUR INTERNET, TENDANCE LOURDE DEPUIS TROIS DÉCENNIES

En France, 24 000 personnes prostituées seraient mises à disposition des « clients » par le biais d'un site internet, soit 65 % du total des personnes prostituées dans le pays, estimé à environ 37 000. L'usage des télécommunications par les proxénètes est ancien (le Mouvement du Nid était en contact, dès le début des années 80, avec des personnes faisant paraître des annonces par Minitel !) il s'est fortement accru depuis les années 90. Internet présente de nombreux avantages pour l'organisation et l'exploitation de la prostitution d'autrui : des coûts dérisoires, en toute impunité. Les « clients » prostitueurs, avec une discrétion totale, accèdent à des catalogues en ligne, choisissent une femme et reçoivent par SMS un numéro de chambre d'hôtel. Le décorum est étudié pour attirer de nouveaux « clients » prostitueurs, des hommes qui n'auraient pas imaginé recourir à la prostitution « de rue » et qui ont une image plus valorisante des « escortes » achetées sur le web.

Avec arrière-pensée, les adversaires de la loi de 2016 l'accusent d'avoir incité les personnes prostituées à quitter « le trottoir » pour les annonces en ligne. En réalité, nous l'avons vu, cette tendance bien antérieure à la loi obéit à une recherche de rentabilité par les proxénètes. Grâce à la loi de 2016, les réseaux agissant sur Internet sont de plus en plus ciblés par la police et des « clients » utilisant ce moyen de contact ont été interpellés.

Une relation fondée sur la gratuité et la liberté

Même un simple échange – « Bonjour, comment allez-vous ? » – permet déjà de matérialiser, aux yeux des personnes prostituées que nous rencontrons, la possibilité d'une relation entièrement gratuite et sans contreparties, c'est-à-dire l'exact contraire de leur quotidien dans la prostitution.

Nous pouvons les aider bien entendu pour répondre à leurs besoins élémentaires (premiers soins et préservatifs, denrées alimentaires) mais ce n'est pas l'objet de notre action de rencontre. En n'offrant aucune « gratification » pour le temps qu'elles nous accordent, nous tendons vers une plus grande liberté, pour elles, d'accepter ou de refuser le dialogue que nous proposons.

Des conditions d'existence éprouvantes

Nos bénévoles rencontrent sur le trottoir beaucoup de jeunes femmes d'origine étrangère – surtout des Nigérianes, victime de la traite des êtres humains à des fins de prostitution. Visiblement, certaines d'entre elles sont mineures. À Paris, par exemple, elles sont déposées chaque soir et par tous les temps sur un coin de trottoir, par leur proxénète ou par un réseau, elles ignorent souvent tout du quartier, voire de la ville où elles se trouvent. Elles subissent les clients à la chaîne, avant de prendre leur bus, tard dans la nuit, qui les conduira à la périphérie de la ville, dans un appartement où elles logent à plusieurs. À Toulouse, l'équipe rencontre également des personnes des pays de l'est de l'Europe (Bulgarie, Roumanie, Albanie), du Maghreb à Montpellier...

Un des objectifs de notre action de rencontre est de faire un lien avec les personnes les plus isolées : certaines des sorties effectuées ont un but diagnostique, de repérage : les bénévoles font de longs trajets aux périphéries de leur ville

pour entrer en contact avec des personnes postées par leurs proxénètes dans des endroits reculés. En effet, les maires des communes concernées n'hésitent pas à publier des arrêtés pour verbaliser les véhicules des personnes prostituées et des « clients » dès lors que des plaintes s'élèvent de la part des riverains. À **Rouen**, l'équipe peut ainsi viser de couvrir de nouveaux territoires pour aller au plus près des personnes en situation de prostitution en réalisant des rencontres dites « d'évaluation » au Havre et à Dieppe, ainsi que dans d'autres lieux de l'agglomération rouennaise, comme la forêt de Canteleu. À **Montpellier**, lors des sorties organisées en journée, les bénévoles couvrent une zone allant jusqu'à 85 kilomètres autour de la ville et programment l'exploration de nouveaux secteurs. La délégation de l'**Indre-et-Loire** rayonne sur les routes autour de Tours, jusqu'à Saint-Pierre-des-Corps, La Riche. Elle constate qu'un réseau ayant été interpellé en 2019 semble s'être réorganisé et assure un afflux continu de très jeunes femmes.

Toutes ces actions répondent à la préoccupation, omniprésente, d'entrer en contact avec un maximum de personnes, de briser l'isolement construit par les proxénètes. Les forêts, les nationales perdues au fond de la campagne, les abords du périphériques parisiens sont de véritables prisons pour les personnes prostituées qui s'y retrouvent dans le dénuement et sans soutien possible. En ville, les chambres d'hôtel et les locations saisonnières jouent le même rôle.

Ce lien s'est maintenu en dépit du COVID : 400 heures de bénévolat ont permis de rester en contact pendant le confinement ou les fermetures de permanence, à travers des ateliers en visio, des échanges téléphoniques...

Internet, hôtels, de nouveaux lieux à investir

Internet rendant possible la sollicitation des « clients » proxétueurs sans avoir besoin d'une présence dans l'espace physique, la prostitution en hôtel ou dans des appartements loués par le biais de plate-formes spécialisées a explosé ces dix dernières années. Notre association bénéficie désormais d'une forte expérience de plusieurs années de la prise de contact avec les personnes prostituées via des petites annonces diffusées sur des sites internet. Les bénévoles et salarié·es se sont adaptés, et la rencontre devient possible.

En 2021, six délégations ont développé cette action (elles étaient 3 en 2020), avec la diffusion de messages à plus



de 1 240 personnes dont 82 ont établi un contact pour un échange ou un accompagnement. Toutes les équipes souhaitant mettre en place cette activité ont été équipées de téléphones et ordinateurs grâce aux financements de l'AGRASC et de la Fondation des femmes.

Dans l'**Hérault**, elles et ils ciblent des sites de petites annonces dites « érotiques », « adultes » ou des sites d'escorting et entrent en contact par SMS ou messagerie instantanée avec les personnes. Comme pour la rencontre sur les lieux publics, l'équipe se présente et présente l'association, puis propose son aide pour toute démarche et soutien.

Dans le **Maine-et-Loire**, la délégation poursuit une action innovante « d'aller-vers » dans les hôtels et les appartements, à la demande des personnes prostituées elles-mêmes. « *Nous ne sommes pas là pour sauver les gens, mais pour les écouter, les accompagner, leur redonner de l'estime de soi et leur rappeler qu'ils peuvent être considérés pour autre chose que pour leur corps !* », explique Zohra, la responsable de la délégation. « *Sur le terrain, nous créons un climat de confiance, un cadre sécurisant, propice à l'échange. Il n'y a pas ici de rapport hiérarchique : bénévoles et [personnes rencontrées] sont au même niveau. Chacun a à apprendre de l'autre* », poursuit Nolwenn, bénévole (propos recueilli par Ouest-France, 21/11/2021).

Nous notons que le premier contact avec les personnes prostituées s'effectue de plus en plus souvent par le biais de nos permanences d'accueil ou par rendez-vous. Le bouche-à-oreille a permis de nous faire connaître, ainsi que la meilleure visibilité donnée aux acteurs de l'accompagnement des personnes en situation de prostitution par les dispositifs mis en place par la loi de 2016, comme les commissions départementales. Nos équipes sont ainsi de plus en plus référencées et repérées comme un soutien de confiance par nos partenaires, notamment l'Aide sociale à l'enfance, confrontée à l'explosion du proxénétisme de mineur·es.

Enfin, des personnes prostituées nous contactent directement via notre site internet. C'est une des raisons pour lesquelles la refonte du site de l'association, en 2020, a eu pour objectif entre autres de faciliter la prise de contact pour les personnes en situation de prostitution qui souhaitent utiliser cet outil.



UNE SOUPLASSE D'ACTION

Il n'y a pas de barrière étanche entre les actions de rencontre via les échanges en ligne et celles qui s'accomplissent sur les lieux de prostitution. Nous nous rendons disponibles selon les souhaits de la personne pour notre première rencontre. Ainsi, dans le **Maine-et-Loire**, la délégation initie le contact via WhatsApp et rencontre ensuite les personnes qui le souhaitent sur le lieu où elles sont prostituées, en général des appartements loués.

Échos du terrain en temps de COVID

« Pour beaucoup, cette période est aussi un déclencheur pour la sortie de prostitution. Une m'a dit, "je suis tellement reposée. Je me sens bien dans mon corps, dans ma tête." Elle veut pouvoir ne pas y retourner. Pour beaucoup de personnes, avant, elles se sentaient obligées de continuer. Aujourd'hui, elles ne veulent plus "faire avec" ».

Délégation de l'Hérault

« Qu'elles soient étrangères ou françaises, les femmes accueillies à la délégation sont en marge de la société et très isolées. Elles m'ont beaucoup apporté : alors qu'elles ont subi des violences inouïes et dû faire face à d'importantes difficultés, elles ont une grande force de caractère et beaucoup d'énergie ».

C., stagiaire à la délégation des Hauts-de-France

« [La prostitution n'a pas diminué] pour les personnes dans la rue, le nombre de clients a baissé et la violence n'a cessé de s'accroître. Pour les autres, la prostitution sur Internet a explosé et a été toute aussi violente. Dans un tel contexte, nous avons mobilisé toute notre énergie dans l'accompagnement. L'écoute des bénévoles a permis de garder le lien, de proposer un espace de parole. Le soutien de la Fondation des femmes a permis de mettre à l'abri des femmes et des enfants. »

Délégation des Bouches-du-Rhône

« La crise sanitaire a eu un impact très délétère sur les personnes : augmentation des violences, précarité financière, situation d'isolement, déplacements plus fréquents des lieux de prostitution... Cette crise a mis en lumière le manque de moyens des associations, notamment pour proposer une vie en dehors de la prostitution, alors que ces demandes d'accompagnement à la sortie ont explosé. »

Délégation du Rhône

L'accompagnement : soutenir les personnes prostituées et développer des alternatives



EN 2021

984 permanences tenues
7 758 visites dans nos locaux
1 658 personnes accompagnées
25 807 heures de bénévolat

Au Mouvement du Nid, nous accueillons les personnes en situation de prostitution, quelle que soit leur situation, et de façon inconditionnelle, que la personne soit issue ou non de la traite, française ou étrangère, homme, femme, trans ou travestie. Nous leur proposons un soutien au quotidien dans tous les domaines et, si elles le souhaitent, de l'aide pour chercher des alternatives. Notre accompagnement s'adapte aux demandes et aux souhaits de la personne. D'abord association relais, le Mouvement du Nid s'appuie sur un réseau partenarial essentiel (associations, collectivités, administrations). Il se fonde sur la connaissance et le travail commun avec ces structures, la reconnaissance de leurs compétences et la cohérence des démarches. Ce type d'accompagnement a également vocation de permettre aux personnes prostituées d'accéder au droit commun sans stigmatisation.

Depuis la crise sanitaire, l'accompagnement social s'effectue souvent dans un contexte d'urgence absolue. Toutes nos équipes sont mobilisées, nationalement et localement, pour faire face.

La très grande majorité des personnes prostituées en France se trouve dans une situation d'extrême vulnérabilité : grand isolement, précarité sociale et économique, situation administrative irrégulière, détresse psychologique et perte de l'estime de soi. La plupart d'entre elles, femmes, hommes, personnes trans, ont connu de lourdes violences, souvent sexuelles, avant d'entrer dans la prostitution, et continuent d'en vivre en permanence dans la prostitution.

L'accompagnement social, psychologique, humain, médical et juridique de ces personnes, dans le respect de leur cheminement, requiert patience, persévérance et parfois pugnacité afin d'affronter avec elles les défis considérables auxquels elles sont confrontées.

Depuis 2017, le Mouvement du Nid est agréé dans 17 départements pour mettre en œuvre les parcours de sortie de prostitution prévus par la loi du 13 avril 2016 (à ce jour, plus de 170 personnes accompagnées par le Mouvement du Nid ont pu bénéficier de ce dispositif).



2021, L'ACCOMPAGNEMENT EN UN COUP D'ŒIL

Les personnes prostituées sont durement touchées par la crise sanitaire et sociale et par les confinements successifs. Leur extrême précarité s'en est trouvée encore accrue, et de manière très préoccupante. Nous créons les conditions d'un accompagnement global pour apporter notre soutien dans tous les domaines nécessaires (p. 17 et 18). Nous leur offrons aussi des échappées hors de la prostitution à travers différentes activités culturelles, sportives, de convivialité, souvent imaginées sur un pied d'égalité avec elles (p. 18 et 19). Si moins de permanences ont été tenues en 2020 et 2021 du fait des mesures sanitaires, les personnes ont toujours continué d'être accueillies sur rendez-vous.

Notre accompagnement global et inconditionnel aux côtés des personnes prostituées

L'accompagnement des personnes en situation de prostitution tel que nous le mettons en œuvre au Mouvement du Nid est unique en son genre. Nous considérons les personnes dans leur globalité, nous prenons en compte leurs besoins et leurs spécificités, s'agissant de personnes subissant un haut niveau de violence.

Les personnes accompagnées par notre association nous font part de leurs difficultés dans de nombreux domaines : la violence et l'exploitation omniprésente, les atteintes à leur santé psychique et physique, leur détresse pour subvenir à leurs besoins élémentaires comme le logement, l'alimentation... Nous sommes là aussi pour les écouter lorsqu'elles forment leurs aspirations : un travail digne ou une formation, une réparation juridique des préjudices qu'elles ont subis...

En plus de notre soutien pour ces démarches essentielles, nous travaillons à leur donner la possibilité de pratiquer de nombreuses activités de loisir, culturelles, artistiques... souvent organisées en lien avec des associations partenaires. Ces activités sont des opportunités pour penser une vie sans prostitution, reconstruire son estime personnelle et s'inscrire de manière positive dans le temps présent.

Les différentes facettes de l'accompagnement

Mouvement-relais, notre association est attentive à la construction de partenariats de grande qualité. La délégation du **Val-de-Marne** a ouvert en 2021 une permanence d'une journée par semaine au sein de la Maison de la prévention à Fontenay-sous-Bois. Cette association se concentre sur l'écoute et l'accompagnement des jeunes vers la santé globale. Pour Claire, responsable de la délégation, « *c'est une immense chance de pouvoir avoir une présence identifiée au sein du département. Et cette permanence nous permet de bénéficier d'une pluridisciplinarité, et de notre côté, d'apporter notre expertise du système prostitueur aux professionnel·les sur place* ». Constat partagé par Brigitte Heimroth, directrice de la Maison de la prévention : « *Pour nous, qui accueillons beaucoup de jeunes dont des femmes et filles victimes de violences, il est évident que la prostitution ne peut être considérée comme un travail. Nous sommes ravies de pouvoir travailler avec le Mouvement du Nid.* »

Toujours en **Île-de-France**, les personnes accompagnées peuvent bénéficier d'un programme inédit, l'équithérapie. Sous la forme d'un « séjour de répit » qui allie différents exercices de dressage auprès des chevaux et la participation aux tâches de l'écurie aux côtés de l'équipe, cette expérience a été vivement appréciée par les participantes. « *J'ai tellement tendance à me rabaisser que quand j'obtiens des résultats, je me sens enfin à la hauteur !* », confie l'une d'elle.

À Rouen, la délégation de **Seine-Maritime** offre son soutien dans différentes démarches : juridique, insertion professionnelle, santé, accès aux droits, asile... L'équipe travaille aussi en co-accompagnement pour les Parcours de Sortie de prostitution en binôme avec le CAPS de Rouen, l'association agréée. Les personnes accompagnées se voient aussi proposer d'autres activités qui sont autant d'air frais loin de

la prostitution : sorties et excursions, dont certaines au parc avec leurs enfants pour celles qui le désirent, atelier collectif de cuisine avec l'association le Champ des possibles... Ces sorties sur un pied d'égalité, où bénévoles et personnes prostituées se retrouvent dans un temps de détente, permettent de « *partager un moment loin de tous les problèmes* », constate une bénévole.

Dans la **Haute-Garonne**, le **Rhône**, les **Bouches-du-Rhône**, en **île-de-France**... les délégations organisent régulièrement, en parallèle des actions d'accompagnement plus « classiques », des événements conviviaux : sorties sportives, à la piscine, excursions touristiques et visites culturelles, repas de Noël et anniversaires, vide-grenier... À **Nantes**, les bénévoles organisent des ateliers de conversation pour faciliter la pratique du français dans un cadre plus souple.

LES COURS DE FLE PLUS QUE JAMAIS ESSENTIELS

Pour pouvoir accéder à une formation ou un emploi, parler et écrire le français est souvent indispensable. Mais la majorité des personnes accompagnées par l'association sont étrangères, et l'isolement prostitutionnel les empêche souvent d'accéder à une connaissance suffisante de la langue. Une situation qui a été aggravée par les confinements successifs.

Pour pallier la fermeture des dispositifs existants sur les territoires et apporter une réponse à l'isolement exprimé par les femmes accompagnées en cette période, de nombreuses délégations du Mouvement du Nid ont souhaité développer cet axe. Une formation nationale a été assurée en avril 2021 pour leur permettre de le faire dans les meilleures conditions.

Cette formation était animée par Véronique, professeure de FLE (français langue étrangère) et bénévole de la délégation de **l'Hérault** où ces cours constituent un axe important de l'accompagnement.

Désormais une quinzaine de délégations proposent cette activité, ce qui représentent environ 700 heures de cours auprès de 80 personnes et plus de 1 000 heures de bénévolat.

Les cours de FLE présentent l'avantage de permettre aux femmes de progresser rapidement et d'avoir des résultats concrets en récompense de leurs efforts. C'est aussi pour elles l'occasion de découvrir l'équipe, les locaux, l'ambiance et de poursuivre un accompagnement plus large par la suite.

En Moselle, la délégation a entrepris de rénover ses locaux ; les travaux, qui ont duré 4 mois, ont été réalisés entièrement en interne, avec la participation de certaines des personnes accompagnées, qui se sont ainsi mieux approprié les lieux. « Ces quelques heures par semaine ont été notamment l'occasion pour l'une d'entre elles de sortir de son foyer, de discuter, de faire connaissance. [Pour toutes] c'est la possibilité de rencontrer l'équipe dans un autre contexte que celui de la demande d'aide », constate la délégation.

Comme le souligne la délégation de Paris, le Mouvement du Nid « refuse un modèle d'accompagnement basé sur l'aide, l'assistance, la charité, le faire "à la place de ou pour"... On quitte ainsi l'ascendance "aidé/aidant" pour une relation humaine. En appui aux entretiens individuels, les ateliers viennent soutenir cette démarche ».

Une action dans le respect de l'autonomie des personnes

« Je m'appelle Sonia. Cela fait un an que je suis avec les femmes bénévoles du Mouvement du Nid et j'en suis très contente. On fait des jardins partagés, moi et ma copine Juliane. C'était une opportunité que le Mouvement nous a donnée. J'ai adoré y participer. Et le restaurant aussi, c'était incroyable. C'était parfait, c'était nickel ».

Elles sont plusieurs femmes comme Sonia – originaires en majorité d'Amérique Latine – qui se retrouvent régulièrement dans le potager que la délégation d'Angers a mis à leur disposition, près de la permanence. Totalement autonomes sur cette exploitation maraîchère, elles y font pousser les légumes de leur choix et des herbes aromatiques.

Elles vendent les produits récoltés directement sur place ou les utilisent pour préparer des spécialités de leur pays qui



sont servies dans un restaurant éphémère, fréquenté par des travailleurs sociaux ou des partenaires. Au restaurant, les femmes accompagnées par la délégation s'occupent également du service.

« Il ne s'agit pas d'insertion, mais de dynamisation sociale ; les femmes ont pris conscience de leur capacité à apprendre, à développer de nouvelles compétences et ainsi à se projeter dans un avenir professionnel », commente Zohra, responsable de la délégation.

L'argent gagné contribue à organiser des activités. En août 2021, trois bénévoles et quatre femmes accompagnées sont ainsi parties passer un week-end chaleureux aux Sables d'Olonne où la délégation avait loué une maison.

La cuisine, le partage des bonnes choses et la capacité à agir des femmes accompagnées sont aussi au centre d'une initiative originale mise en œuvre par la délégation du Mouvement du Nid de Martinique : « Les saveurs des valeurs ». Cette action, qui implique 30 femmes migrantes en situation de prostitution, s'appuie sur la cuisine pour servir de base à l'alphabétisation. Les participantes contribuent à créer des recettes de cuisine fusion en partageant leurs savoir-faire, leurs goûts, leurs souvenirs. Cette expérience multisensorielle favorise une mémorisation optimale pour les personnes ayant des difficultés d'apprentissage.

Une autre action, « Maman piman », permet aux femmes mères de famille de valoriser leurs capacités parentales et de s'exprimer sur le sujet de l'éducation et du soin des enfants, qui concentre de nombreux préjugés. Avec « Je dessine mes droits », les personnes accompagnées identifient les lieux d'accueil et de secours, les numéros d'urgence, les aides sociales, grâce à la facilitation graphique assurée par une animatrice.

En Martinique, la délégation rencontre essentiellement des personnes étrangères (République dominicaine, Venezuela, Haïti...) Les trois-quarts d'entre elles ont des enfants mineurs à charge. L'immense majorité d'entre elles ont des difficultés en français et sont victimes de discriminations. L'approche de l'équipe – faire appel aux ressources des personnes elles-mêmes grâce à une approche aidante – est précieuse pour rétablir leur estime personnelle, leur sentiment d'être capables. Elle démultiplie la portée des actions d'accompagnement social également mises en œuvre par la délégation dans les domaines de l'insertion professionnelle, de l'accès aux droits, de la formation...



LES PARCOURS DE SORTIE DE PROSTITUTION

En 2021, la loi du 13 avril 2016, qui crée les « Parcours de sortie de prostitution (PSP) », fête ses 5 ans. Cette loi est hélas trop peu mise en œuvre, alors que sur les territoires où elle est appliquée, elle fonctionne et change des vies.

En témoignent les personnes que nous accompagnons et qui ont bénéficié d'un PSP : « Je suis libérée de tout ça, mes nuits se sont apaisées, la peur m'a quittée ». Concrètement, pour elles, un PSP signifie la fin de l'isolement, un logement et le plus souvent un emploi.

17 de nos délégations sont agréées pour présenter des dossiers PSP lors des commissions départementales ; les autres agissent en binôme avec l'association agréée localement. En 2021, nous avons accompagné une cinquantaine de femmes dans un PSP. Et près de 200 depuis 2017.



L'art et la créativité pour construire un chemin loin de la prostitution

Grâce aux arts – peinture, photographie, écriture... – les personnes accompagnées par le Mouvement du Nid se ré-approprient leur monde intérieur, exercent une activité valorisante, trouvent une voie pour exprimer les réalités de leur existence et témoigner.

Deux fois par mois, des personnes accompagnées par la délégation de Paris se retrouvent lors d'un atelier de remobilisation par la médiation artistique : théâtre, peinture, sculpture... « *Tous les moyens sont bons pour favoriser la reconstruction identitaire de ces personnes* », explique la médiatrice artistique.

Dans l'Hérault, une exposition photographique intitulée « Le lien qui MAINTient » était présentée au grand public tout l'été 2021 dans une salle au centre historique de Montpellier. Elle s'articulait autour de différents objets choisis par les femmes nigérianes accompagnées par la délégation et qui symbolisaient leur pays d'origine : un collier, un livre, un chapeau... assorties de témoignages écrits et audios (accessibles grâce à un QR code) en français, en anglais et dans la langue maternelle des personnes. « *Ainsi, les femmes ont pu raconter leur histoire de façon moins tragique qu'à travers les récits de vie* », explique Alexandra, la salariée de la délégation qui a pris les photos et organisé l'exposition. L'équipe et les femmes accompagnées ont ensuite jeté leur dévolu sur le street art, aux côtés de l'artiste Cake Street Art. Dans une rue de Montpellier il s'agit d'afficher une œuvre bâtie à partir d'autoportraits conçus par chacune des femmes.



À Mulhouse, capitale du street art et du graff, près d'une dizaine de femmes arpentent, avec une bénévole et un intervenant, les rues de la ville avec leur bombe de craie pour taguer des murs en passe d'être démolis. Pour la plupart d'origine étrangère, elles découvrent ainsi de nouveaux quartiers, s'approprient de nouveaux repères.

Au Mans, une dizaine de femmes pratiquent l'art floral. Une animatrice spécialisée dans cette discipline se charge de cet atelier où de belles compositions de fleurs embellissent leur quotidien : roses, freesias, marguerites... « *Cette activité manuelle permet à la personne de vivre une expérience gestuelle, sensorielle, mais aussi relationnelle au sein du groupe* », explique Marie- Claude, la déléguée de la Sarthe.

Des cours de couture ont été dispensés dans le Haut-Rhin et le Rhône. « *Cet atelier m'a été très utile, j'avais le sentiment de rentrer dans le groupe des gens normaux, insérés socialement. J'ai découvert que je savais faire des objets, comme une trousse par exemple, et que je pouvais les finir, alors que jusqu'alors je ne menais rien jusqu'au bout. Mais le point le plus important : j'ai été très fière de moi* », se souvient Stéphanie, accompagnée par la délégation du Rhône.



« *Pendant deux ans, j'ai fait des passes pour manger. Je poursuivais les démarches pour récupérer la garde de mes enfants. Les assistantes sociales me demandaient de rentrer au domicile conjugal. Elles ne comprenaient pas que si j'y retournais, j'étais morte. Aujourd'hui, j'ai la garde des enfants. J'ai arrêté la prostitution. Le Nid m'a donné un sacré coup de main.* »
une femme prostituée

Former les professionnel·les, créer une culture commune afin de mieux accompagner, repérer et prévenir le phénomène prostitutionnel



EN 2021

1 433 professionnel·les formés
484 heures de formation
394 heures de bénévolat



Le Mouvement du Nid, fort de son expertise en accompagnement des personnes prostituées propose des formations à destination des professionnel·les de terrain afin de leur permettre de mieux appréhender le phénomène de la prostitution dans le cadre de leur profession. Éducateurs·trices spécialisés, assistant·es sociaux, psychologues, professionnel·les de la santé et de la justice, personnels de l'éducation, service de police, responsables associatifs... La prostitution n'est presque jamais abordée dans la formation initiale de ces métiers, où la compréhension du système prostitutionnel peut s'avérer un jour déterminante.

Notre association étant un mouvement relais, la bonne connaissance de la prostitution par nos partenaires améliore leur capacité à accueillir les personnes que nous orientons vers eux.

C'est pourquoi le Mouvement du Nid a développé une offre de formation complète sur le sujet avec un nouveau catalogue sorti à la fin de l'année 2021, doté de onze formations thématiques. Nous concevons également des formations courtes, à la demande, sur les

problématiques amenées par les professionnel·les directement au sein des structures (MECS, missions locales, académies, gendarmeries, associations) ou en inter-structures.

Depuis trois décennies, l'association, pionnière dans le domaine de la formation, propose un cycle Travail Social et Prostitution (TSP), un programme ambitieux qui couvre un vaste ensemble de thématiques : facteurs d'entrée dans la prostitution et leviers pour en sortir, conséquences pour la santé globale, aspects juridiques, prostitution des mineur·es... Chacun de ces aspects est traité par un·e expert·e, spécialiste du sujet. Pour s'adapter aux besoins, le cycle TSP peut se décliner en modules de 3, 5, 7 jours.

EN RÉSUMÉ

2021, LA FORMATION EN UN COUP D'ŒIL

Les restrictions sanitaires ont limité mais pas empêché l'action de formation du Mouvement du Nid, en plein renouveau : nouveaux sujets et nouveaux interlocuteurs (p. 21), création de nouvelles formations et de nouvelles modalités pédagogiques et essor du travail partenarial et de maillage du territoire (p. 21 et 22).

En 2021, l'association a également fourni un effort de méthode et de rigueur pour structurer son offre de formation, qui s'est traduit par l'obtention de la certification Qualiopi (p. 21).

*« La journée est bien construite, la pédagogie est top ! Les cas concrets sont très justes. »
Une stagiaire*

Une année d'essor et de structuration pour la formation au Mouvement du Nid

Malgré le maintien des restrictions sanitaires, l'association a continué de développer son activité de formation en assurant des formations en présentiel et en structurant son activité. Cet effort s'est traduit par la publication d'un catalogue et l'obtention d'une certification Qualiopi.

La prostitution des mineur·es, une demande croissante

De nombreuses structures (foyers d'accompagnement éducatif, Maisons d'enfants à caractère social, missions locales, point d'écoute jeunes) nous ont sollicités pour des besoins en formation sur la thématique « prostitution des mineures ». Les professionnel·les nous rapportent les questionnements, voire les blocages sur le terrain qui font fréquemment obstacle à leur travail : « comment en parler avec des jeunes concerné·es ? », « comment accompagner le ou la jeune ? », « vers qui ré-orienter ? », « comment créer un lien de confiance ? », « comment peut-on en arriver là ? »...

Un cycle de 2 à 3 jours a été spécialement conçu sur cette thématique avec une première journée consacrée à la compréhension du phénomène afin de déconstruire les représentations sur le sujet, complétée par des journées plus pratiques sur les dispositifs législatifs, les pistes d'accompagnement, les outils de prévention.

« J'ai apprécié l'approche de cette problématique car elle se situe dans sa globalité, le lien entre la théorie et la pratique est fondamental. »

Une stagiaire

Ce nouveau cycle a été déployé auprès des acteurs de terrain, comme à Alès où nous nous sommes déplacées afin de former toute l'équipe socio-éducative du foyer Saint-Joseph sur une session de 2 jours au mois de septembre 2021 avec 16 participant·es présent·es.

Nous accueillons également – c'est une nouveauté pour notre association – des professionnel·les dans nos locaux nationaux de Clichy pour proposer ce cycle de formation. La grande première a eu lieu en octobre 2021, sur inscription payante, et a permis de rassembler 24 professionnel·les travaillant avec des mineur·es des quatre coins de la France.

La formation des commissions départementales et le travail partenarial

Les commissions départementales de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains constituent une instance centrale pour la coordination des acteurs et le déploiement de la loi sur les territoires. Nous avons poursuivi la formation de ces commissions dans trois départements ruraux : l'Allier, la Haute-Loire et l'Ain. Ces formations ont permis de rappeler le cadre législatif et le rôle de la commission dans la mise en place de la loi mais aussi de sensibiliser les membres des commissions sur la violence prostitutionnelle à travers des cas pratiques sur des témoignages.

Le travail partenarial, indispensable pour un accompagnement global, reste au cœur de notre vision de l'accompagnement et de la formation. Nos modules inter-structures, réunissant plusieurs partenaires de différentes institutions (éducateurs·rices spécialisés, intervenant·es sociaux en gendarmerie, forces de l'ordre, professionnel·les de santé et de l'éducation nationale) ont permis la mise en place de réseaux de professionnel·les dans les départements des Deux-Sèvres, du Maine-et-Loire et de l'Orne. Dans ces trois départements, nous sommes intervenus sur des sessions de 2 jours. Très riches en échanges, ces formations inter-structures permettent à la fois aux partenaires de s'identifier entre eux·elles, de se parler et d'échanger sur leurs difficultés de terrain.

Deux cycles de 7 jours de Travail social et Prostitution ont été menés sur l'année dans le **Morbihan** et dans les **Hauts-de-France**. Ces cycles de formation longue permettent aux participant·es d'approfondir chaque thématique avec des spécialistes externes (psychologue spécialisé en psycho-trauma, survivante de la prostitution, médecin, etc).



LA CERTIFICATION QUALIOPi

Notre offre de formation est certifiée Qualiopi depuis le mois de novembre 2021. La certification, obtenue pour 3 ans, est gage de structuration et de qualité. L'association a prouvé lors d'un audit d'une journée avoir atteint 23 indicateurs portant aussi bien sur la visibilité de notre offre, l'analyse du besoin des structures qui nous contactent, l'adéquation des formations à ces mêmes besoins, l'évaluation des objectifs de la formation, la pertinence et la formation de nos formateurs·trices, mais aussi l'accessibilité à nos formations aux personnes en situation du handicap, la gestion des plaintes, etc.

Obligatoire à partir de 2022 pour tout organisme de formation financé par des fonds publics, la certification Qualiopi a permis à l'association de structurer ses procédures et de réfléchir aux différentes actions pour améliorer la qualité globale de la formation externe.



Nous avons pu ainsi contribuer à la diffusion d'une culture commune sur ces territoires, indispensable pour proposer un accompagnement global des personnes en situation de prostitution, rompre l'isolement des professionnel·les face à des situations compliquées et favoriser un travail partenarial. Pour beaucoup de professionnel·les ayant participé à ces formations, le souhait de se partager les contacts et de réorganiser des temps d'échange post formation s'est manifesté.

La formation en intra-structure : une prise de recul sur des situations compliquées du quotidien

Nos formations dispensées au sein d'une même structure offrent un apport différent. Pour beaucoup de professionnel·les plongé·es dans le quotidien de leur structure, la formation en intra permet de questionner leurs pratiques, de prendre du recul collectivement sur des cas d'accompagnement complexes afin d'échanger, de décrypter, de comprendre. Ainsi, nous sommes intervenues à Poitiers pour former toute l'équipe du CIDFF sur la loi du 13 avril 2016, à Nantes pour former l'équipe socio-éducative de l'association Passerelles ou encore au sein de l'association ACINA à Paris.

2021 nous a aussi permis d'améliorer notre offre de formation avec des pistes de réflexion pour diffuser plus largement notre formation sur les territoires ruraux, pour répondre aux attentes des professionnel·es sur leur besoins d'outils, de clés de compréhension face à la prostitution des mineur·es notamment.

Nous avons également travaillé sur un nouveau chantier : la mise en place d'une future plateforme en ligne à destination des professionnel·les sur laquelle sera disponible de la bibliographie, des quizz, des vidéos, un forum d'échange. Celle-ci sera prête pour début juin 2022.

QUI SONT NOS STAGIAIRES EN FORMATION ?

78 % des stagiaires n'avaient jamais été formés sur le sujet auparavant. Nous intervenons principalement auprès de MECS et de structures accompagnant des femmes victimes de violence ou en situation irrégulière (60 % des actions de formation), les formations inter-structures représentent quant à elles 24 % de nos actions de formation et permettent de rassembler un public varié (forces de l'ordre, éducation nationale, médico-social, etc) et des commissions départementales (12 % de nos actions de formation).

« J'ai énormément apprécié ce temps de formation et notamment la manière dont la formatrice a amené le sujet. Nous manquons de temps de réflexions et d'échanges sur ce sujet qui pourtant "touche" et détruit le public que l'on accompagne. Ce sujet ouvre un long et intéressant débat. »
Une stagiaire



CONTRE LE SYSTÈME PROSTITUEUR



Le Mouvement du Nid agit contre la violence prostitutionnelle et pour l'égalité Femmes/Hommes

La prévention auprès des jeunes : informer et sensibiliser les jeunes générations



EN 2021

11 631 lycéen·nes et collégien·nes rencontrés

98 établissements scolaires visités

3 219 heures de bénévolat



Forte de son expérience de terrain, notre association base son action de prévention sur la promotion d'une sexualité libre de tout rapport marchand et d'une société sans violences sexistes et sexuelles. Cette ambition requiert d'aborder tous les champs de la vie affective et sexuelle : vivre ensemble, égalité filles garçons, réseaux sociaux, harcèlement (en ligne ou non), pornographie...

Le Mouvement du Nid intervient en prévention depuis près de trente ans et est agréé depuis 2012 par le Ministère de l'Éducation nationale au titre des associations complémentaires de l'enseignement public.

Notre association est également agréée « Association d'éducation populaire ». Nous intervenons dans les heures dédiées par les établissements à l'éducation à la sexualité.

Notre approche vise à créer des espaces de paroles où toutes les questions peuvent être abordées par les jeunes. Elles et ils apprennent à analyser des situations à

risques d'inégalités et de violences pour s'en protéger

et acquièrent des outils pour renforcer leur autonomie et leur esprit critique.

Nous travaillons sur le poids et l'impact des stéréotypes sexistes, racistes et homophobes, lesquels favorisent toutes les violences, et notamment les violences sexuelles. Ce travail nous permet d'aborder la prostitution en pointant les logiques sociales et les drames individuels (violences subies, rupture familiale...) qui se conjuguent pour amener des jeunes vers la prostitution.

La prostitution des mineur·es, longtemps taboue, est aujourd'hui une préoccupation centrale pour les personnels de l'action sociale et éducative mais aussi pour les parents. La violence et l'exploitation subies par les victimes mineures sont massives et les séquelles importantes. Nous nous adressons aux potentielles victimes mais aussi aux potentiels auteurs de violences et de manière globale, à tous les citoyen·nes en devenir.



2021, LA PRÉVENTION EN UN COUP D'ŒIL

Cette année a été celle d'une grande prise de conscience, à tous les niveaux, de l'existence d'une prostitution des mineur·es, présente sur tout le territoire. Les constats empiriques que fait le Mouvement du Nid depuis les années 90 sont confortés par des études récentes, ce qui a renforcé la conviction de la pertinence de notre action de prévention. Nous continuons à développer des supports sensibles et novateurs, comme notre court-métrage *Le Piège* (p. 25 et 26). Cette année, nous avons consolidé nos actions dans les établissements scolaires et développé également la rencontre de nouveaux publics, à la demande de nos partenaires (p. 26).

La prévention, essentielle et réclamée

Agréé par l'Éducation nationale depuis 2012, le Mouvement du Nid est familier des salles de classes. Nous avons retrouvé avec plaisir les échanges avec les jeunes en 2021 ! Cette année a aussi été un temps de dévoilement, dans l'opinion publique, de l'ampleur de la prostitution des mineur·es. Nos interventions en prévention n'en ont été que mieux accueillies et attendues.

En 2021, avec l'assouplissement des restrictions sanitaires, nous avons pu proposer à nouveau des interventions de prévention au sein des collèges et des lycées, des foyers et dans d'autres lieux, comme les forums, salons, points d'information jeunesse... Même si les fermetures de classes intermittentes ont conduit à l'annulation et au report de bon nombre d'interventions.

Cette année a aussi été, pour l'ensemble de la société française, un tournant pour la prise de conscience des réalités de la prostitution des mineur·es. Avec la parution en juillet du rapport du groupe de travail ad hoc, pour l'écriture duquel le Mouvement du Nid a été entendu, puis la publication du plan national de lutte qui en découle, en novembre 2021, plusieurs constats se sont imposés : l'étendue du phénomène, n'épargnant aucun groupe social, présent dans les petites et grandes villes et en milieu rural ; les conséquences dramatique sur les victimes ; l'omniprésence des violences dans leur parcours de vie et leur difficulté à identifier les violences subies dans la prostitution.

Des choix pédagogiques confortés

Le Mouvement du Nid fait état d'observations concordantes depuis de nombreuses années et a développé une capacité à agir en prévention de la prostitution des mineur·es de manière novatrice et efficace. Nous visons la remise en question des stéréotypes banalisant la prostitution et édulcorant sa violence, ce qui détériore la capacité des mineur·es à l'identifier et se protéger. Nos interventions facilitent la prise de conscience des mécanismes d'exploitation et des dangers encourus et le repérage par l'équipe pédagogique et médico-sociale de l'établissement.

NOS INTERVENTIONS FONT PARLER LES ÉLÈVES !

« Intervention très utile car j'ai pris du recul sur ma vie et j'ai trouvé ça très intéressant. »

« On peut parler des sujets que l'on a pas trop envie de parler avec ses parents. »

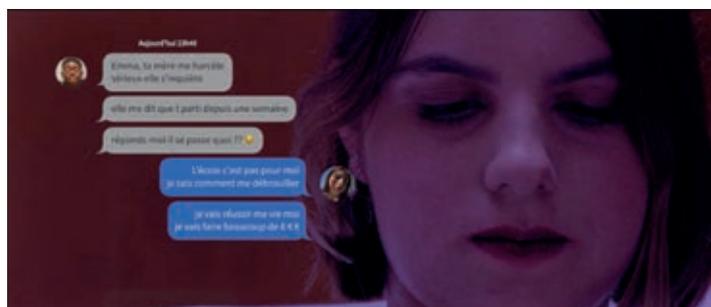
« Parce que c'est important de mettre de l'égalité entre les hommes et les femmes. »

« On a pu dire ce qu'on pense, sans gêne, ça ouvre et c'est bien de parler de ça. »

« J'ai trouvé ça très intéressant car on a pu chacun donner notre avis. »

(verbatim recueillis à l'issue d'interventions dans l'Hérault)

En remplaçant peu à peu la prostitution au sein de l'ensemble des violences faites aux femmes, le débat collectif aide les élèves à construire des modèles de relations sexuelles, affectives et/ou sentimentales égalitaires et sans violence. Elles et ils établissent spontanément les ponts avec d'autres grands principes structurants de notre société, comme la défense de la dignité humaine et le refus de la marchandisation des corps. C'est d'ailleurs ce dernier thème qui a été choisi par notre délégation de l'Indre-et-Loire pour lancer le débat non pas dans un établissement scolaire, mais dans un Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) de Tours : avec le concours de médiateur·trices d'un centre socio-culturel, des pancartes portant la question « Le corps est-il une marchandise ? » permettaient d'interpeller les jeunes passant·es. Cette action intitulée « Porteurs de parole » s'est déroulée en mai et novembre 2021, dans le cadre d'une ambitieuse démarche initiée par la préfecture, après la révélation de plusieurs cas de prostitution de mineur·es dans les quartiers prioritaires de la ville. Plusieurs délégations du Mouvement du Nid ont été en 2021 parties prenantes de ces démarches menées dans les QPV.



Des supports innovants

Le succès de notre campagne #sexispriceless (« la sexualité ne s'achète pas »), totalisant depuis son lancement en 2020 un million de vues sur YouTube, nous a conforté dans l'ambition de créer des œuvres fortes et porteuses de thématiques complexes : construire l'égalité et l'épanouissement dans le cadre de la vie affective et sexuelle, remettre en cause les stéréotypes sexistes, homophobes et racistes, prendre conscience de la violence inhérente à l'exploitation sexuelle, dans la prostitution comme dans la pornographie...

Avec *Le Piège*, notre court-métrage produit en 2021, nous avons choisi d'illustrer la stratégie des proxénètes qui établissent une véritable emprise sur leurs victimes, entre autres par la manipulation affective. Ce film d'une quinzaine de minutes raconte l'histoire d'une collégienne, Emma, qu'un jeune proxénète et une fausse amie « rabatteuse » cherchent à prendre au piège. En apparence, Emma n'est jamais forcée

à la prostitution, pourtant son horizon se ferme inexorablement lorsque ses persécuteurs exploitent ses failles.

Le Piège a été conçu pour être utilisé en intervention mais aussi pour une diffusion libre en ligne. À cette fin, un dispositif interactif placé sur trois scènes-clés propose à qui regarde d'influer sur les décisions d'Emma. Cette dimension permet de toucher du doigt le fait que la victime n'est jamais coupable : elle se heurte à la stratégie mise en place par l'agresseur pour couper toute issue de secours... Cette volonté d'ouvrir le dialogue fait écho à notre principe d'action dans le domaine de l'éducation à la sexualité et la prévention : offrir aux jeunes un espace de débat, de confrontation des idées reçues, pour les aider à développer leur esprit critique face au sexisme. Avec ce film, nous abordons les questions de la manipulation mise en œuvre par les proxénètes mais aussi des ressources qui existent pour les jeunes vulnérables.

Nos animateurs·trices diffusent généralement *Le Piège* en ménageant un espace de débat avec les jeunes lors de



plusieurs moments-clés du film. Les échanges sont très nourris : ils permettent aux jeunes de repérer où trouver de l'aide et de construire leur pensée sur des questions complexes comme la manipulation affective, le désir de plaire aux autres, le contrôle dans les relations amoureuses... En amont, ces thématiques ont été introduites à travers nos techniques d'animation : brainstorming, jeu des affirmations, saynètes participatives...

Engagés sur la prévention, sur tous les terrains

Aujourd'hui, on considère que la moitié des victimes françaises de proxénétisme sont mineures. La prise de conscience de la gravité et de l'étendue du phénomène par les personnels de l'action médico-sociale et éducative s'améliore et le Mouvement du Nid est de plus en plus sollicité pour sensibiliser les jeunes dans des cadres de plus en plus variés.

Ainsi, en 2021, notre délégation du **Haut-Rhin** a mené des actions de prévention dans le cadre de l'accueil des jeunes venus effectuer leur service national universel (SNU). Notre équipe de **Seine-Maritime** a pu toucher 700 jeunes Rouennais·es dans le cadre du dispositif Rouen Loisirs Jeunes, en participant à des ateliers participatifs autour des questions de l'estime de soi, du consentement, du corps, de l'intime, du genre et de la sexualité numérique. Cette action menée avec Fiertés Colorées et le Planning Familial de Rouen correspondait bien à notre approche puisqu'elle visait à donner une importante initiative aux jeunes, pour qu'ils et elles deviennent à leur tour « *ambassadeurs/ambassadrices de prévention* ».

Dans le **Doubs**, la délégation travaille avec l'association Tinternet et le Centre Information et de Consultation sur la Sexualité (CICS) sur le thème « prostitution, numérique et sexualité », pour produire une capsule d'intervention sur le sujet des réseaux sociaux. D'autres délégations interviennent enfin dans les Missions locales. Toutes ces pistes sont autant d'occasions précieuses de toucher un public auquel nous n'avons pas toujours accès.

Ce souci de ne pas oublier les jeunes les plus vulnérables, les plus isolés·es, nous conduit à répondre favorablement aux sollicitations de partenaires travaillant dans les foyers de jeunes travailleurs, les Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS), les Foyers d'accueil : c'est le cas en **Indre-et-Loire**, dans le **Haut-Rhin**, dans l'**Hérault**...



S'ALLIER AUX PERSONNELS DES ÉTABLISSEMENTS !

Depuis que le Mouvement du Nid-France met en place des actions de prévention, il s'attache à impliquer les personnels des établissements où il intervient. Nous échangeons avec les personnels sociaux et de santé, les chef·es d'établissement, les enseignant·es. Nous nous assurons ainsi d'apporter les bonnes thématiques et d'informer en toute transparence sur nos objectifs pédagogiques. Cet effort est essentiel pour nous intégrer dans le projet d'éducation à la santé et à la citoyenneté mis en œuvre dans l'établissement. En effet, notre intervention aura d'autant plus de portée si les équipes sont elles-mêmes sensibilisées aux enjeux de la lutte contre la prostitution et de la promotion de l'égalité au cœur de la vie affective et sexuelle. Dans cet esprit, et pour répondre à un très fort besoin de formation des équipes, nous avons conçu en 2021 avec le soutien de la DGESCO un « Guide pour aider les personnels travaillant auprès des jeunes à comprendre et prévenir le phénomène et à aider ses victimes ». Ce document, qui a connu un vif succès (une 4^{ème} édition est en cours en 2022 !) rassemble les données des études récentes, s'attache à expliquer les mécanismes de l'entrée en prostitution et conseille les adultes sur les bonnes pratiques pour protéger les mineur·es prostituées. Ce guide est en accès libre sur notre site.



Notre démarche de prévention : une action pionnière et créative

Dès les années 90, le Mouvement du Nid proposait déjà des interventions de prévention sur la « prostitution juvénile ». Aujourd'hui, ces interventions très appréciées des établissements scolaires s'appuient sur des outils uniques : vidéos, théâtre forum, brochures pour les collèges et lycées. Un court-métrage a vu le jour en 2021.

Le Mouvement du Nid est agréé au titre des associations complémentaires de l'enseignement public. Il agit dans le cadre constitué par la circulaire du 12 septembre 2018 relative à l'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées. En prévention, le Mouvement du Nid adopte une posture rigoureusement non militante. Nos équipes, composées de salarié·es et de bénévoles, bénéficient de la formation continue et d'échanges de pratiques en interne.

La prévention des risques prostitutionnels passe par la sensibilisation aux conduites sexistes, aux violences sexuelles et à l'égalité entre filles et garçons. Les échanges sur ces questions permettent de construire avec les jeunes des références positives sur la sexualité et l'exigence de non-violence et de réciprocité des désirs ; à l'issue de ce préalable, les violences de la prostitution apparaissent comme évidentes.

Notre pédagogie repose sur le développement de compétences psycho-sociales (repérer les risques, faire face

aux difficultés, savoir demander de l'aide...) qui comprend un travail sur l'image de soi et sur sa relation aux autres, la capacité à s'exprimer et écouter ; le rôle prépondérant de l'égalité et la non-violence dans une relation (cet axe permet d'aborder la prostitution comme une violence et une entrave à l'égalité femmes-hommes) ; la remise en contexte de la prostitution dans l'ensemble des violences contre les femmes (abordant les stéréotypes et la socialisation hétérosexiste, le rôle des inégalités sociales et économiques dans les violences sexuelles et le système prostitueur).

Le Mouvement du Nid favorise la prise de parole des jeunes lors de l'intervention. Nous travaillons avec le personnel des établissements, pour nous assurer de la pertinence des thématiques choisies pour notre intervention et expliquer nos objectifs pédagogiques.

NOS VIDÉOS (COLLÈGES ET LYCÉES)

LE PIÈGE

Une collégienne, Emma, est la cible d'un jeune proxénète et de sa comparse, une fausse amie « rabatteuse ». En apparence, Emma n'est jamais forcée à la prostitution, pourtant son horizon se ferme inexorablement lorsque ses persécuteurs exploitent ses failles.



PORNOGRAPHIE, HORS CADRE

Tiffany est en galère, une copine lui a parlé d'un moyen rapide de gagner de l'argent, « le X ». C'est sous contrôle, il y a un contrat, on dit ce qu'on veut bien faire et ce qu'on ne veut pas. Mais lorsque la réalité se révèle tout autre, que peut bien faire la victime ?



PROXOLAB

L'action se déroule dans les locaux d'une start-up, Proxolab, incubateur de proxénètes. Un manager dévoile ses « tours de main » pour « recruter » de futures victimes. Il s'appuie sur l'exemple de Léa, une jeune fille en rupture familiale qui a publié sur des réseaux sociaux des infos sur sa vie intime. Un des jeunes proxénètes est déjà en contact avec Léa par messagerie instantanée...



ON N'EST PAS DES CARICATURES

Inès (15 ans) et Habib (16 ans) se livrent en toute sincérité dans une vidéo « best friends », un format en vogue sur les réseaux sociaux. Les deux adolescent·es partagent leurs conceptions de l'amour, de l'amitié et finissent par se révolter face à l'absurdité des modèles stéréotypés qu'on leur impose.



LE THÉÂTRE FORUM (COLLÈGES ET LYCÉES)

DEMAIN NOUS APPARTIENT

Pour échanger en laissant la part belle à la parole des jeunes, sur l'égalité femmes-hommes, le sexisme et la violence sexuelle, la réalité et le quotidien de la prostitution...



La sensibilisation du grand public : faire évoluer les mentalités



EN 2021

125 événements dans l'année
3 163 personnes sensibilisées
2 863 heures de bénévolat

Chaque année, les délégations du Mouvement du Nid organisent des événements pour sensibiliser l'opinion publique. La promulgation, le 13 avril 2016, de la loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel a encore renforcé notre volonté de pédagogie et d'explication du projet abolitionniste.

Pour notre association, ce vote historique marque le début d'une « révolution » des politiques publiques. Comme tout progrès majeur, il est nécessaire de l'accompagner pour expliquer et valoriser les améliorations qu'il entraîne.

Nos délégations jouent un rôle précieux dans cette tâche. Elles conçoivent des initiatives grand public, ainsi que des actions novatrices comme les procès fictifs sur la prostitution des mineur·es, souvent en coopération avec d'autres associations, et toujours dans l'esprit de relayer, modestement, les paroles des personnes prostituées rencontrées et soutenues par notre association.

Au niveau national, la revue *Prostitution et Société* ainsi que le site internet du

Mouvement du Nid sont des vecteurs d'information et de sensibilisation du grand public importants. Des campagnes et événements nationaux sont également organisés.

« *Le monde entier doit savoir la réalité de la prostitution.* »

Une femme accompagnée,
Eure-et-Loir

EN RÉSUMÉ

2021, LA SENSIBILISATION EN UN COUP D'ŒIL

En 2021, malgré les dispositions sanitaires encore en vigueur, nous sommes parvenus à mener 125 événements sur l'ensemble du territoire. Nous avons pu toucher un large public grâce à une mobilisation permanente et sur plusieurs canaux : une grande campagne vidéos de témoignages pour défendre les avancées de la loi du 13 avril et exiger une plus grande mise en œuvre de ses dispositifs protecteurs (p. 29) une campagne dans l'espace public à l'occasion du 25 novembre, articulée contre le féminicide prostitutionnel (p. 29), les publications toujours incisives de notre revue trimestrielle et ses témoignages ainsi que la création d'un nouveau format webinaire (p. 30), notre mobilisation aux côtés des victimes de la « prostitution filmée » (p. 31)... Nos délégations ont également proposé des contenus originaux pour remettre en cause les idées reçues et contribuer à la sensibilisation du grand public aux réalités de la prostitution (p. 30).

Sensibiliser aux violences subies par les personnes prostituées : une étape-clé pour y mettre fin !

Cette année 2021 était celle des 5 ans de la loi du 13 avril 2016. Pour cet anniversaire, nous avons réclamé plus que jamais une mise en œuvre volontariste de ses dispositions protectrices à l'égard des personnes en situation de prostitution : parcours de sortie, prise en compte de leur préjudice par la justice... Il était nécessaire de bien faire comprendre, face aux attaques des adversaires du modèle néo-abolitionniste, que la loi fonctionne lorsqu'elle est réellement mise en œuvre ! L'autre axe de sensibilisation que nous avons suivi en 2021 nous est particulièrement cher : donner encore plus de place aux personnes accompagnées par l'association et aux survivantes de la prostitution et faire entendre leur parole.

5 ans de la loi du 13 avril 2016 : on veut une phase 2 !

5 ans après son entrée en vigueur, la loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées a démontré qu'elle était un bon outil pour changer le regard de la société et donner des droits et des alternatives aux personnes prostituées. Mais, elle est encore loin d'être suffisamment mise en œuvre, faute d'un portage politique et de moyens à sa hauteur. C'est pourquoi nous avons créé une campagne demandant une « phase 2 de la loi ». Des visuels reprenant toute nos revendications pour chacun des piliers de la loi ont été diffusés sur les réseaux sociaux. Quinze vidéos ont été réalisées avec des survivantes de la prostitution, des femmes accompagnées, des responsables d'associations féministes, et des bénévoles du Mouvement du Nid...

Leur mot d'ordre commun : reconnaître les grandes avancées permises par la loi, et réclamer sa mise en œuvre à grande échelle. Les parcours de sortie (PSP) ont en effet changé la vie des centaines de personnes qui en ont bénéficié. Hope, qui a été la première bénéficiaire d'un PSP en France, et qui l'a donc maintenant terminé depuis trois ans, est désormais en CDI chez un prestataire en EHPAD, elle est logée, sa fille va bien. Maintenant, décrit-elle dans son interview vidéo, elle « vit dans un monde d'êtres humains ».

Il faut désormais qu'une phase 2 de la loi permette à 4 000 personnes par an de bénéficier de cette chance. Interviewée dans notre revue, la ministre Elisabeth Moreno a réaffirmé le soutien du gouvernement à la loi, assurant que « toutes les personnes prostituées qui le souhaitent doivent avoir accès à un parcours de sortie ».

Notre campagne s'est doublée d'une tribune signée par une cinquantaine de personnalités politiques, associatives, et de la société civile pour réclamer le déploiement de la loi. Les signataires concluent : « Nous tenons à défendre cette grande loi abolitionniste (...) et à lever un malentendu. Ceux que met en accusation l'abolitionnisme, ce ne sont pas les personnes prostituées mais bien ceux qui les exploitent, proxénètes et « clients », [ce sont] les stéréotypes et les inégalités, le sexisme et le racisme qui en sont le lot quotidien. »

Une forte mobilisation autour de la survivante Rachel Moran

Rachel Moran, survivante de la prostitution, est l'auteurice de *Paid for*, un livre témoignage majeur enfin traduit en français en 2021, sous le titre *L'Enfer des passes*, aux éditions



Libre. Avec Osez le féminisme! et CAP international, le Mouvement du Nid a co-organisé une tournée dans toute la France et à Bruxelles, afin de faire connaître le livre et son autrice, qui en plus d'avoir la plume précise et acérée, n'a ni sa langue dans sa poche ni l'habitude de céder aux tentatives de faire taire les survivantes.

Sa conférence-débat donnée le 15 novembre à la Cité Audacieuse à Paris, lieu dédié à l'égalité entre les femmes et les hommes, a fait salle comble. Le public était au rendez-vous tout au long du mois de novembre, comme à Lyon, où elle a été reçue par le collectif abolitionniste local, dont la délégation du Rhône du Mouvement du Nid. La tournée s'est poursuivie à Montpellier et à Toulouse, avec nos délégations locales.

Le 22 novembre, Rachel Moran était à Bruxelles, pour un dialogue public avec Amelia Tiganus, survivante de la prostitution et activiste barcelonaise. Cet échange éclairant, retransmis dans le cadre de notre webinar (lire p. 30) était co-organisé par les associations belges Isala, Université des femmes de Belgique et Le monde selon les femmes, dans le cadre de leur événement « semaine de lutte contre la marchandisation des corps des femmes : défense féministe ».

Stop violence prostitutionnelle !

Le mois de novembre, et en particulier la journée de lutte contre les violences faites aux femmes le 25, est un temps fort de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, parmi lesquelles la prostitution. Comme chaque année, le Mouvement du Nid participe aux manifestations organisées dans toute la France. En 2021, l'association a décidé de mettre l'accent sur le continuum des violences dans la prostitution, qui va jusqu'au meurtre et à l'assassinat.

Depuis toujours, les femmes en situation de prostitution sont en effet particulièrement touchées par les féminicides. Tuées par leur conjoint proxénète, ou, le plus souvent, par des « clients » prostitueurs. En se basant sur le remarquable dossier publié par Claudine Legardinier dans *Prostitution et Société* (n° 209), l'association a mené une campagne sur les réseaux sociaux et dans la rue sous le « hashtag » #stopviolenceprostitutionnelle. Ainsi, pendant tout le mois de novembre, des visuels reprenant les féminicides commis depuis la fin du 20^e siècle ont été diffusés, puis imprimés pour être brandis lors de la manifestation du 20 novembre à Paris.

Plusieurs délégations du Mouvement du Nid ont aussi choisi le thème du féminicide prostitutionnel. À **Montpellier** et **Toulouse**, les équipes ont participé à des happenings dans l'espace public, en exposant des chaussures (symbolisant les femmes mortes) auprès desquelles étaient disposées des bougies allumées en signe d'hommage et des cartons appelant à en finir avec les féminicides prostitutionnels.

Nos délégations départementales ambitieuses pour la sensibilisation

La délégation de l'**Hérault** a créé en 2021 une superbe expo photo : « Le lien qui MAINTient ». Une série de photographies, sur le thème du lien, de l'attachement au Nigéria, à la France, à travers des objets, des histoires, des vies... Alexandra, salariée du Mouvement du Nid, explique : « Les femmes que nous accompagnons viennent majoritairement du Nigéria. Tous les jours, nous pouvons noter à quel point les cultures nigériane et française sont éloignées, et tous les jours, il est des terrains de rencontres, d'apprentissages mutuels ». Un livre, un collier ou encore une leçon de français... sur ces photographies nous pouvons voir les mains des femmes tenant ces objets symboliques pour elles, qu'elles ont spécifiquement choisis. Ces magnifiques œuvres sont accompagnées d'un témoignage en français et dans leur langue maternelle, expliquant au spectateur pourquoi elles ont représenté cet objet.

La délégation du **Morbihan** a accueilli à l'occasion du 25 novembre le « procès fictif pour proxénétisme de mineures » conçu par la « start up d'éloquence » Polymnia. Il s'est joué devant une centaine de personnes le 21 novembre à **Lorient**.

La délégation des **Bouches-du-Rhône** a donné dans le cadre des mobilisations du 25 novembre une représentation de « *J'aimerais arrêté* » (sic), une pièce de théâtre créée à partir des échanges entre un bénévole du Mouvement du Nid et une étudiante en situation de prostitution.

Le 23 novembre à la Halle au Sucre de Lille, une conférence pour la protection des victimes de la traite était organisée par notre délégation des **Hauts-de-France** et a réuni un important public.

Enfin, saluons la campagne « Six mythes sur la prostitution », des vidéos créées par la délégation de **Haute-Garonne** par un étudiant en communication. Les bénévoles s'y prêtent à l'exercice de la déconstruction des mythes devant la caméra pour un résultat percutant !

Prostitution et Société, 4 numéros par an et un nouveau rendez-vous en webinaire !

Comme chaque année, notre revue s'est faite caisse de résonance des grands débats en lien avec la prostitution et l'exploitation sexuelle, les droits des femmes, l'éthique et la lutte contre toutes les inégalités. Le numéro 207 (janvier-mars) se consacrait à « L'assistance sexuelle », suite à un débat réactivé par la saisie du Conseil consultatif d'éthique (CCNE) par la secrétaire d'État, Sophie Cluzel. Le numéro 208 (avril-juin) faisait la synthèse

des enseignements du rapport de la Fédération des acteurs et actrices de terrain et des survivantes aux côtés des personnes prostituées (FACT-S), une étude de terrain sur la prostitution en France, qui identifiait 67 recommandations pour une meilleure application de la loi du 13 avril 2016 (lire aussi dans la rubrique plaidoyer, page 33). Le numéro 209 (juillet-septembre)

portait sur les féminicides prostitutionnels, à travers un travail très complet de recueil de données sur ces violences extrêmes, le plus souvent perpétrées par les proxénètes et les « clients ». Enfin, le dernier numéro de l'année, le 210, livrait un très beau dossier intitulé « Se libérer, elles s'en chargent » présentant les actions des personnes accompagnées au Mouvement du Nid, pour non seulement se réinsérer dans la société mais également trouver le chemin de leur émancipation.

Comme chaque trimestre depuis plusieurs décennies, chaque numéro a accueilli un nouveau témoignage d'une personne accompagnée par l'association. Le comité de rédaction, qui souhaite toujours élargir la place donnée à la parole des survivantes et des personnes prostituées, a eu le plaisir d'accueillir dans son sein Stéphanie, bénévole de notre délégation du Rhône et survivante.

2021 a aussi inauguré un tout nouveau format qui a rencontré un grand succès : « Les lundis de Prostitution et Société », des webinaires trimestriels préparés par le comité de rédaction, coordonnés et animés par Sandrine Goldsch-





midt, journaliste, chargée de communication et partenariats du Mouvement du Nid.

Le principe : inviter un ou une autrice, expert·e, survivante, à discuter d'un thème en particulier lié à des thématiques autour de la prostitution et des droits des femmes. Les 4 webinaires de 2021 ont permis d'entendre :

- Catherine Le Magueresse, juriste, ancienne présidente de l'AVFT, à l'occasion de la sortie de son essai *Les pièges du consentement* ;
- Saliha Boussedra, historienne spécialiste du marxisme, sur le thème « Marx était-il abolitionniste ? » ;
- Elianne Viennot, professeuse émérite d'histoire, et Frédéric Regard, historien spécialiste de Joséphine Butler, ont présenté « l'abolitionnisme contre l'ordre masculin » ;
- Rachel Moran et Amelia Tiganus, survivantes de la prostitution et animatrices de premier plan du mouvement abolitionniste.

Une intense présence numérique

Notre site www.mouvementdunid.org, entièrement reconstruit en 2020, regroupe les informations institutionnelles et de terrain de l'association et les articles de sa revue trimestrielle. Il est une référence pour toutes les personnes qui souhaitent des informations sur le système prostitutionnel et nos actions. La rubrique « Témoignages » est toujours celle qui attire le plus de visiteurs, avec les pages concernant les actions et les délégations. En 2022, le dispositif sera complété par une plateforme de formation en ligne.

Le Mouvement du Nid est également très actif sur les réseaux sociaux, où le nombre de ses abonnés augmente chaque année. Notre page Facebook est un lieu d'échanges pour une communauté fidèle (7 600 abonnés), où nous annonçons nos événements. Twitter (6 000 abonnés) nous permet de commenter l'actualité et de diffuser des informations institutionnelles. Quant à Instagram, où nous avons connu la plus forte croissance (2 000 abonnés), ce réseau nous offre le meilleur cadre pour relayer les actions de terrain de nos membres. Chaque mercredi, un focus est fait sur une de nos équipes locales, souvent mises en valeur par de

courtes vidéos. Une grande place était donnée aux témoignages de personnes accompagnées.

Instagram est aussi un outil intéressant pour la sensibilisation locale. Plusieurs délégations ont créé leur propre compte, comme l'Hérault, la Martinique, le Rhône, le Val-de-Marne et le Vaucluse. Campagnes locales, appels à bénévolat, photos et vidéos des actions... ces comptes donnent une belle image du dynamisme des équipes du Mouvement du Nid !



AGIR CONTRE LA PROSTITUTION FILMÉE

En 2016, lorsque le Mouvement du Nid adoptait une position sur la nécessité de lutter contre l'industrie pornographique, qui est une industrie de « prostitution filmée » à grande échelle, cette expression était encore inconnue. 5 ans après, une prise de conscience opère sur le sujet, face à l'ampleur des violences masculines qui y sont perpétrées.

Avec l'avocate du Mouvement du Nid Lorraine Questiaux, Osez le féminisme! et les Effronté·es, l'association a communiqué à plusieurs reprises autour du « procès du porno français », ces mises en examen de producteurs, réalisateurs et acteurs de films opérant comme des réseaux de proxénétisme. Une communication qui faisait suite au signalement en 2020 de faits de proxénétisme de la société de distribution de films Jacque et Michel et à l'ouverture d'une enquête contre les producteurs Pascal OP et Mat Hadix.

Les associations ont en effet recueilli les témoignages de nombreuses victimes qui ont fait appel à elles, et ont mesuré l'ampleur des viols prostitutionnels et des tortures et actes de barbarie institutionnalisés qu'elles ont vécu. En fin d'année, les associations se sont portées partie civile.

Le plaidoyer : obtenir la mise en place de véritables politiques publiques abolitionnistes



EN 2021

- 6 campagnes de plaidoyer
- 2 mobilisations nationales

Le Mouvement du Nid a déployé ces dernières années un effort important pour promouvoir la loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel, finalement promulguée le 13 avril 2016. Depuis lors, nous plaidons pour obtenir sa mise en place sur tout le territoire et dans tous les domaines de son application.

En délégation départementale comme au niveau national et international, nous n'avons cessé d'aller à la rencontre des responsables politiques et des différentes administrations et institutions pour les convaincre de l'importance de poursuivre la dynamique de la loi et d'aller plus loin, dans des domaines tels que le proxénétisme sur Internet, la prostitution des mineur·es, la prostitution filmée ou les arrêtés anti prostitution adoptés par plusieurs municipalités.

Enfin, nous poussons à un changement d'échelle pour donner les moyens à cette politique publique nouvelle d'atteindre son objectif : réduire le nombre de victimes de la prostitution.

C'est l'ensemble de notre Mouvement qui s'implique dans ce beau combat : d'une part, un engagement auprès des victimes du système prostituteur et contre ceux qui les

exploitent ; d'autre part, la conquête d'une société plus égalitaire et solidaire.

EN RÉSUMÉ

2021, LE PLAIDOYER EN UN COUP D'ŒIL

En 2021, la loi du 13 avril 2016 fêtait ses 5 ans, tandis que la société française affrontait la deuxième année de la crise sanitaire et sociale liée au COVID 19. Notre association s'est fortement mobilisée autour d'une revendication phare : 2,4 milliards d'euros sur 10 ans pour permettre la sortie de prostitution de toutes les personnes qui le souhaitent. Cette estimation s'appuie sur les travaux de plusieurs associations de terrain, dont le Mouvement du Nid, réunis dans la nouvelle Fédération des acteurs et actrices de terrain et des survivantes aux côtés des personnes prostituées (p. 33 et 34). Notre plaidoyer s'est aussi déployé très concrètement à toutes les échelles du territoire pour demander des aides pour les personnes prostituées touchées par la crise (p. 34). Nous avons enfin contribué aux luttes collectives contre la pornographie, la gestation pour autrui, « l'assistance sexuelle »... et pour rappeler inlassablement que la marchandisation du corps sous toutes ses formes est une violence faite aux femmes (p. 34 et 35).

*« Les clients s'en fichent. Ils veulent pas mettre le masque. Pourquoi ils viennent nous voir ? Moi, je suis obligée, je dois survivre. Mais je comprends pas pourquoi, eux, ils font ça »
Une femme accompagnée*

Plus de droits et de protection pour les victimes de la prostitution

En 2021, la loi du 13 avril 2016 a eu 5 ans. Face aux attaques répétées qu'elle subit de ceux qui défendent les intérêts de l'industrie du sexe, le Mouvement du Nid a mené un intense plaidoyer pour faire connaître la réalité de son bilan, et demander une mise en œuvre pleine et entière de la législation sur tout le territoire. Par ailleurs, face à une deuxième année de crise sanitaire, l'association a continué son travail d'alerte auprès des pouvoirs publics.

2,4 milliards d'euros sur 10 ans pour la sortie de prostitution

En février 2021, le Mouvement du Nid, la Fondation Scelles et l'Amicale du Nid se sont réunis autour d'un travail commun, un rapport inédit sur l'application sur le terrain de la loi du 13 avril 2016 par les associations qui s'en chargent quotidiennement. La publication du rapport a été l'occasion d'annoncer la naissance de la Fédération des acteurs et actrices de terrain et des survivantes aux côtés des personnes prostituées (FACT-S).

Loin de toute idéologie, l'objectif de ce rapport était, après le rapport inter-inspection de 2020, de donner une image très concrète de la mise en œuvre de la loi 5 ans après son adoption.

Dans ce rapport, les associations font le constat que la loi est trop peu ou trop rarement mise en œuvre, et que si elle n'a pas été remise en cause, il n'y a pas eu de volonté politique forte sur le sujet. Depuis 2017, il n'y a eu aucune campagne d'information publique sur la loi. Ce qui est d'autant plus fâcheux que là où elle est appliquée dans sa globalité, explique le rapport, la loi fonctionne ! Passant en revue les 4 piliers de la loi, le rapport constate l'importance du parcours de sortie de prostitution, une reconnaissance essentielle pour les victimes, qui doit être démultiplié et harmonisé. En effet, décliné par département, le parcours, accordé par une commission départementale de lutte contre la prostitution et le proxénétisme, souffre de manque de moyens, de lourdeurs administratives, et d'hétérogénéité dans son application. Les associations de FACT-S revendiquent la simplification du PSP, son homogénéisation et sa démultiplication. Au total, les associations demandent 2,4 milliards d'euros sur 10 ans pour que 40 000 personnes puissent ainsi sortir de la prostitution.



Facts publie un rapport inédit

Pour s'assurer que de nouvelles victimes n'entrent pas dans le système, le rapport insiste sur la nécessité d'assurer un avenir sans marchandisation du corps pour les jeunes et pour la généralisation des sessions d'éducation à la sexualité.

Notant les débuts d'un changement de regard sur les victimes du système, le rapport pointe la nécessité de poursuivre l'effort, en formant notamment toutes les professionnel·les à la compréhension du système prostitueur. Enfin, le Mouvement du Nid, l'Amicale du Nid, la Fondation Scelles et CAP international demandent une politique pénale homogène, dans l'application de l'interdiction d'achat d'acte sexuel. Malheureusement, celle-ci n'est effective que dans une quinzaine de départements tout au plus, et si les stages de sensibilisation des « clients » verbalisés sont un succès, ils restent très peu nombreux.

Au terme de ce rapport, FACT-S publie 67 recommandations dont 5 principales thématiques à retrouver dans l'infographie (voir page suivante).

5 ans de loi, l'occasion de pousser les recommandations de FACT-S

L'association a poursuivi son plaidoyer à l'occasion de l'anniversaire de la loi en lançant une campagne « on veut une phase 2 de la loi » (voir rubrique sensibilisation) et en intervenant en ce sens auprès des pouvoirs publics.

En avril, Stéphanie Caradec et Claire Quidet, respectivement directrice et présidente du Mouvement du Nid, ont participé à une table ronde organisée à ce sujet à la délégation aux droits des femmes du Sénat. Une table ronde qui a permis de mettre en avant que si le bilan de la loi n'était pas quantitativement suffisant, notamment sur les parcours de sortie, le texte lui-même n'était pas en cause, mais bien la mise en œuvre de la loi (voir revue de presse p. 56).

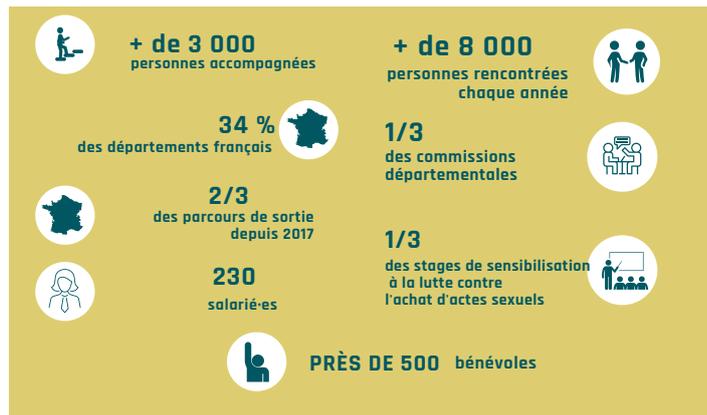


RENCONTRE AVEC ELVIRE ARRIGHI

Stéphanie Caradec, directrice, et Claire Quidet, Présidente du Mouvement du Nid, ont rencontré Elvire Arrighi la nouvelle cheffe de l'OCRTEH, l'Office central de répression de la traite des êtres humains. Une rencontre qui a permis de mettre en avant la nécessité de mieux accompagner les victimes et de travailler en partenariat avec les associations. Un point de vue que la commissaire a également pu développer dans une interview qu'elle a accordée à notre revue *Prostitution et Société*.

FACT-S

Fédération des Actrices et Acteurs de Terrain et des Survivantes de la Prostitution, aux côtés des Personnes Prostituées



5 RECOMMANDATIONS PRINCIPALES POUR UNE PHASE 2 DE LA LOI

1 UNE ALTERNATIVE À LA PROSTITUTION POUR TOUT·ES

multiplier et améliorer les parcours de sortie

- ◆ 4 000 PSP annuels, portés à un an, renouvelables une fois (idem pour APS et AFIS)
- ◆ Rappeler aux commissions la seule condition d'accès au PSP : le souhait de sortie de la prostitution.
- ◆ Augmenter l'AFIS au niveau du RSA et créer une allocation transitoire de pré-PSP.
- ◆ Faire une proposition d'hébergement dès le pré-PSP.
- ◆ Former tou·te·s les professionnel·les au contact des victimes actuelles ou potentielles.
- ◆ Prendre en charge l'accompagnement inconditionnel, y compris en dehors du dispositif PSP.
- ◆ Interdire les arrêtés municipaux qui maintiennent une forme de répression des personnes prostituées.

2 UNE GRANDE CAMPAGNE NATIONALE DE COMMUNICATION

- ◆ L'Etat doit s'engager dans la promotion du changement de regard de la société sur le système prostitutionnel en initiant dès 2021 des campagnes de sensibilisation autour de deux axes principaux.
- ◆ Intégrer la prostitution dans toutes les communications sur les violences faites aux femmes. Des messages de communication forts sur le système prostitutionnel doivent être émis par le ministère en charge de l'égalité pour changer le regard.

3 PAS D'IMPUNITÉ POUR LES PROSTITUEURS (CLIENTS ET PROXÉNÈTES)

- ◆ Sur tous les territoires, l'interpellation et la poursuite des "clients" doivent faire partie de la politique pénale.
- ◆ Disposer d'une instruction de politique pénale systématisant l'interpellation des « clients » prostitueurs lors des enquêtes sur les affaires de proxénétisme impliquant des victimes mineures.
- ◆ Les stages de sensibilisation contre l'achat d'actes sexuels doivent être mis en place dans tous les départements.
- ◆ Prévenir et combattre le proxénétisme de façon beaucoup plus importante et adaptée aux réalités actuelles, notamment par le renforcement des moyens humains et financiers de la lutte contre le proxénétisme.

4 GÉNÉRALISER LA PRÉVENTION POUR ASSURER AUX JEUNES UN AVENIR SANS MARCHANDISATION

- ◆ Développer massivement la prévention auprès des jeunes, pour les prévenir des réalités et dangers du système porno-prostitueur, obstacle à l'égalité entre les femmes et les hommes.

5 UN EFFORT FINANCIER À LA HAUTEUR DE L'ENJEU

- ◆ Budgéter en loi de finances 240 millions d'euros par an pendant dix ans pour que 40 000 personnes en situation de prostitution puissent s'insérer pleinement dans la société.
- ◆ Restituer au SDFE les 14 millions d'euros cumulés sur 2017 et 2018 non reversés à ce jour pour la lutte contre le système prostitutionnel.
- ◆ Octroyer aux associations spécialisées un niveau de financement public leur permettant de répondre à leurs différentes missions.
- ◆ Demander plus de transparence sur les montants des avoirs et biens criminels saisis par l'AGRASC dans les affaires de proxénétisme et traite des êtres humains et sur leur utilisation, afin que ces montants soient intégralement reversés pour la lutte contre le système prostitutionnel.

DES ASSOCIATIONS PRÉSENTES SUR LE TERRAIN

Nos associations sont présentes, dans 34 départements, auprès de 8000 personnes prostituées, que ce soit dans la rencontre sur les lieux de prostitution, l'accompagnement inconditionnel et/ou vers la sortie de prostitution, la sensibilisation des « clients » prostitueurs interpellés pour l'infraction de recours à la prostitution, la formation, la prévention et la sensibilisation.

AVEC LES SURVIVANTES DE LA PROSTITUTION

Dans la suite de cette logique, des survivantes de la prostitution sont impliquées dans FACT-S, en tant qu'expertes du système prostitueur, et militantes actives pour que la voix de la majorité puisse être entendue.

AUX CÔTÉS DES PERSONNES PROSTITUÉES

Nos associations agissent aux côtés et avec les personnes prostituées. Actrices des décisions qui les concernent, les personnes prostituées témoignent, s'engagent, prennent part aux discussions collectives et aux réflexions sur les actions mises en place.

UNE VOIX COLLECTIVE

La fédération d'actrices et d'acteurs ainsi constituée a pour objectif de faire savoir la réalité du système prostitutionnel, à travers l'action et les témoignages de celles et ceux qui sont au plus près de cette réalité. Cette fédération est abolitionniste, féministe, apolitique et aconfessionnelle.

CONTRE LA GESTATION POUR AUTRUI (GPA)

Le Mouvement du Nid est membre de la CIAMS, coalition pour l'abolition de la maternité de substitution, et dans ce cadre, soutient le plaidoyer contre la « GPA ».

En 2021 la CIAMS a organisé des rassemblements contre la GPA à Bruxelles et à Bilbao. Les manifestantes étaient en tenue de « Servante écarlate » (en référence aux femmes à qui est alloué le rôle de « mères porteuses » dans le livre de Margaret Atwood et la série éponyme).

En outre, la coalition a alerté en novembre face aux travaux de la conférence de La Haye, sur l'adoption d'un protocole sur la GPA. Selon elle la HCCH ouvrirait ainsi clairement la possibilité de la GPA au niveau mondial.

Faire exister le comité de suivi de la loi

Le Mouvement du Nid a fait un intense plaidoyer ces dernières années auprès du gouvernement pour réactiver le comité de suivi de la loi du 13 avril 2016, qui doit coordonner sa mise en œuvre. Une réunion a été obtenue en février 2021, réunissant toutes les administrations concernées. À cette occasion, les associations partenaires dans FACT-S membres de ce comité de suivi : le Mouvement du Nid, la Fondation Scelles et l'Amicale du Nid, ont présenté leurs recommandations pour une meilleure mise en œuvre sur le terrain de cette loi historique.

Pousser l'État à venir au secours des personnes prostituées en situation de COVID

À chaque nouvel épisode de la crise sanitaire, le Mouvement du Nid s'est mobilisé auprès de l'État pour que soient activées les aides financières (tickets-services) et tous les soutiens possibles pour permettre aux personnes prostituées de faire face à l'arrêt de leur activité et à la précarité accrue. Que ce soit au niveau national ou local, tous les partenaires ont été mobilisés.

Contribuer à la prise en compte de la prostitution parmi les violences sexistes et sexuelles

Tout au long de l'année, le Mouvement du Nid a participé aux réunions régulières organisées par la ministre en charge de l'Égalité entre les femmes et les hommes concernant la prise en charge des femmes victimes de violences dans le contexte de la crise sanitaire. Nous avons pu faire remonter nos constats de terrain et émettre nos propositions pour une meilleure information, assistance et protection des victimes. Nous avons notamment appelé à intégrer toutes les femmes victimes de violences dans les dispositifs et campagnes d'information dédiés aux violences conjugales.

Le Mouvement du Nid a participé aux réunions du Haut Conseil à l'Égalité dont il est membre, au sein de la commission « violences de genre ».

Ainsi, l'association a participé aux travaux qui ont permis la publication par le HCE d'un avis sur la prostitution et d'un communiqué de presse à l'occasion de l'anniversaire de la loi : « Cinq ans après l'adoption de la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées, le HCE appelle à sa mise en œuvre complète sur l'ensemble du territoire, à la hauteur des ambitions de la politique abolitionniste de la France ». Il y a fait des recommandations concrètes, notamment sur l'augmentation et l'amélioration des parcours de sortie, ainsi qu'en demandant une politique pénale d'une grande fermeté, notamment envers les acheteurs d'actes sexuels, les « clients » prostitueurs.

Le HCE a également publié un avis sur l'infraction de viol sur mineur, auquel le Mouvement du Nid a contribué. Le HCE s'est ensuite félicité de la création d'une infraction autonome criminalisant tout acte de pénétration sexuelle entre un adulte et un·e mineur·e de 15 ans, y incluant les mineur·es en situation de prostitution.

Le travail de plaidoyer pour une meilleure prise en compte de la prostitution dans le continuum des violences sexuelles s'est également poursuivi auprès de l'Assemblée nationale. Comme chaque année, Stéphanie Caradec, la directrice de l'association, a été auditionnée par la délégation aux droits des femmes (DDFE) de l'Assemblée à l'occasion du Projet de loi de finances (PLF2022). En décembre 2021, la directrice était à nouveau auditionnée par la DDFE sur la mise en œuvre des recommandations adoptées par la délégation au cours de la législature.

Enfin, la présidente du Mouvement du Nid, Claire Quidet, a été auditionnée en juin au Sénat sur le lien entre la prostitution et la précarité étudiante.



Lutter contre la prostitution filmée

Le Mouvement du Nid est engagé depuis plusieurs années dans le plaidoyer pour faire reconnaître l'industrie de vidéos pornographiques pour ce qu'elle est : un vaste réseau de proxénétisme et prostitution filmée dans lequel des violences sexuelles et tortures sont pratiquées à grande échelle. En 2021, l'association, aux côtés d'Osez le féminisme! Et les Effronté·es, a régulièrement alerté sur la question, alors que de nouvelles mises en examen ont eu lieu dans ce qu'on surnomme déjà : « le procès du siècle » : huit accusés de viols, proxénétisme et traite des êtres humains parmi les producteurs (Pascal OP, Mat Hadix), acteurs, « rabatteurs ». La responsabilité des diffuseurs (Jacquie et Michel, Dorcel), est engagée dans une affaire dans laquelle plus de 50 victimes ont été identifiées. Les trois associations ont décidé de se porter partie civile afin de défendre la voix des victimes, dont certaines sont accompagnées par les associations. Les trois associations ont porté le sujet auprès du HCE, de l'ARCOM (ex CSA) et de la ministre Elisabeth Moreno.

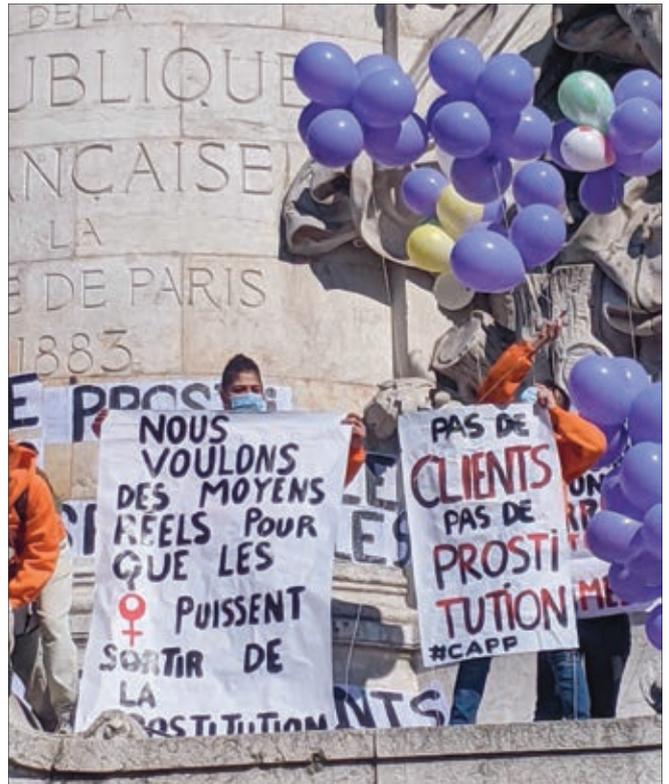
« L'assistance sexuelle : voie sans issue »

Dans un numéro spécial de *Prostitution et Société*, le Mouvement du Nid a fait le point sur l'assistance sexuelle, pour dénoncer encore une fois une « fausse bonne idée ». C'était une réponse à la saisine du Collectif national consultatif d'éthique (CCNE) par la secrétaire d'État Sophie Cluzel. Avec d'autres associations, Femmes pour le dire, Femmes pour agir (FDFA) et la Fondation Scelles, le Mouvement du Nid a par ailleurs édité un rapport très complet qui démontre les dangers d'une telle pratique. Le CCNE, a réaffirmé en juillet 2021 dans un avis que « l'assistance sexuelle » n'est pas compatible avec le cadre légal relatif à la prostitution.

Sans s'y opposer frontalement, le CCNE rappelle la nécessité qui s'ensuivrait « de modifier le cadre légal relatif à la prostitution et donc de s'affranchir des principes éthiques qui s'y réfèrent », auxquels il déclare être « particulièrement attaché ». Il renvoie donc la décision à la sphère politique et législative. Saisi par la secrétaire d'État dans une lettre du 2 février 2020, le CCNE a procédé à de nombreuses auditions entre novembre 2020 et mars 2021 : associations représentatives, professionnels accompagnants, « assistantes sexuelles » venues de pays étrangers... La présidente du Mouvement du Nid, Claire Quidet, et Grégoire Théry, alors porte-parole, figuraient parmi les personnes auditionnées.

LE MOUVEMENT DU NID MEMBRE DE LA CLEF

En septembre 2021, le Mouvement du Nid a adhéré à la Coordination pour un lobby européen des femmes, la CLEF, qui rassemble de nombreuses associations de lutte contre les violence sexistes et sexuelles. L'association a pu par ailleurs participer à un « mardi de la CLEF » qui s'est déroulé en vidéoconférence.



Place de la République à Paris, le 7 mars 2021

Groupe de travail sur la prostitution des mineurs

Le Mouvement du Nid a continué de participer aux réunions du groupe de travail interministériel sur la prostitution des mineurs qui a abouti à la remise d'un rapport au Secrétaire d'État chargé de l'Enfance et des familles.

Le Mouvement du Nid a participé à la présentation du plan interministériel de lutte contre la prostitution des mineurs. Il a publié un communiqué de presse pour saluer cette initiative qui devrait permettre une meilleure prise en charge des victimes tout en regrettant qu'aucune action concrète n'ait été prévue pour améliorer la répression des « clients » et qu'aucune articulation claire n'ait été prévue avec la politique publique existante de lutte contre les violences sexistes et sexuelles et en particulier la prostitution.

Des attaques contre les survivantes

Cela devient une triste habitude. Le 7 mars 2021, sur la place de la République à Paris, lors d'un rassemblement « On arrête toutes », des militantes de l'Amazone et du Collectif abolition porno prostitution portant des pancartes abolitionnistes pour demander une meilleure mise en œuvre de la loi du 13 avril 2016 ont été violemment prises à partie par quelques dizaines de militantes hostiles. Elles ont dû être exfiltrées, par des organisatrices. Certaines survivantes étaient en état de choc. Parce qu'elles osent dire une vérité bien loin du diktat du lobby « pro travail du sexe », qui sert les intérêts et les profits des proxénètes et des prostituteurs, tout semble permis pour les réduire violemment au silence. Des agressions ou des gestes pour les empêcher de s'exprimer ont également eu lieu à Tours et Montpellier.

MOUVEMENT DU NID-FRANCE



Une vie démocratique dynamique et résiliente
face à la crise

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

Travailler ensemble, se retrouver malgré la distance

Notre Assemblée générale 2021, tenue en visio en juin, s'est centrée sur le vote des documents statutaires tandis que notre Université d'été nous a enfin permis de nous retrouver « pour de vrai » : 58 membres de l'association ont fait le déplacement à Nantes en septembre 2021.

Une Assemblée générale pour prendre de la hauteur et préparer l'avenir

Pour toute association, l'Assemblée générale (AG) est un moment unique, où le collectif partage un temps de travail et de convivialité. Les restrictions sanitaires liées au Covid ne nous ont hélas pas laissé d'autre choix que de réaliser la nôtre à distance cette année encore. Nous avons cependant tout mis en œuvre pour permettre au plus grand nombre d'y participer et nous avons garanti que les décisions soumises au vote des participant·es puissent être examinées dans le respect de nos statuts. Grâce au soin accordé à la préparation, pas de « fracture numérique » à déplorer au sein du Mouvement du Nid : des membres de tous âges et de tout niveau d'aisance informatique ont participé et fait parvenir leurs votes.

Cette AG 2021 fut unique en son genre puisqu'elle s'est consacrée aux enseignements de l'année 2020, à nulle autre pareille. Les membres de l'association ont pris pleinement la mesure des « situations critiques, dramatiques des personnes prostituées, si durement frappées par cette crise sanitaire exceptionnelle », comme l'a rappelé Claire Quidet, présidente de l'association ; mais aussi de l'inventivité et de la détermination qui ont encore accru l'« admirable solidarité associative qui a permis notamment de fournir des aides de première nécessité, alimentation, produits d'hygiène, soutien aux femmes avec enfants, hébergements d'urgence pour les personnes ayant perdu leur logement faute de ressources, ou qui en ont été brutalement expulsées parfois par leurs proxénètes ». Les membres de l'association ont mis à profit cette AG pour consolider



leurs pistes d'action face à la crise, constatant combien elle soulignait la pertinence de « notre projet de société, celui d'un monde sans prostitution (...) porteur de valeurs progressistes, égalitaires et émancipatrices ».

Université d'été, le temps des retrouvailles !

Les 18 et 19 septembre, 58 membres de l'association, venus de 23 délégations différentes, se sont réunis à Nantes le temps d'un week-end studieux et fédérateur. Notre Université d'été a permis un approfondissement de notre réflexion sur l'impact de la crise sanitaire sur l'accompagnement des personnes en situation de prostitution, tel que nous le concevons au Mouvement du Nid. Grâce aux membres présents sur le terrain et au travail de synthèse réalisé par le Comité national et le secrétariat de l'association, un état des lieux instructif s'est dessiné, rendant compte tant des conditions d'existence dégradées des personnes accompagnées que de la fatigue des équipes, après 18 mois de crise sanitaire.

Chacun·e a témoigné des évolutions dans ses pratiques, poussant le questionnement jusqu'aux questions du vocabulaire employé, le sens de « relais » du Mouvement du Nid, auprès de personnes extrêmement isolées, pour construire des passerelles vers le droit commun.

L'Université d'été a aussi offert des ateliers pour élaborer collectivement nos analyses et nos positions dans le cadre de sujets brûlants d'actualité, comme les élections présidentielles et législatives à venir ainsi que la prostitution des mineures.



Les responsables de délégations élaborent ensemble les orientations de leur association

Cette assemblée ouverte aux délégué·es départementaux du Mouvement du Nid est animée par son Comité national. Elle se réunit habituellement deux fois par an pour deux jours de travaux communs au Secrétariat national du Mouvement du Nid, durant lesquels, les délégué·es font part de leurs préconisations pour l'orientation de l'action du Mouvement du Nid. Le Conseil national d'orientation (CNO) de printemps permet un point d'étape avant l'Assemblée générale (AG), celui de l'automne mesure les effets des décisions de l'AG précédente et affine leur application. Les délégué·es y partagent les informations du terrain, les problématiques locales, les actions en cours et les projets de leur équipe ainsi que leurs faiblesses et leurs forces. Le CNO est aussi un temps de dialogue entre les délégué·es, le Comité national et le Secrétariat. Enfin, les délégué·es y bénéficient d'informations et de conseils concernant les salarié·es, les stagiaires et les volontaires en service civique qui travaillent dans leur délégation.

En 2021, le CNO de printemps a malheureusement dû se dérouler à distance du fait des restrictions limitant les rassemblements. Il a toutefois fortement rassemblé une grande majorité des responsables du Mouvement du Nid qui ont suivi cette visio-conférence tout au long de la journée du 10 avril.

CNO de printemps (10 avril 2021)

Son ordre du jour s'est centré sur la préparation de l'Assemblée générale à venir : points d'étape des différents projets nationaux, travail collectif autour des « Visio(n)s du Nid », notre chantier d'élaboration d'un projet associatif, réflexion sur la participation du Mouvement du Nid aux mobilisations des associations luttant contre les violences faites aux femmes et pour l'égalité femmes hommes, à la lumière des violences exercées contre des manifestantes dont le seul tort était d'être abolitionnistes.

Un tour de table de l'ensemble des délégations a permis également de dresser un bilan de l'impact de la crise sanitaire sur les personnes prostituées et de l'activité de terrain de l'association, ainsi que des freins et leviers identifiés sur chaque territoire.

CNO des 20 et 21 novembre 2021

Ce CNO a repris et développé le travail initié lors de l'Assemblée générale, et particulièrement les réflexions liées à notre travail de terrain, avec l'élaboration d'un cadre commun sur les modalités de la délivrance des aides directes aux personnes accompagnées, tout en conservant la philosophie de notre action.

En vue de la refonte du projet associatif, le CNO s'est penché sur le vocabulaire utilisé pour décrire nos actions et nos membres (militant·e ou adhérent·e ; rencontres plutôt que maraudes ; personnes accompagnées plutôt que « béné-

ficiaires »...). Cette posture réflexive, loin d'être anecdotique, est nécessaire pour maintenir la cohérence entre notre raison d'être – le soutien aux personnes prostituées et la lutte contre le système prostitueur – et nos actions de terrain.

Ce CNO a aussi été un temps intense de mobilisation puisque les participant·es, rejoints par des membres du Mouvement du Nid venus de toute la France, ont défilé lors de la manifestation parisienne du 20 novembre contre les violences faites aux femmes. Notre association y formait un cortège abolitionniste aux côtés de la Fédération Nationale des CIDFF, d'OLF, de Solidarité femmes 3919, du CFCV, des Effronté·es...

Le dimanche, les délégué·es ont travaillé sur la politique salariale de l'association et les différents animateurs et animatrices des projets nationaux ont présenté des points d'étape.



Les délégué·es, chef·fes d'orchestre de l'action départementale

Le Mouvement du Nid s'appuie, pour mettre en œuvre ses actions, sur une unité départementale : la délégation. Celle-ci est composée de militant·es auxquels peuvent s'associer des sympathisant·es et des salarié·es ; elle se choisit un·e délégué·e départemental·e et éventuellement un ou une co-délégué·e parmi les militant·es. Cette personne reçoit alors délégation du Comité national pour mettre en œuvre au niveau local la politique et les actions de l'association. Les délégué·es ont de nombreuses tâches et un rôle essentiel dans la cohésion du Mouvement. Ils et elles organisent l'action de la délégation au niveau local, développent la formation de ses membres, promeuvent l'engagement et recherchent de nouveaux militants et militantes. Les délégué·es représentent localement le Mouvement du Nid et engagent des partenaires. Ce sont eux et elles qui veillent au suivi financier et ont la responsabilité des salarié·es le cas échéant. Enfin, grâce à leurs échanges et leurs apports lors des assemblées générales, commissions, conseil national, et leur dialogue avec le Comité national, ils et elles maintiennent une unité dans notre action sur l'ensemble du territoire.

Le Comité national, une instance motrice pour l'action nationale

Le Comité national est l'instance exécutive du Mouvement du Nid-France, composé de militant·es élus par l'Assemblée générale. Il désigne en son sein, pour un mandat de trois ans renouvelable, le ou la président·e, le ou la secrétaire général·e, le ou la trésorier·e.

En 2021, le Comité national comptait six membres : Claire Quidet, présidente, Marion Sauvage, secrétaire générale, Nastasia Hollender, trésorière, Évelyne Bar, Lenaig Le Fouillé et Élodie Pélissier.

Le Comité national s'est réuni à 14 reprises en 2021 (habituellement, huit réunions sont tenues chaque année). Ces réunions sont l'occasion de faire un point sur le réseau des délégations départementales, les actions de plaidoyer, les relations avec les personnalités, partenaires et institutions, de préparer les réunions nationales (CNO, AG), les projets d'échelle nationale, les formations des militant·es, les sujets abordés dans la revue *Prostitution et Société*, ou encore de piloter les questions financières et de ressources humaines.

Entre chaque réunion, le Comité national se donne une feuille de route répartie entre ses membres et le Secrétariat national. Plusieurs militant·es ont été, en 2021, missionnés par le Comité : Grégoire Théry (relations institutionnelles, plaidoyer), Jacques Hamon (directeur de la publication de la revue *Prostitution et Société*), ainsi que Pierre Albert qui représente le Mouvement du Nid au Collectif de lutte contre la traite des êtres humains et au conseil d'administration de la Fondation Scelles.

Une mobilisation importante face à la crise, en soutien aux délégations

Le Covid et la crise sociale qui en est indissociable ont entraîné un surcroît de mobilisation et de travail de la part

Des responsabilités partagées

Au sein du Comité national, des membres se sont vu confier la responsabilité du suivi de questions spécifiques :

- Nastasia Hollender : Soutien aux délégations.
- Evelyne Bar : Accompagnement à l'OFPRA.
- Lenaig Le Fouillé et Marion Sauvage : Affaires juridiques.



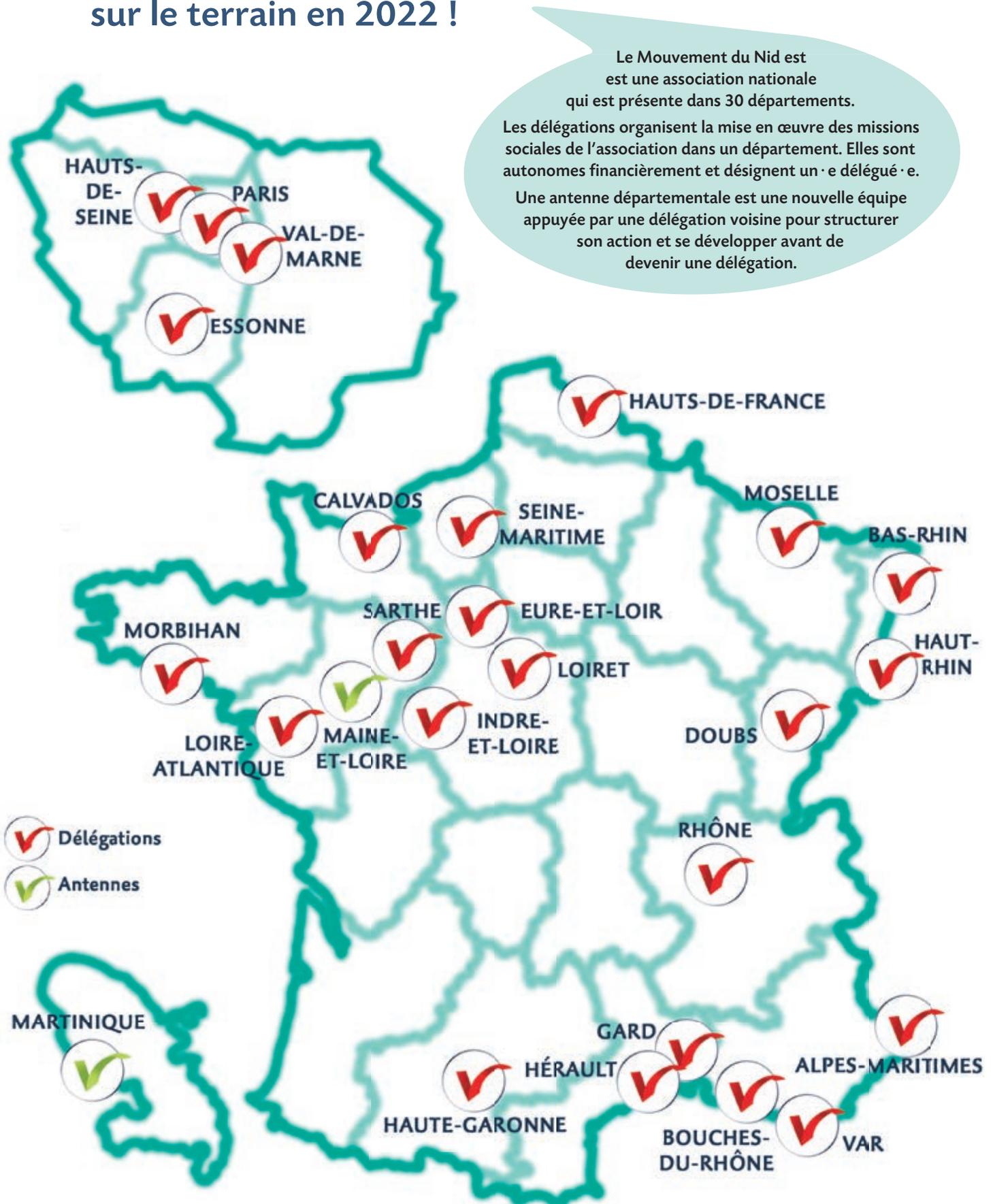
des membres du Comité national ; elles et ils ont la lourde tâche d'adapter et de développer l'action de l'association dans ce contexte inédit et dramatique. Cet effort est partagé avec les délégué·es, responsables départementaux de notre association, avec qui de nombreux échanges ont lieu pour préparer le travail du comité, et le Secrétariat national.

Le rôle du Secrétariat national

Le Secrétariat national assure une partie de la mise en œuvre de cette mission de soutien aux délégations au quotidien. Dans le contexte de crise sanitaire et sociale, toute l'équipe a été particulièrement mobilisée pour appuyer les délégations en matière de financements, développement des partenariats, définition du plaidoyer financier, organisation du travail des équipes locales, équipement informatique pour assurer la continuité d'activité, définition des besoins, communication au grand public des actions mises en place et de l'impact de la crise pour les personnes prostituées.

Le Secrétariat national a également pris en charge le suivi des agréments nationaux (accueil de volontaires en service civique, mise en œuvre des parcours de sortie), organisé les formations nationales, assuré la logistique des CN, CNO et AG et conduit les projets nationaux. Il assure enfin la gestion des ressources humaines ainsi que la comptabilité nationale et combinée, réalise la maquette des outils, prépare les commandes des documents de prévention, formation et sensibilisation. Il conçoit des actions de communication, de plaidoyer et de relations institutionnelles.

24 délégations et 2 antennes pour agir sur le terrain en 2022 !



Une année de transition et de redynamisation pour notre action associative

L'année 2021 a été marquée par la reprise complète de nos activités de terrain mais également par le maintien d'une urgence sociale forte complexifiée par une diminution des aides exceptionnelles et des solutions dans les territoires.

Une transition s'est également opérée au sein des équipes qui ont réinvesti progressivement les différents pans de leur action de terrain, après plusieurs mois rythmés par le distanciel et la suspension des projets. En 2021, le soutien aux délégations dans leur démarche de redynamisation, a donc été une priorité.

Dans ce contexte et dans la continuité du diagnostic national réalisé fin 2019-début 2020, nous avons également souhaité repenser avec l'ensemble des membres du Mouvement du Nid notre organisation et nos pratiques dans la perspective de la refonte de notre projet associatif.

Dans la continuité de l'année 2020...

Nos délégations font le constat d'un risque prostitutionnel élevé sur leur territoire, dans un contexte de précarité générale. Les équipes constatent la fragilisation des situations, ce qui nécessite une présence forte sur le terrain pour restaurer le lien social et humain, abîmé en 2020 par le distanciel et l'isolement. L'accompagnement vers une sortie de prostitution se confronte aujourd'hui à une réalité sociale et économique défavorable et limitante en termes d'alternatives. Notre soutien inconditionnel est donc particulièrement essentiel en cette période pour endiguer, autant que possible, le risque prostitutionnel auquel sont confrontés les publics précaires (femmes, étudiant·es, famille monoparentale, jeunes sortant·es de l'ASE...).

Dans cette deuxième année de crise sanitaire et sociale, le Secrétariat national a coordonné la redistribution des aides exceptionnelles pour appuyer les délégations dans leurs actions d'accompagnement. Ces aides ont été moins significatives qu'en 2021. Cependant, le soutien de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (tickets-services) et de la Fondation des femmes (hébergements d'urgence à l'hôtel) ont couvert, dans la majorité, les besoins recensés tout au long de l'année par nos délégations départementales.

Contrairement à 2020, nous avons relevé des disparités entre les territoires concernant les réponses apportées à l'urgence sociale et les ressources disponibles. Cette hétérogénéité préexistait à la crise sanitaire et tend à réapparaître. Il nous appartient donc aujourd'hui de faire remonter les besoins et les manques repérés au niveau national pour penser des solutions de long terme pour les personnes en situation de prostitution ou exposées à ce risque, dans ce contexte « d'après-crise ».

La dynamique de réseau et le soutien aux délégations

La consolidation de notre dynamique de réseau s'est confirmée en 2021 avec la reprise des déplacements auprès

des délégations et un appui renforcé auprès de certaines équipes, la rencontre de plusieurs DDFE dans le cadre des partenariats locaux, le soutien à une création d'antenne, la co-construction de feuilles de route locales pour repenser un cap commun et des projets sur les territoires.

En 2021, la coordinatrice nationale s'est déplacée auprès de la moitié des délégations départementales pour rencontrer les équipes, appréhender les réalités locales et apporter un appui concernant :

- Les demandes de financements et la recherche de co-financements ;

- La co-élaboration de projets de territoire poursuivant un double objectif : redéfinir un cap commun et des priorités d'action en interne et valoriser le sens et l'impact de notre action associative dans la lutte contre le système prostitutionnel à l'externe ;

- La participation aux commissions départementales de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle récemment installées ou pour lesquelles des points d'alertes nous ont été remontés ;

- Les rencontres partenariales avec les Déléguées régionales et départementales aux Droits des femmes et à l'égalité femmes-hommes pour développer et renforcer nos partenariats ;

- L'animation et la coordination d'équipe, en soutien des délégué·es départementaux·ales et afin d'accompagner les réflexions et questionnements émergents dans le contexte de crise sanitaire.

En 2021, un appui renforcé a été proposé à 6 délégations afin de les accompagner dans leur dynamique de changements liée, en majorité, au contexte de crise : passation des responsabilités ou absence temporaire de gouvernance locale, mouvements au sein des équipes (accueil des nouveaux·elles bénévoles, création de poste et accompagnement individualisée, médiation...), consolidation et développement des partenariats locaux...

Nous avons accueilli plusieurs sollicitations pour des créations d'antennes en 2021. Ces premiers contacts ont permis de cartographier les territoires sur lesquels des besoins sont recensés et d'identifier des volontés locales qu'il convient désormais d'accompagner pour pouvoir concrétiser ces projets de création d'antenne. À ce jour, cette perspective est bien engagée, et donc une nouvelle antenne du Mouvement du Nid devrait voir le jour en 2022 ! Par ailleurs, dans le Vaucluse une équipe se reconstitue avec une volonté forte de réinvestir ce territoire et nous accompagnons cette dynamique.

Afin de sécuriser les financements des délégations et de s'inscrire dans une projection à plus long terme de notre action locale, nous avons initié un travail pour co-élaborer des projets de territoire sur une durée de 3 ans et ainsi aboutir à un financement pluriannuel.

Ces projets constituent une photographie des actions existantes sur chaque territoire mais également des actions à consolider ou à développer au regard des besoins identifiés et dans la perspective d'un changement d'échelle et d'une sécurisation du budget global pour chaque délégation.

Ces projets ont été travaillés conjointement en équipe et avec l'appui de la coordination nationale. Chaque projet constitue une feuille de route. Cette démarche a vocation à être déployée auprès de la majorité de nos délégations en 2022.

REFONTE DE NOTRE PROJET ASSOCIATIF

Une démarche collaborative, la « Visio(n) du Nid »

La refonte de notre projet associatif s'est poursuivie et renforcée en 2021 avec la « Visio(n) du Nid », une démarche collaborative initiée en 2020. Son objectif : engager une concertation et une co-réflexion avec l'ensemble des membres du Mouvement du Nid autour de 5 grands axes :

- Qu'attend-on de notre tête de réseau ?
- Gouvernance en délégation : quel est notre socle commun ?
- L'engagement bénévole, militant et salarié au Mouvement du Nid : quel équilibre ?
- La rencontre, l'accueil et l'accompagnement au Mouvement du Nid : objectifs, esprit, posture ?
- Identité associative, entre unité et diversité : quelle dynamique de réseau ?

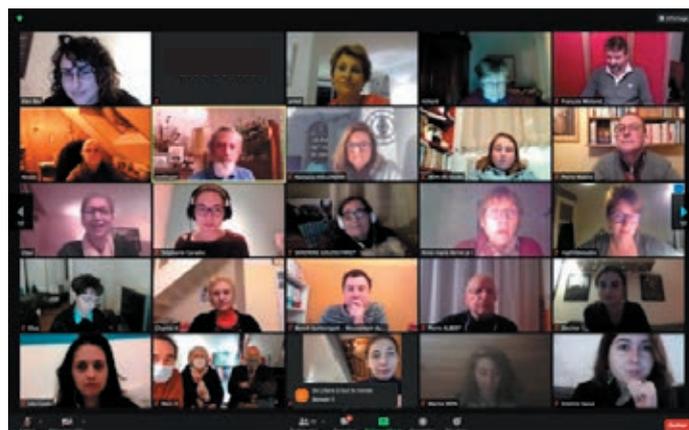
Chaque atelier thématique, proposé en visioconférence pour permettre une large participation, a été animé sous la forme d'une discussion collective, conduisant à interroger :

- Le sens de nos missions, le périmètre de notre action et nos pratiques au regard des nouveaux enjeux (internes et externes) afin d'élaborer un projet associatif adapté et réaliste ;
- Notre articulation entre l'échelle nationale et l'échelle locale : nos besoins communs et spécifiques, la prise en compte des réalités et des dynamiques sur les différents territoires afin de renforcer notre culture commune.

La volonté d'ouvrir une grande concertation et de recueillir les points de vue, les idées, les propositions de chacun·e a été accueillie très positivement et la forte mobilisation a été le reflet de cette adhésion. La Visio(n) du Nid a rassemblé une centaine de membres de l'association, représentant 15 délégations.

Cette discussion associative a été animée de décembre 2020 à septembre 2021. Certaines thématiques denses ont été proposées en deux temps d'ateliers afin de permettre une discussion de qualité et de favoriser toutes les contributions.

Pour valoriser cette démarche et associer l'ensemble de notre réseau aux différentes étapes de cette concertation, nous avons réalisé des vidéos de présentation, créé un forum dédié sur notre intranet, élaboré des flyers d'invitation et des infographies pour chaque atelier, enregistrés l'ensemble des échanges pour permettre une consultation a posteriori,



produit des synthèses. Tous ces médias ont participé à rendre concrète et transparente la démarche et ainsi à fédérer autour d'elle. Cette démarche a contribué à la consolidation de notre dynamique de réseau, en permettant de :

- Renforcer les liens en interne (entre bénévoles, entre bénévoles et salarié·es, entre délégations, entre l'échelon local et national) ;
- Favoriser l'interconnaissance et la reconnaissance de chacun·e dans ce qu'il/elle apporte à notre action associative ;
- Développer une démarche de concertation à distance qui perdurera à l'avenir (démarche de digitalisation), de renforcer notre démocratie associative et notre dynamique commune en questionnant notre fonctionnement et nos pratiques ;
- Penser ensemble notre avenir associatif au regard des réalités actuelles (internes et externes) et des convictions qui nous fédèrent.

La Visio(n) du Nid s'inscrit dans une démarche globale qui se clôturera en 2022-2023 avec la présentation et le vote de notre nouveau projet associatif. Pour chaque thématique, nous avons repéré ce qui faisait notre unité associative et recueilli la diversité des points de vue, des approches et des pratiques sur certains sujets qu'il convient aujourd'hui de creuser et d'affiner, sous un autre format de concertation. Tout au long de ce travail, nous avons apprécié la mobilisation active et les riches contributions de nos membres à cet effort de réflexion collective.

La formation continue de nos membres

Notre dynamique de formations internes très fortement ralentie en 2020 a repris progressivement en 2021, en présentiel et en distanciel, permettant ainsi de répondre aux besoins en formation les plus urgents.

Le contexte empêché en 2020 a permis de souligner l'importance de ces temps nationaux qui sont l'occasion de rencontres, d'échanges, de partage d'expériences et de pratiques entre délégations mais également des espaces de prise de recul concernant l'action quotidienne de terrain à travers la transmission de savoirs théoriques et objectivés. La démarche de formations internes participe clairement à vitaliser notre dynamique de réseau, à conforter l'engagement militant de chacun·e et à adapter nos pratiques au plus près des besoins des femmes accompagnées.

Les Sessions de base qui correspondent à la formation initiale proposée à l'échelon national pour les nouveaux·elles bénévoles et salarié·es ont repris en juin 2021. Ces formations en présentiel constituent un temps fort dans la démarche d'accueil et d'intégration que nous portons au sein du Mouvement du Nid.

Le contexte sanitaire et social du 1^{er} semestre 2021 a nécessité le report des sessions initialement programmées et une limitation du nombre de participant·es. Néanmoins, les deux sessions annuelles ont eu lieu en 2021, permettant ainsi à 30 nouvelles personnes, engagées depuis quelques mois à nos côtés, d'acquiescer le socle commun de connaissances et de mieux appréhender la philosophie et la déclinaison concrète de notre action associative.

En complément, des formations d'approfondissement s'inscrivent dans une logique de formation continue pour



les salarié·es et les bénévoles réguliers ont été proposées à distance et ont regroupés 65 participant·es, sur l'année.

Ces formations d'approfondissement sont pensées pour répondre très concrètement aux interrogations de terrain et apporter du contenu de formation via des outils et ressources pratiques, des mises en situation et une démarche participative qui favorise la réflexion collective.

La matière de ces formations est disponible sur notre intranet et permet ainsi à l'ensemble des délégations de pouvoir y accéder. Chaque formation donne lieu à un forum de discussion dédié à la thématique pour pouvoir prolonger

Session de base, un temps de formation essentiel et fédérateur

Après un fort ralentissement de notre dynamique de formations, l'année 2021 nous a permis une reprise progressive des temps de formations à destination des nouveaux·elles membres du Mouvement du Nid, pour lequel·les une forte demande était identifiée. Ainsi, deux « Sessions de base » qui correspondent aux formations initiales ont été organisées les 19 et 20 juin et 2 et 3 octobre 2021, regroupant chacune une quinzaine de bénévoles et salarié·es.

Cette première formation interne est une étape importante dans le parcours des bénévoles et salarié·es au sein du Mouvement du Nid. Elle constitue le socle commun de connaissances de l'ensemble des dimensions de l'association, son histoire militante, ses convictions et la déclinaison de son action sur le terrain. Elle permet également de se rencontrer, d'échanger et de partager ce que nous avons en commun : une volonté d'agir sur les causes et les conséquences de la prostitution. Elle est enfin l'occasion de conforter son engagement avec la possibilité d'adhérer à l'association, à l'issue de cette formation.

Durant ces deux jours, nous abordons notre philosophie d'action et nos pratiques sur le terrain concernant les rencontres, l'accueil et l'accompagnement des personnes prostituées, la prévention auprès des jeunes, la sensibilisation de l'opinion publique, le plaidoyer politique et nos revendications. En complément, les temps informels permettent d'ouvrir des réflexions, de fédérer les membres des différentes délégations, de mieux cerner les possibilités d'implication dans les projets portés à l'échelle nationale.

La reprise des Sessions de base a confirmé la pertinence et le sens de cette formation initiale dans un format classique (en présentiel) pour favoriser l'adhésion des nouveaux·elles membres du Mouvement du Nid et renforcer notre dynamique associative et notre culture commune. Un questionnaire préalable pour recueillir les attentes et un questionnaire d'évaluation à l'issue de la formation sont systématiquement proposés. Sur la base de ces retours très constructifs, nous enrichissons le contenu, les outils d'animation et les ressources documentaires pour l'année 2022.

les échanges, capitaliser des informations et des ressources et favoriser le partage entre délégations. Le contexte nous a incités à repenser nos modalités de formations et à nous inscrire davantage dans une démarche digitale désormais bien intégrée dans nos pratiques collectives.

En 2021, ont été proposées à distance les formations suivantes :

- **La recherche de financements privés :**

La recherche de fonds privés est un enjeu primordial pour le développement de notre action sur tous les territoires. Nous savons que l'expérience de chaque délégation est différente en la matière, que chacune rencontre des problématiques différentes, et surtout, qu'un échange de bonnes pratiques est souhaité, aussi, nous avons construit des outils ressources (un tableau de recensement des fondations, un guide de réponse aux appels à projets, un cas pratique...) et élaboré cette formation technique pour répondre à ces enjeux. En amont de cette formation, un questionnaire interne a été adressé à l'ensemble des délégations pour recenser leurs perceptions et leurs pratiques concernant la recherche de financements privés (une personne dédiée, une veille active, niveau de connaissances des financeurs privés sur leur territoire etc.). Cet état des lieux a permis d'adapter, au plus près des besoins, la formation au regard de l'existant.

- **Ateliers « Apprentissage du français » :**

Suite à la volonté de plusieurs délégations de développer des ateliers d'apprentissage du français (cours de FLE, conversations...) pour pallier le manque de réponses des dispositifs existants sur les territoires et proposer un espace aux femmes exprimant un sentiment d'isolement, notre délégation de l'Hérault a offert de partager son expérience et ses pratiques, en vue d'un essaimage au sein de notre réseau.

- **Cyberprostitution : aller à la rencontre sur internet :**

Cette formation a apporté des éclairages sur la rencontre sur Internet, une activité nouvelle au sein de l'association, en s'appuyant sur l'expérience de la délégation de l'Hérault qui mène cette action depuis maintenant 6 ans. Ce temps de formation a ainsi permis de mieux appréhender la réalité de la cyberprostitution et ces différentes formes, de questionner la notion « d'aller-vers » dans une démarche indirecte (média numérique) et d'apporter des éléments de langage et des éclairages concernant la posture à privilégier pour créer ce premier contact.

- **Cycle de formation dédié à la prostitution des mineur·es :**

La prostitution des mineur·es est un sujet sur lequel un fort besoin de formation s'est exprimé auprès de toutes nos délégations. Ce cycle, pensé sur la base du contenu pédagogique proposé dans le cadre des formations externes, s'est articulé autour de deux axes : « Éducation et Prévention » et « Repérer, accueillir et accompagner », sur une période de 4 semaines. Au regard du 1^{er} plan de lutte contre la prostitution des mineur·es présenté fin 2021 et des constats communs sur l'ensemble du territoire, ce sujet restera l'une des priorités en 2022.

- **Formation des formateurs·trices :** Nous avons continué de développer et former notre réseau de forma-



teurs·trices, qui bénéficient de formations internes pour accomplir leur mission.

Deux démarches initiées en 2020 ont été poursuivies en 2021 : un groupe de travail dédié au « Parcours de Sortie de Prostitution », rassemblant nos délégations agréées (une quinzaine), afin de recenser les pratiques et ressources existantes, renforcer notre posture associative sur les différents territoires et co-élaborer des outils communs facilitant le travail d'accompagnement global. Ce groupe aura vocation à être renforcé dans sa démarche en 2022.

Des temps d'échanges de pratiques en prévention, ont été co-animés tous les deux mois par des salarié·es et bénévoles mobilisé·es sur cet axe.

Ils ont réuni une quinzaine de participant·es à chaque session, tous animateurs et animatrices de prévention. Ils avaient pour objet d'explorer concrètement les pratiques et les formes mises en œuvre par nos membres agissant en prévention et les aider à trouver des réponses à leurs questions en dialoguant avec leurs pairs.

Les animateurs·trices chevronnés comme débutants ont profité de la diversité des thèmes abordés et de la mutualisation des outils rendue possible à travers ces temps de travail collectif. Ils et elles ont développé leurs compétences en lien avec l'ensemble des étapes de la prévention : monter un projet et contacter les bons interlocuteurs, formaliser le plan de son intervention et communiquer en amont avec l'établissement, améliorer sa posture devant les élèves, dynamiser l'animation et anticiper les imprévus... Un échange a été consacré à l'apport des compétences psychosociales comme socle pour construire une prévention positive et amenant réellement les jeunes à modifier leurs comportements.

Afin de renforcer notre dynamique de formations internes en 2022, nous mènerons les actions suivantes :

- Consolider notre plan de formations (projection pluriannuelle) en recensant de manière régulière les besoins en formations et en proposant un agenda au semestre.

- Prise en compte des besoins spécifiques en formations des salarié·es : favoriser la montée en compétences et renforcer les pratiques professionnelles.

- Développer notre réseau partenarial sur ce champ et solliciter davantage d'intervenants·es externes pour animer nos formations (sécuriser les financements).

SERVICES CIVIQUES

Des volontaires engagés et mobilisés pendant la crise sanitaire

Le Mouvement du Nid est agréé pour recevoir des volontaires. Cet engagement suppose une réelle volonté d'accompagner des jeunes dans un parcours d'apprentissage de la citoyenneté et de développement personnel. Les premiers acteurs de la réussite de cet engagement sont les délégations qui proposent la mission, et particulièrement les tuteurs de ces volontaires. Ainsi, en 2021, 14 d'entre eux ont participé à l'animation des activités dans 7 délégations départementales.

L'agrément du Mouvement du Nid pour accueillir des volontaires en service civique a été renouvelé pour trois ans le 18 mars 2021. L'Agence du Service civique nous a accordé une enveloppe de 18 postes par an, sur deux missions :

- Le soutien aux activités de prévention des comportements sexistes et de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes.
- L'accueil et l'accompagnement de personnes en situation de prostitution.

Dans le contexte de la crise sanitaire, notre association a été particulièrement vigilante pour la protection des jeunes volontaires en service civique. Ils ont observé les mêmes règles que les salarié·es, privilégiant le travail à distance, en aménageant les horaires et en respectant les mesures d'hygiène mises en place lors du travail dans les locaux.

Les volontaires ont contribué durant cette crise à maintenir un lien avec les personnes accompagnées par téléphone ou en aménageant à distance des ateliers (cours de français, art-thérapie, sport en ligne) et ont participé aux distributions alimentaires.

Plus globalement, l'implication de volontaires dans l'accompagnement de personnes a permis un meilleur accueil des personnes dans les permanences et a permis de recevoir un plus grand nombre d'appels téléphoniques. En prévention, leurs démarches ont permis de développer de nouveaux outils d'intervention, de développer des actions auprès de nouveaux publics, de développer la sensibilisation sur les réseaux sociaux (photo ci-dessous) et en distanciel durant les confinement et de multiplier ainsi des actions de prévention sur site.

Les retours des jeunes sont très positifs. Ils prennent confiance en eux grâce aux interventions en tandem avec un ou une militante. Ils précisent leur parcours personnel et leur projet professionnel. Certain·es précisent leur orientation professionnelle et reprennent un cursus dans le travail social.



SOLIDARITÉ

Des appels aux dons pour consolider notre action et notre indépendance

Deux campagnes de dons ont été organisées au bénéfice de notre association en 2021. Elles resserrent les liens avec nos donateurs et donatrices et nous font connaître auprès de celles et ceux qui souhaitent soutenir une cause humaniste, progressiste et emblématique de l'égalité femmes/hommes.

Depuis 2020, ces appels à la solidarité prennent une gravité particulière. En effet, la crise sanitaire a eu pour effet d'aggraver les conditions d'existence des personnes prostituées, entraînant des conséquences désastreuses pour la plupart ; cette crise a aussi été un déclencheur, pour beaucoup d'entre elles, d'une volonté de sortir de la prostitution. Nous avons dû à la fois parer aux urgences et nous rendre disponibles pour construire de nouveaux projets, loin de la prostitution, avec les personnes qui en exprimaient le souhait. Nos appels aux dons ont tâché de faire prendre conscience de ce double enjeu.

Nous valorisons dans nos campagnes nos actions de rencontre et d'accompagnement des personnes et de prévention. Les lettres que nous envoyons à celles et ceux qui

nous soutiennent par leur générosité sont l'occasion de montrer que ces dons sont bien employés et servent à agir sur le terrain.

Depuis 2017, nous développons de nouveaux formats de campagne d'appel aux dons en ligne. Il est déjà possible de faire des dons en ligne, via notre page sur la plate-forme HelloAsso. Nous relayons désormais nos deux campagnes sur le web, avec l'appui de nos militant·es et de nos sympathisant·es.

Ces campagnes en ligne nous permettent de partager des contenus concis et percutants sur ce que le Mouvement du Nid apporte aux personnes prostituées et à la société par son combat abolitionniste.

Nous continuons de développer cette stratégie, qui représente certes un effort important mais qui permet de nous faire connaître de nouveaux donateurs et donatrices et qui constitue également une action de sensibilisation à part entière.

CAP INTERNATIONAL

Une année intense de plaidoyer abolitionniste dans un contexte mondial marqué par la crise sanitaire

Le Mouvement du Nid est un des membres fondateurs de CAP international, la Coalition pour l'Abolition de la Prostitution créée en 2013 à Paris. Claire Quidet, Présidente du Mouvement du Nid, est membre de son Conseil d'administration.

La coalition compte 34 associations membres issues de 27 pays, la dernière en date étant Wahine Toa Rising (femmes guerrières debout en langue maorie), une ONG fondée par une survivante néo-zélandaise, Ally-Marie Diamond.

Toutes les associations de CAP international sont des actrices de terrain. Elles se sont activement mobilisées pour venir en aide aux personnes en situation de prostitution dans le contexte de crise sanitaire liée au COVID 19. Ainsi, l'association indienne Apne Aap a pu poursuivre sa campagne de soutien aux femmes et filles indiennes dans les quartiers de prostitution de Calcutta, Delhi et Bihar, intitulée « 1 million de repas ». Outre de l'aide alimentaire, des packs d'hygiène ont également été distribués à 10 000 femmes adultes et à leurs enfants.

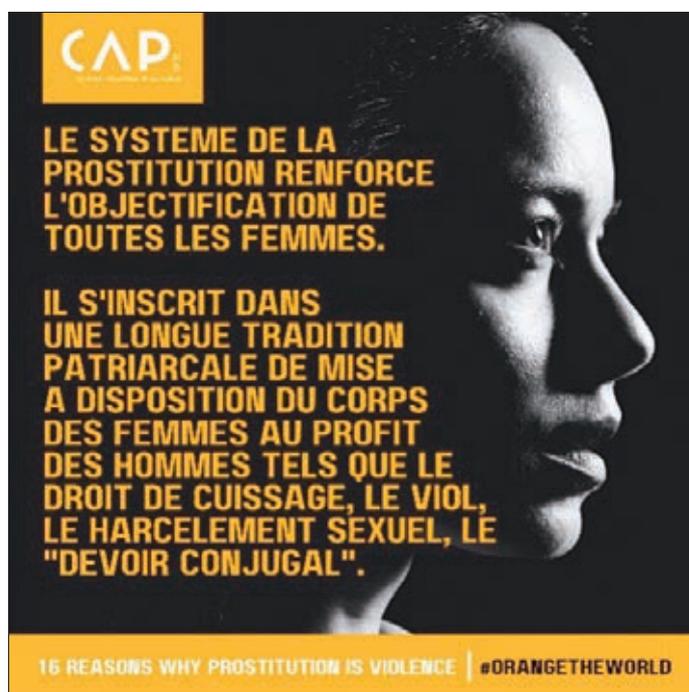
Présentation internationale du rapport FACT-S

En mars en Espagne, le secrétariat international de la coalition a organisé en partenariat avec le collectif feminicidio.net un colloque sur la nécessité d'un activisme mondial abolitionniste. Le bureau parisien de CAP a présenté les recommandations du rapport FACT-S après 5 ans de loi abolitionniste en France. Le bilan de la loi française a aussi fait l'objet d'un séminaire en ligne à l'occasion de la création de l'École abolitionniste internationale par feminicidio.net en partenariat avec CAP.

Au total, CAP international a fait connaître la loi française lors de six webinaires en ligne organisés par des ONG abolitionnistes en Afrique du Sud, Lituanie, Ukraine, Italie, Croatie et au Royaume-Uni.

En mars 2021, la Coalition a, par ailleurs, été présente avec plusieurs de ses membres à la 65^e Commission sur le statut des femmes des Nations unies (CSW). La voix des survivantes, ainsi que la nécessité du soutien aux femmes les plus vulnérables en contexte COVID ont été les principaux temps forts de ces sessions qui se sont déroulées en ligne.

À l'occasion du Conseil des droits de l'homme et de la session du comité pour l'élimination de la discrimination à



l'égard des femmes à Genève, CAP international a réuni, le 22 juin lors d'un « événement parallèle de haut niveau », des États, des organisations internationales ainsi que des survivantes afin de mettre en lumière le droit international en matière de prostitution et les bonnes pratiques pour éliminer la traite et l'exploitation de la prostitution d'autrui.

16 jours pour l'abolition

Le 25 novembre, CAP international a pris part à la campagne « Orange the World » de l'UNESCO mettant en lumière pendant 16 jours l'activisme pour lutter contre les violences faites aux femmes. À cette occasion, la coalition et ses membres ont lancé une campagne visuelle « 16 raisons qui font de la prostitution une violence » sur les réseaux sociaux.

Enfin, le Mouvement du Nid et CAP international ont organisé ensemble la tournée de la survivante irlandaise Rachel Moran à l'occasion de la sortie de la traduction française de son essai abolitionniste, L'Enfer des passes (voir rubrique sensibilisation).

Trombinoscope au 1^{er} juin 2022

COMITÉ NATIONAL (Conseil d'Administration)



Claire QUIDET
Présidente nationale



Marion SAUVAGE
Secrétaire générale



Nastasia
HOLLENDER
Trésorière



Évelyne BAR
Référente relations
avec l'OPFRA



Lenaig LE FOUILLÉ
Membre



Élodie PELISSIER
Membre

CHARGÉ · ES DE MISSION AUPRÈS DU COMITÉ NATIONAL



Grégoire THÉRY
Plaidoyer et relations
institutionnelles



Jacques HAMON
directeur de la
publication de la revue
Prostitution et Société



Pierre ALBERT
Collectif de lutte contre
la traite des êtres
humains et au conseil
d'administration de la
Fondation Scelles

DÉLÉGUÉ · ES DÉPARTEMENTAUX



Élodie Pelissier
Alpes-Maritimes



Floriane Boudouard
Bouches-du-Rhône



Nathalie Devictor
Bouches-du-Rhône



Nicole Gauer
Calvados



Doubs



Yamina Daoudi
Eure-et-Loir



Marylise Logez
Haute-Garonne



Anne Devaux
Haute-Garonne



Hérault



Pierre Mabire
Indre-et-Loire



Loire-Atlantique



Loiret



Zohra Gacemi
Maine-et-Loire



Marie-Renée Jamet
Morbihan



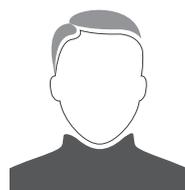
Moselle



Bernard Lemettre
Hauts-de-France



Bas-Rhin



Marc Namur
Haut-Rhin



Marine Tocco
Rhône

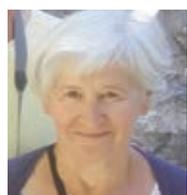


Marie-Claude
Leroux
Sarthe

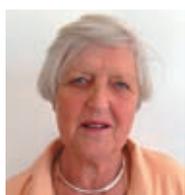


Paris

du Mouvement du Nid-France



Sabine Pons
Seine-Maritime



Muriel Huré
Var



Évelyne Bar
Essonne



Anne-Marie Bériot
Hauts-de-Seine



Claire Quidet
Val-de-Marne



Lavinia Ruscigni
Martinique



Jacques Hamon
Délégué régional
Île-de-France

SALARIÉES AU SECRETARIAT NATIONAL



Stéphanie Caradec
Directrice



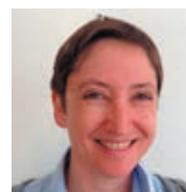
Mélanie Gallienne
RH



Sandrine Goldschmidt
Chargée de
communication et
des partenariats
extérieurs



Élise Guiraud
Chargée de
communication



Françoise Lemette
Comptable



Christine Mirkovic
Assistante de direc-
tion



Elen Rio
Coordinatrice
nationale



Lina Sibi
Formation

SALARIÉ · ES EN DÉLÉGATIONS



Sarah El Hamdani
Doubs



Alexandra
Wantuch
Eure-et-Loir



Anne-Marie Le
Borgne
Haute-Garonne



Gaëlle Henry
Hérault



Alexandra
Jouhaneaud
Hérault



Magali Besnard
Indre-et-Loire



Emeline Sasse
Loire-Atlantique



Marlène Chané
Moselle/Bas-Rhin



Marylène Lecourt
Hauts-de-France



Laurence Mey-Witz
Bas-Rhin



Karine Batail
Haut-Rhin



Marie-Christine
Valériano
Haut-Rhin



Océane Capel
Rhône



Déborah Lambin
Seine-Maritime



Agnès Nierenberger
Essonne



Bénédicte Barrow
Île-de-France



Mathilde Eudes
Île-de-France



Aikaterini
Fragkoulaki
Île-de-France



Léa Homet
Île-de-France



Benoît Kermorgant
Île-de-France

Communiqués de presse nationaux

11 février 2021

2,4 milliards d'euros sur 10 ans pour une phase 2 de la loi prostitution

Près de cinq ans après son adoption, FACT-S demande qu'en 2021 soit lancée une phase II de la loi. Les associations de terrain de soutien aux personnes prostituées et des survivantes de la prostitution demandent une généralisation et une homogénéisation de l'application des dispositions de la loi sur tout le territoire. Elles demandent également des moyens, afin de permettre à 40 000 personnes de sortir de la prostitution. Dans un contexte sanitaire qui précarise encore plus les personnes en situation de prostitution, il est urgent d'agir massivement.

Les associations de terrain aux côtés des personnes prostituées et des survivantes de la prostitution, réunies au sein de FACT-S, rendent aujourd'hui public un rapport sur l'impact de la loi du 13 avril 2016. Présentes dans tous les secteurs de son application (accompagnement, stages de sensibilisation, prévention), et dans 34 % des départements français et auprès de 8 000 personnes prostituées, elles demandent au gouvernement de mettre en œuvre immédiatement une « phase II de la loi du 13 avril 2016 ». Dans un contexte où les personnes en situation de prostitution sont encore plus fragilisées par la crise sanitaire, il est d'autant plus urgent qu'aucune d'entre elles ne soit laissée sans hébergement, sans ressources financières ou titre de séjour. La loi doit par ailleurs être intégralement appliquée, pour être effective sur tout le territoire national, avec des moyens à la hauteur des enjeux : la sortie de prostitution pour 40 000 personnes en 10 ans, évaluée au total à 2,4 milliards d'euros.

Convaincues que le devoir d'un État et de ses citoyen·nes est d'assurer à chacun·e de vivre dans des conditions conformes à la dignité humaine, libres de toute violence et de la pauvreté, FACT-S demande la mise en œuvre immédiate de recommandations concrètes contenues dans ce rapport.

12 avril 2021

La loi prostitution doit être appliquée d'urgence, partout !

5 ans après l'entrée en vigueur de la loi prostitution, FACT-S, Fédération des actrices et acteurs de terrain et des survivantes aux côtés des personnes prostituées, demande d'urgence qu'elle soit mise en œuvre pleinement avec toute la détermination possible du gouvernement et des moyens à la hauteur de son objectif : diminuer le nombre de victimes de la prostitution et approcher de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Partout où cette loi est appliquée, elle est efficace parce qu'elle est juste et équilibrée. Elle prévoit la prévention de la prostitution auprès des jeunes ; elle ouvre des droits, protège les victimes du système prostitutionnel et leur permet d'en sortir quand elles le souhaitent ; elle sanctionne les proxénètes, les trafiquants et les « clients » qui sont à l'origine de cette violence.

Fort·es de l'expérience des survivantes de la prostitution, de celle des personnes en situation de prostitution accompagnées pour l'accès à leurs droits et celle des acteurs et actrices de terrain, nous demandons :

L'application d'urgence de la loi partout sur le territoire et une volonté politique claire de la part du gouvernement

- Davantage de moyens pour libérer et insérer les personnes par des parcours de sortie de la prostitution. Nous voulons 4 000 parcours de sortie par an ! Et que ce dispositif soit amélioré.

- Des campagnes de sensibilisation pour un changement de regard de la société sur cette violence sexiste et sexuelle inscrite depuis 2011, en France, parmi les violences contre les femmes.

- La fin de l'impunité pour les proxénètes et les « clients », en particulier pour les pédocriminels qui achètent des actes sexuels à des mineur.e.s.

- La généralisation de la prévention pour assurer aux jeunes un avenir sans marchandisation des corps.

Le contexte de pandémie depuis un an a rendu encore plus critique la situation des personnes prostituées, a accentué leur précarité et leur vulnérabilité.

Il y a urgence à l'application de la loi pleine et entière sur l'ensemble du territoire national comme nous l'avons exprimé dans notre analyse des cinq ans de la loi.

L'égalité entre les femmes et les hommes et l'émancipation de tous et toutes ne peuvent exister sans l'abolition de la prostitution.

25 juin 2021

Valérie Bacot est libre !

Valérie Bacot, la jeune femme victime d'un beau-père puis mari violent, violeur et prostitueur, a été condamnée ce vendredi à une peine de 4 ans de prison dont 3 avec sursis probatoire. Ayant déjà passé un an en détention provisoire, elle peut ressortir libre du tribunal de Chalon-sur-Saône où se déroulait le procès depuis lundi.

Le Mouvement du Nid se félicite que les violences subies par la jeune femme et l'incapacité de la société à la protéger aient ainsi été reconnues. Valérie Bacot a subi l'enfer de ses 12 à ses 35 ans, lorsque par son geste, elle a mis fin à la vie de Daniel Pollette et aux souffrances de toute la famille.

Le cas de Valérie Bacot, exceptionnel dans le degré d'emprise, ne l'est pas dans la stratégie des conjoints proxénètes, qui s'approprient entièrement des femmes. Si Daniel Pollette a été décrit comme un « monstre » lors du procès, il n'est malheureusement pas un cas isolé. Dans notre expérience de terrain aux côtés des femmes victimes de violences prostitutionnelles, nous le constatons trop souvent : violences conjugales et prostitutionnelles extrêmes sont très souvent liées. La prostitution est une des violences que font subir à leur conjointe les hommes violents. Beau-père incestueux, mari violent, l'homme de 20 ans son aîné l'avait également prostituée et soumise aux viols tarifés de « clients » indifférents. Il assurait son impunité en la surveillant – elle était contrainte de porter une oreillette.

Nous espérons donc que ce verdict qui reconnaît que la société est largement aussi ou plus responsable que Valérie Bacot dans la mort de cet homme violent, ne sera pas considéré comme une « exception » mais permettra de faire reconnaître l'emprise dans laquelle des enfants puis femmes sont piégées si la société ne les protège pas.

Aujourd'hui, nous souhaitons à Valérie Bacot et à ses quatre enfants de pouvoir se reconstruire et vivre enfin libérés de l'emprise de cette violence.

2 novembre 2021

Affaire du porno français : 4 « acteurs » mis en examen pour viol, la fin de l'impunité !

Communiqué de presse Les Effronté·es, Osez le féminisme! et Mouvement du Nid

Quatre « acteurs » de vidéos pornographiques sont mis en examen pour viols dans l'affaire « French Bukkake » : c'est une première historique en France.

Après la mise en examen de deux producteurs (dont un, Matthieu Lauret qui est l'un des principaux fournisseurs français de films pour Dorcel et Jacquie et Michel) en octobre 2020 pour viols et proxénétisme aggravés et traite des êtres humains, ces mises en examen constituent une étape fondamentale vers la fin de l'impunité pour l'industrie pornocriminelle tout entière. Nous saluons la force des

victimes de violences pornocriminelles, dont la prise de parole courageuse contribuera à mettre à mal cette zone de non-droit.

Ce 28 octobre 2021, nous avons appris la mise en examen pour viols de quatre « acteurs », dont « Tonio Love » et « Eddy Blackone ». Cela fait suite à la mise en examen de deux producteurs de Jacquie et Michel et de Dorcel en octobre 2020 ainsi que deux de leurs complices. L'un d'entre eux était chargé de chasser et piéger des femmes pour alimenter en « actrices » cette industrie de la violence.

Ce ne sont que les débuts d'une affaire historique pour laquelle plus de 50 victimes ont déjà été recensées. C'est toute l'organisation d'une industrie pornocriminelle qui est mise à nue : un vaste réseau de proxénétisme et de trafic d'êtres humains, soumettant des femmes à la prostitution, aux viols et à des actes de torture.

Les « acteurs » se défendent en invoquant qu'un contrat a été signé pour preuve de « consentement ». La justice va se charger de leur rappeler la loi : le consentement ne s'achète pas avec un contrat ; tout acte sexuel commis par la contrainte, la violence, la menace ou la surprise est constitutif du crime de viol.

Cette affaire est révélatrice de la violence structurelle de l'industrie pornocriminelle qui n'est rien d'autre qu'un vaste système de proxénétisme. La proposition de « charte » présentée par plusieurs producteurs de l'industrie pornocriminelle depuis la révélation de cette affaire ne fait pas illusion. Elle est une insulte à l'intelligence au regard des faits criminels commis sur ces « tournages ». Cette charte est la réponse malhonnête d'une industrie qui sait qu'elle est illégale. C'est la justice pour les victimes que nous demandons !

Depuis notre premier signalement à la justice en février 2020, nos associations féministes, Les effronté·es, le Mouvement du Nid, et Osez le Féminisme! sont au côté des victimes de la pornocriminalité, et se battent pour mettre fin à l'impunité de l'industrie pornocriminelle.

Le procès en France s'inscrit dans une dynamique mondiale de lutte contre les violences pornographiques. Ainsi, aux États-Unis, Pornhub est attaqué pour diffusion de viols, de viols pédocriminels, de tortures, de violences sur des femmes et filles inconscientes... Suite à l'enquête du NY Times, « The children of Pornhub », en décembre 2020, Pornhub a déjà retiré 75 % des vidéos du site, et la lutte féministe s'amplifie aux États-Unis, comme en Inde, au Canada, en Espagne, en Corée...

La pornographie est le summum de la violence misogyne contre les femmes et les filles. Selon la chercheuse Gail Dines, 88 % des vidéos contiennent des scènes de violences sexuelles, alimentant le pire de la culture du viol.

Outil de propagande patriarcale, la pornographie nourrit la haine misogyne contre les femmes et les filles, et les pires archétypes sexistes, lesbophobes, racistes, transphobes, et porteurs d'une idéologie pédocriminelle. Il ne peut y avoir de lutte contre les violences masculines sans inclure la lutte au côté des victimes du système pornocriminelle. Notre société défend l'égalité et la réciprocité du désir, le système pornocriminelle n'y a pas sa place.

Prostitution des mineur·es : le Mouvement du Nid attentif aux annonces

Le plan gouvernemental de lutte contre la prostitution des mineur·es doit être présenté lundi 15 novembre. Le Mouvement du Nid, qui agit depuis plusieurs dizaines d'années sur le sujet, sera vigilant à ce que ce plan soit à la hauteur des enjeux et doté des moyens nécessaires.

L'association publie également ce mois-ci un ensemble de nouveaux outils pour mieux accompagner les mineur·es en situation de prostitution et agir, massivement, pour la prévention. La prostitution des mineur·es s'est ornée d'un vernis de modernité. Les proxénètes utilisent les outils numériques apparus dans la dernière décennie : réseaux sociaux pour repérer les victimes et publier les annonces à destination des « clients », plates-formes pour organiser la logistique (transport et location d'appartement) et les échanges d'argent.

Mais le phénomène n'a rien de nouveau. Depuis plus de 80 ans, nous constatons – et nous alertons – sur le fait que beaucoup de personnes prostituées ont commencé à être prostituées, mineures. Comme toutes les formes de prostitution, il s'agit d'un archaïque système de violence et d'exploitation qui permet à certains hommes l'usage sexuel du corps des filles et des femmes par la contrainte financière. De même que la prostitution des femmes adultes, la prostitution des mineures exploite les vulnérabilités des victimes, dont beaucoup ont été exposées dès l'enfance aux violences sexistes et sexuelles, ou ont été co-victimes de violence conjugale.

Les attentes sont énormes quant à ce plan gouvernemental et nous nous réjouissons que le gouvernement ait décidé de réunir l'an dernier un groupe de travail, auquel nous avons participé et de construire, sur la base de ce travail, un plan interministériel.

Points de vigilance

Nous avons trois points de vigilance majeurs :

- que ce plan ne fasse pas porter la responsabilité de la prostitution sur une pseudo prise de risque liée à l'adolescence des victimes : la prostitution des mineur·es n'existe que parce qu'il y a des hommes adultes qui cherchent à acheter des actes sexuels à des filles, les plus jeunes possibles. Nous serons vigilant·es à ce que les « clients », ces hommes qui sont des pédocriminels ne soient pas oubliés dans ce plan.

- qu'il soit en lien avec la politique publique d'égalité entre les femmes et les hommes. La prostitution s'inscrit dans le continuum des violences sexistes et sexuelles. La prostitution n'a pas des causes ou des conséquences différentes lorsqu'on a 17 ou 18 ans. Ces politiques publiques doivent être articulées, faute de quoi, elles ne seront pas efficaces.

- enfin, que les moyens financiers dédiés à la mise en œuvre de ce plan soient suffisants et inscrits dans le PLF 2022. Nous n'avons pas le luxe d'attendre, et les vœux pieux non financés ne servent à rien.

Des outils de sensibilisation et prévention

Nous présenterons lundi 15 novembre notre nouveau film de prévention : il raconte plusieurs moments dans la vie d'une collégienne, Emma, qu'un jeune proxénète et une « fausse amie » rabatteuse cherchent à prendre au piège. Emma n'est jamais forcée à la prostitution, pourtant son horizon se ferme inexorablement lorsque ses persécuteurs exploitent ses failles. Ce court-métrage rejoindra notre série #sexispriceless, 3 vidéos publiées en 2019 et 2020 et qui totalisent près d'un million de vues sur YouTube.

Pour sensibiliser tous les adultes travaillant ou agissant au contact d'adolescent·es, le Mouvement du Nid – France publie une brochure de sensibilisation au phénomène de la prostitution des mineur.e.s avec le soutien de l'Éducation nationale.

Enfin, pour former les professionnel·les de l'action sociale et de l'éducation, nous avons créé en 2020 deux programmes de formation novateurs, destinés à faciliter la prévention, le repérage et l'accompagnement des jeunes en situation de prostitution. Nous sommes à votre disposition pour toute information sur nos analyses et notre travail de terrain.

Plan prostitution des mineur·es : des avancées réelles, des questions en suspens

Le gouvernement a proposé ce lundi 15 novembre un Plan de lutte contre la prostitution des mineur·es, qui devrait être déployé en 2022 et est financé à hauteur de 14 millions d'euros.

Le Mouvement du Nid salue la dimension interministérielle de ce plan et des mesures qui permettent d'espérer une meilleure prise en charge des victimes, dès les premiers signes de détresse. Nous regrettons cependant qu'aucune action concrète n'ait été annoncée pour améliorer la répression des « clients » et nous nous interrogeons sur l'articulation avec la politique publique existante de lutte contre les violences sexistes et sexuelles et en particulier la prostitution.

Appelant à « ouvrir les yeux » face à un « phénomène largement méconnu » et touchant des « profils variés », le secrétaire d'État à la protection de l'enfance, Adrien Taquet, a présenté un ensemble de mesures qui visent des aspects centraux de la lutte contre le phénomène. Le Mouvement du Nid salue notamment le développement de la prévention dans les établissements du secondaire et l'ambition de développer, grâce à la formation, une « culture commune » auprès de nombreux professionnel·les : action médico-sociale et éducative, services de santé, police et justice. Notre association constate avec satisfaction le caractère interministériel du plan présenté et la promesse d'une prise en charge immédiate des victimes dès les premiers signes de détresse.

Plan prostitution des mineur·es : quelle mise en œuvre ?

Le Mouvement du Nid s'interroge cependant sur la mise en œuvre du plan et notamment, son articulation avec la politique publique existante au niveaux national et local de lutte contre la prostitution. Nous serons particulièrement vigilants sur la façon dont le plan sera déployé, au regard des politiques publiques de lutte contre les violences sexistes et sexuelles menées par le ministère des droits des femmes, qui anime la politique de lutte contre la prostitution.

En effet, les instances de pilotage aux niveaux national et territorial n'ont pas été présentées. Il est fondamental que la politique publique de lutte contre la prostitution des mineures soit conduite en lien avec celle de lutte contre la prostitution qui a permis d'acquérir depuis 5 ans une culture commune des professionnel·les au niveau départemental. Par ailleurs, scinder la lutte contre la prostitution entre mineur·es et majeur·es n'a pas de sens et serait contre-productif.

Comme l'indique le rapport remis à M. Adrien Taquet en juillet dernier par le groupe de travail sur la prostitution des mineur·es, « *L'affirmation en France d'un régime abolitionniste de la prostitution (...) donne un cadre très clair pour l'action, et en particulier dans le domaine de la prostitution des mineurs.* » Cet esprit peut et doit animer les instances

départementales de coordination qui sont en charge actuellement de la coordination des actions de lutte contre la prostitution des mineurs.

Agir plus efficacement contre les « auteurs » ?

Le plan indique que les « clients » et les proxénètes « nourrissent » le phénomène, néanmoins aucune action concrète n'a été annoncée pour améliorer la répression des hommes qui achètent des actes sexuels à des enfants. L'État doit aller plus loin. Aujourd'hui, un nombre infime de « clients proxétueurs » sont interpellés et l'impunité reste la norme. La campagne de sensibilisation prévue au 1^{er} semestre 2022 par le plan devra également s'adresser à eux.

Le Mouvement du Nid et la prévention de la prostitution des mineur·es

Notre association agit depuis plusieurs dizaines d'années contre la prostitution, notamment en direction des plus jeunes. Nous dévoilons aujourd'hui notre nouveau film de prévention, *Le Piège*, qui met en lumière le travail de manipulation et d'emprise des proxénètes à travers l'histoire d'Emma, une histoire fictive mais basée sur plusieurs témoignages et des faits réels. Dès 2019, le Mouvement du Nid a illustré la manière dont les proxénètes se servent des réseaux sociaux pour repérer et contacter leurs victimes dans son spot de prévention, *Proxolab*. Les films de prévention de la campagne #Saxispriceless du Mouvement du Nid sont en ligne sur YouTube.

Par ailleurs, nous publions une brochure à destination des professionnel·les de l'éducation sur la prostitution des mineur·es et proposons des formations spécifiques à ce sujet à destination de la communauté éducative et des travailleurs/ses sociaux.

18 novembre 2021

Le 20 novembre, nous marcherons ensemble contre TOUTES les violences sexistes et sexuelles

Contre toutes les violences sexistes et sexuelles, nous marcherons le 20 novembre ! Communiqué de presse des associations féministes : Fédération Nationale Solidarité Femmes (3919), CFCV (Collectif féministe contre le viol), Fédération nationale des CIDFF, La CLEF (Coordination pour un lobby européen des femmes), Femmes Solidaires, Osez le féminisme! Les effronté·es, Mouvement du Nid, Amicale du Nid, Réseau féministe Ruptures, Zéromacho, Encore féministes, l'Assemblée des femmes

Depuis de nombreuses années, autour du 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles, nos associations manifestent pour être entendues de la société et des responsables politiques. Nous y avons toujours affirmé que les violences masculines s'inscrivent dans un continuum : violences conjugales qui peuvent être physiques, sexuelles, psychologiques, ou économiques, harcèlement, agressions sexuelles, viols, prostitution, mutilations sexuelles, discriminations diverses en raison du sexe, jusqu'aux féminicides. Elles ont des causes communes, au premier rang desquelles le sexisme et la culture du viol qui doivent être combattues ensemble.

C'est la raison pour laquelle nous marcherons ensemble le 20 novembre contre toutes les formes de violences, et notamment contre tout achat d'actes sexuels. La prostitution est une violence sexiste et sexuelle, et sa disparition une condition pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes.

Nous assumons pleinement cette analyse féministe qui repose sur notre action depuis des dizaines d'années auprès des victimes de violences sexistes et sexuelles. Nous luttons contre le système prostitueur, qui n'existe que parce que des hommes achètent des actes sexuels à des femmes (très majoritairement) et des enfants. Et nous luttons avec et aux côtés des personnes prostituées.

Depuis quelques années, il est devenu difficile, parfois dangereux, de dénoncer le système prostitueur. Les intimidations, menaces ou violences commises à l'encontre de survivantes de la prostitution ou de militant·es abolitionnistes au sein même des cortèges lors des manifestations sont inacceptables.

Elles doivent être dénoncées par toutes les militant·es féministes, quelle que soit leur position sur le sujet de la prostitution. Elles doivent également être anticipées et empêchées par les organisatrices des manifestations à Paris et dans toute la France.

Nous marcherons le 20 novembre contre toutes les violences sexistes et sexuelles et vous invitons à nous retrouver dans toutes les villes de France.

À Paris, nous nous retrouverons au sein du cortège abolitionniste dès 13 h 30 au 13 Place de La République (devant la boutique Camaïeu) pour un départ de la marche #NousToutes prévu à 14 h.

15 décembre 2021

Le Mouvement du Nid se constitue partie civile pour le procès du « porno » français

Dans cette affaire, huit hommes dont quatre acteurs sont mis en examen et plus de 50 victimes se sont déjà manifestées. Notre association a décidé de se porter partie civile afin de faire entendre la voix de ces victimes d'une industrie qui n'est autre que celle de violences sexuelles filmées à répétition. Début 2020, nous étions déjà à l'origine d'un signalement au Procureur de la République aux côtés d'Osez le féminisme! et les Effronté·es. Cette constitution de partie civile est un pas pour faire reconnaître la réalité d'un système qui nie les droits fondamentaux des femmes, choisit des victimes toujours plus vulnérables, et n'hésite pas à user des pires ressorts de l'oppression patriarcale, capitaliste et raciste en vue de faire du profit.

Au fil des révélations et des témoignages des victimes dans la presse, le réel visage de ce que les producteurs ont longtemps édulcoré sous le terme de « porno amateur » s'est fait jour. À partir de ce mercredi, Le Monde publie une enquête en quatre volets « l'enquête qui fait trembler le porno français ». Selon le quotidien français, les faits concernent 53 victimes et plus de 500 suspects.

En septembre 2020, on apprenait que la justice ouvrait une enquête contre la société de distribution Jacquie et Michel suite à notre signalement au procureur de la République. En octobre 2020, la mise en examen de Pascal OP (chef de l'entreprise French Bukkake), et Mat Hadix, un autre producteur qui a travaillé notamment pour Dorcel, pour viols, proxénétisme et traite d'êtres humains, provoquaient des révélations sur le système du « porno français ».

Comme le dit l'enquête du Monde, sous couvert de « porno amateur », des jeunes femmes vulnérables se retrouvent victimes d'actes d'une violence inouïe, dont profite l'industrie. Tortures, barbaries, viols, proxénétisme, traite d'êtres humains, sont le lot quotidien dans cette industrie qui n'est rien d'autre que de la prostitution filmée, les témoignages en ce sens abondent désormais. Mêmes méthodes proxénètes, même exploitation de la vulnérabilité.

Le Mouvement du Nid, association qui accompagne chaque année plus de 1 200 victimes du système prostitueur, est mobilisé, au côté des deux autres associations féministes depuis le début de cette affaire pour répondre aux demandes des victimes et les aider



Sur Onlyfans, les jeunes peuvent être facilement repérés par des proxénètes

Par Emma Ferrand

28 janvier 2021

ITV - Claire Quidet, présidente du Mouvement du Nid.

La prostitution a été facilitée depuis quelques années par l'arrivée des réseaux sociaux et des nouvelles techniques d'hameçonnage des proxénètes. Et les jeunes, dont une majorité de filles, les plus vulnérables et les plus précaires, sont des proies faciles. En juin 2019, la fondation Scelles qui lutte contre la prostitution a rendu un rapport mondial. Elle y indique notamment qu'en France, les victimes de la prostitution sont de plus en plus jeunes. Un phénomène qui inquiète Claire Quidet, présidente du Mouvement du Nid, une association agissant en soutien aux personnes prostituées.

La prostitution chez les jeunes est-elle vraiment un fléau grandissant ?

Claire QUIDET - La très grande majorité des 5 000 personnes prostituées que nous rencontrons chaque année ont commencé lorsqu'elles étaient mineures ou jeunes. Certains signaux nous montrent que c'est un phénomène qui a tendance à s'accroître aujourd'hui. Cela s'explique par la facilité qui est donnée aujourd'hui aux petits réseaux de proxénétisme via internet. On n'a plus besoin de se mettre sur le bord de la route pour être vu : chez les jeunes, il y a passage à l'acte invisible grâce aux écrans. De nombreux jeunes prostitués n'ont pas conscience de ce qu'ils ont en train de faire, car ils se sentent en confiance avec une personne rencontrée sur internet qui en fait est un proxénète.

Ressentez-vous une différence ces dernières années ?

Il y a 20 ans, quand nous demandions à des jeunes s'ils envisageraient de se prostituer s'ils se trouvaient dans l'urgence, tous répondaient « non, jamais de la vie ». Aujourd'hui, ils nous disent « oui, pourquoi pas ». Il y a eu une vraie évolution. Certaines jeunes filles nous disent aussi « de toute façon, je comptais coucher avec lui. Donc si en plus il me donne de l'argent, c'est tout bénéfique ».

Quel est le profil de ces jeunes ?

Il y a plus de filles que de garçons. Les garçons sont plus nombreux en ville qu'en zone rurale, car ce sont bien souvent des jeunes qui ont fugué de leurs foyers en raison de leur homosexualité qui n'est pas acceptée dans certaines familles. Ils sont à la rue, en errance, et sont alors des proies faciles pour la prostitution. Hommes et femmes, les jeunes toxicomanes ont également recours à la prostitution pour gagner facilement et rapidement de l'argent pour subvenir à leur addiction. Mais le phénomène qui est vraiment préoccupant aujourd'hui est le développement de petits réseaux de proxénètes. Ils profitent des nouvelles technologies pour organiser leur réseau et sont ainsi à l'affût d'individus vulnérables.

Avec l'arrivée d'Onlyfans, de nombreux jeunes vendent

des « nues », des clichés d'eux nus ou des vidéos pornographiques. Cela peut-il mener à la prostitution ?

Vendre des « nues » ne relève pas directement de la prostitution, car il n'y a pas de relation sexuelle en échange d'une rémunération ou d'un bien matériel, comme le veut la définition. Cela reste virtuel. En revanche, les sites comme Onlyfans participent beaucoup à la banalisation de la sexualité marchande, à l'omniprésence de la pornographie. On a l'impression que ce n'est pas si grave car il ne s'agit que de photos. Les jeunes se mettent alors en danger car ils peuvent être facilement repérés par ces réseaux de proxénètes.

Pourquoi se prostituent-ils ?

Majoritairement, les jeunes arrivant à la prostitution aujourd'hui ont vécu des événements difficiles durant l'enfance et l'adolescence. Cela fait d'eux des proies faciles. Ils ont été confrontés à la prostitution en étant gangrenés par d'autres jeunes de leur âge qui leur disent « regarde tout l'argent que je me fais ». Nous sommes dans une société de consommation forte, où ils ont besoin d'exister en ayant le dernier smartphone à la mode. En s'achetant ce qu'ils veulent, ils ont l'impression d'exister, de briller un peu : « Je ne vauds rien mais au moins je suis capable de me payer ça ». Il y a aussi des pseudos rencontres amoureuses. Quelqu'un vous fait croire qu'il tombe amoureux, vous offre des petits cadeaux, et ont petit à petit de l'emprise sur vous. Les jeunes sont également manipulés sur internet avec les photos qui circulent, le chantage ou encore le revenge porn.

Ont-ils conscience de leurs actes ?

Il y a un véritable déni chez la plupart des personnes qui se prostituent. Certaines jeunes filles ne voient pas ce qu'il y a de mal à « faire plaisir aux amis de leur petit copain ». Les professionnels doivent arrêter d'utiliser des euphémismes comme « michetonner » pour parler de la prostitution. Nous devons arriver à mettre les mots sur ces faits pour faire prendre conscience aux jeunes qu'ils sont en danger.

Comment sensibiliser davantage sur ce sujet ?

C'est difficile, puisque les étudiants n'ont bien souvent pas conscience de ce qu'ils font ou s'approprient à faire. Il faut former un maximum de personnes qui sont en lien avec des jeunes. Un changement de comportement chez un jeune, s'il transporte souvent des vêtements et se change régulièrement avant ou après ses cours, s'il a plusieurs téléphones, s'il est déconcentré, sont autant de signaux à détecter. Il faut aussi aider les jeunes de 18 ans à la sortie de l'Aide sociale à l'enfance (Ase), qui sont seuls et fragiles. Nous devons faire comprendre aux jeunes qu'il y a une différence entre avoir une vie sexuelle libre et accepter de l'argent pour cela.

Prostitution : les associations de terrain estiment à 2,4 milliards d'euros l'aide nécessaire de l'Etat

A travers un bilan des cinq ans de la loi prostitution de 2016, quatre associations de terrain demandent à l'Etat de « passer à la vitesse supérieure ». Dans un contexte où la pandémie Covid-19 a aggravé, souvent de façon dramatique, la précarité des personnes prostituées.

Le ton du rapport est poli, son message aux autorités claquant! Quatre associations fédérées – Mouvement du Nid, Fondations Scelles, Amicale du Nid et la Coalition pour l'Abolition de la prostitution (réunies sous l'acronyme Fact-s) - publient ce 11 février un bilan des cinq ans de l'application de la loi du 13 avril 2016 (dite de « lutte contre le système prostitutionnel et l'accompagnement des personnes prostituées »).

Six mois d'enquête, menée entre juin et octobre 2020 à travers leurs réseaux sur le terrain et résumée sur 150 pages, visent à adresser à l'Etat cette requête : « Il faut passer à la vitesse supérieure de la loi ! », martèle Claire Quidet, présidente du Mouvement du Nid. Elle souligne, en rappelant combien les personnes prostituées restent aux yeux des autorités, et « dans les mentalités », les « oubliées » des combats #Metoo ou #Metooinceste : « On ne peut lutter contre les violences faites aux femmes, aux enfants, ou pour l'égalité entre les femmes et les hommes, en laissant de côté la prostitution. »

Des mesures d'urgence face à la pandémie

Née avant le premier confinement, l'idée de dresser un état des lieux de l'application de la loi du 13 avril 2016, via la quarantaine d'antennes en métropole de ces quatre associations, a été « rattrapée » par la crise sanitaire et sociale causée par le Covid-19.

« Les personnes en situation de prostitution, déjà fragilisées, ont été frappées de plein fouet par la pandémie, les confinements successifs et les risques de transmission du virus ont imposé l'arrêt de l'activité prostitutionnelle », constate le rapport.

Difficultés de survie, d'accès à l'hygiène, aux soins, précarité alimentaire, perte du logement ou peur des contrôles : « La précarisation des personnes prostituées a été massive ». Certaines ont raconté avoir vécu le confinement « enfermées avec leur proxénète ou leur trafiquant, livrées à leur violence, souvent contraintes à la prostitution via Internet. »

Face aux « appels d'urgence » lancés par les associations, « des aides sont arrivées, au fil de l'eau, mais pas à la hauteur des besoins, notamment en matière d'hébergement », souligne Claire Quidet.

« Certaines ont revécu de l'enfermement traumatisant, lié à des séquestrations ou à des périodes de détention qu'elles ont connues. Certaines ont même exprimé avoir revécu des moments de temps de guerre », témoigne Sandrine Goldschmidt, du mouvement du Nid.

La pandémie a eu cet autre effet, rapporte la présidente du Mouvement du Nid : « Beaucoup de personnes prostituées (qui ne l'auraient pas fait dans un autre contexte) se sont adressées à nous. Frappées par une détresse économique et par un isolement très important, elles ont pris conscience, par ce temps de pause imposé, de ce qu'elles subissaient. »

300 « parcours de sortie de la prostitution » en quatre ans

Outre l'abolition du délit de « racolage », qui a permis de ne plus considérer les personnes prostituées comme « des délinquantes », et la pénalisation du client, toujours controversée (4000 clients verbalisés dont 50 % à Paris), la loi du 13 avril 2016 (via un décret de 2017) a permis la mise en place de dispositifs de sortie de la prostitution pour les personnes volontaires.

L'examen des dossiers a été confié à l'échelon du département, chacun étant censé mettre en place une commission ad hoc ; une CDLP (commission départementale de lutte contre la prostitution).

Appuyé par des témoignages, le bilan des quatre associations est très positif pour les personnes prostituées qui ont pu en bénéficier. « Aujourd'hui, je marche la tête haute, je peux à nouveau dormir, j'ai un logement temporaire, un studio calme géré par une association. J'ai quitté l'appartement où des hommes venaient encore sonner, c'est terminé », relate Danièle.

Reste qu'un « faible nombre de demandes (ont été) acceptées au regard des besoins », souligne le rapport – d'autant plus que ces besoins ont été accrus par la pandémie. Dans nombre de départements, « la peur de l'appel d'air migratoire » (plus de 80 % des demandes émanent de femmes originaires d'Afrique subsaharienne, exploitées par un réseau et en situation irrégulière) continue à tout bloquer, « au mépris des critères de la loi », rappelle Claire Quidet.

Résultat : une étonnante carte, dans le rapport, qui montre que seules 18 des soi-disant 75 commissions départementales s'activent vraiment à aider les personnes prostituées à s'inscrire dans un parcours de sortie de la prostitution. Beaucoup font semblant, par des refus systématiques bien mal motivés... « Sans être idéal, cet outil (du PSP, parcours de sortie de la prostitution), lorsqu'il est bien utilisé, fonctionne très bien et transforme la vie des personnes concernées, constate Claire Quidet. Il faut lui donner un coup d'accélérateur et permettre qu'il soit appliqué de façon homogène sur le territoire. »

240 millions d'euros par an sur 10 ans

Parce qu'elles revendiquent « que la loi de 2016 soit portée politiquement par un signal clair et fort », les quatre associations de Fact-s avancent chiffres et projections. La France compte environ 37 000 à 40 000 personnes prostituées ; le coût d'un parcours de sortie est à peu près de 30 300 euros par an. Il faudrait donc « 2,4 milliards d'euros sur dix ans pour assurer la sortie de prostitution de 40 000 personnes », soit 240 millions par an, calcule le rapport, d'une façon sommaire et assumée.

Des multiplications pas si fantaisistes au regard des « coûts de la prostitution pour nos sociétés », revendique Claire Quidet. En omettant le coût humain de la prostitution, difficile à évaluer, une enquête conduite en 2015 par le mouvement du Nid (Prostcost) estimait à 1,6 milliard par an le coût économique et financier de la prostitution. « Face à un Etat qui réagit froidement en ne regardant que les budgets, nous avons voulu montrer ce que coûterait d'aider les personnes prostituées », revendique Claire Quidet.

Censé être annuel mais réuni une seule fois en 2017, un comité interministériel de suivi de la loi du 13 avril 2016 devrait se tenir très prochainement, espère, selon ses informations, la présidente du Mouvement du Nid.

« Phase II » : 5 ans après l'adoption de la loi de lutte contre le système prostitutionnel, FACT-S élabore un plan pour que cette loi soit appliquée.

Le constat est clair : lorsque la loi est effectivement mise en œuvre, elle produit de très bons résultats. Alors la Fédération des Actrices et Acteurs de Terrain et des Survivantes de la Prostitution, aux côtés des Personnes Prostituées (FACT-S) présentait jeudi 11 février, un rapport très complet sur la mise en œuvre concrète de la loi de lutte contre le système prostitutionnel et une analyse de la situation de la prostitution en France, cinq ans après l'adoption compliquée de cette loi.

Le rapport dénonce un manque de généralisation et d'homogénéité dans l'application territoriale de la loi. Et par-dessus tout, un manque de moyens financiers encore plus criant avec la dégradation de la situation depuis le début de la crise sanitaire.

La FACT-S, qui rassemble plusieurs associations dont le Mouvement du nid et la fondation Scelles, aide plus de 8 000 personnes prostituées chaque année et accompagne 3 000 personnes vers la sortie de prostitution. Cette fédération demande qu'une « phase II » de la loi de 2016 soit lancée en 2021. Pour que la loi soit « effective sur tout le territoire national, avec des moyens à la hauteur des enjeux : la sortie de prostitution pour 40 000 personnes en 10 ans », il faut au total 2,4 milliards d'euros. Soit à 0,24 milliards par an, c'est très peu par rapport aux 1,6 milliards de préjudice économique et fiscal de la prostitution.

Première recommandation : multiplier et améliorer les parcours de sortie. Et d'abord proposer des alternatives. Selon les chiffres du rapport, sur 24 parcours de sortie achevés, 87,5 % des personnes ont un emploi. La mise en œuvre effective de la loi montre donc que l'accompagnement des parcours de sortie est efficace. Hope témoigne : son parcours de sortie touche à sa fin. Il a commencé en octobre 2017 et depuis, Hope a signé un CDI, elle peut subvenir aux besoins de sa fille et, comme elle dit, « faire partie de la vie ».

Aujourd'hui, un parcours de sortie c'est une allocation de 330 euros par mois pour un maximum de 3 ans, un accompagnement socioprofessionnel et un titre de séjour provisoire de 6 mois renouvelable 3 fois. La Fédération demande que cette durée soit allongée d'un an renouvelable une fois, et que le montant de l'allocation soit aligné sur celui du RSA.

Deuxième recommandation : une grande campagne nationale pour un changement de regard de la société. Le

rapport appelle l'État à s'engager pour changer le regard de la société sur le système prostitutionnel en initiant dès cette année des campagnes de sensibilisation. Faire en sorte que partout, toutes les personnes, citoyen.nes, acteurs associatifs et sociaux, et les victimes elles-mêmes, sachent qu'elles ont des droits et surtout, qu'elles puissent y avoir accès. Sensibiliser également la société sur le fait qu'acheter un acte sexuel, c'est l'imposer. Car tant qu'un homme aura un droit d'accès sexuel à une femme, il n'y aura jamais d'égalité réelle.

Troisième recommandation : en finir avec l'impunité pour les prostitueurs, « clients » et proxénètes. Ce que demandent les associations, c'est une application générale et homogène de la loi sur le territoire national. Que l'interpellation et la poursuite des « clients » fassent partie d'une politique pénale appliquée à tous les territoires. Et pour cela, il faut renforcer les moyens humains et financiers de la lutte contre le proxénétisme, notamment s'agissant de victimes mineures et la mise en place des stages de sensibilisation dans tous les départements.

Quatrième recommandation : généraliser la prévention pour assurer un avenir sans marchandisation pour les jeunes

Il s'agit de « prévenir de la réalité et des dangers du système porno-prostituteur » et « présenter la pornographie pour ce qu'elle est : de la prostitution filmée, ni de la création artistique, ni de l'éducation sexuelle. »

Enfin le FACT-S veut un effort financier à la hauteur de l'enjeu pour amplifier d'urgence la lutte contre le système prostitutionnel, « pour que le principe républicain d'égalité entre les femmes et les hommes devienne une réalité, et que recule enfin significativement une des pires et des plus archaïques forme de violence envers les femmes. »

Car aujourd'hui l'achat de « services prostitutionnels » est encore banalisé, réalisé par des personnes qui ignorent le système d'esclavage qui se cache derrière leur achat : 100 % des « clients » prostitueurs sont des hommes, 60 % d'entre eux sont en couple ou mariés, 70 % ont des enfants. Lors de la présentation de ce plan à la presse, une ancienne prostituée aujourd'hui bénévole, raconte que, lors des stages de sensibilisation, les hommes clients se rendent compte de la réalité de la vie de prostituée et sortent tous bouleversés de ces stages. Informer sur la réalité de la prostitution pour prévenir les situations d'esclavage prostitutionnel, c'était aussi l'esprit de la loi de 2016 qui a tant été conspuée.

Mulhouse : petit à petit, se reconstruire au Nid

Par Frédérique Meichler

Le Mouvement du Nid qui a pour fondement la lutte contre la prostitution, est présent à Mulhouse depuis près de quarante ans. Dans ses locaux exigus de la rue Flora, des femmes viennent se réfugier, se reposer, se ressourcer, se reconstruire. Rencontre à l'atelier « couture » et « français ».

Dans la petite cuisine transformée en atelier, elles sont quatre à suivre avec attention les instructions d'Isabelle Machado, couturière et styliste. La jeune femme qui travaille en free-lance encadre tous les lundis après-midi un cours de couture pour les protégées du Nid.

Moment d'évasion

« J'ai commencé par des choses très simples, des petites pochettes, des sacs... À chaque fois, je leur apprends quelque chose de nouveau. Aujourd'hui, on fait des ourlets. On finit aussi des coussins en forme de cœur qu'on offre à l'hôpital dans le cadre d'Octobre rose pour des femmes qui ont été opérées d'un cancer du sein. En juin, on a fabriqué des masques. Pour elles-mêmes et pour les autres, elles aiment bien faire des cadeaux. » Isabelle Machado qui enseigne également la couture à la MJC de Pfaffstatt a eu connaissance du Mouvement du Nid par une de ses élèves qui y donne bénévolement des cours de français. « J'ai vraiment du plaisir à venir ici tous les lundis. Pendant qu'elles sont avec moi, c'est un moment d'évasion, elles pensent un peu à autre chose. À force, je connais un peu leur vie, pas toutes. Je les motive bien et elles sont très contentes. »

« Je me sens protégée »

L'ambiance est détendue. Parmi ses élèves du jour, des femmes albanaises et une Guinéenne. Alketa, 43 ans, est là avec sa fille de 13 ans qui a grandi essentiellement en France et qui veut bien jouer le rôle de traductrice. « La première chose, quand je suis ici, je me sens protégée », explique Alk-

eta. « Grâce à Karine [Karine Bechler, permanente salariée du Nid à Mulhouse], elle donne beaucoup d'activités pour nous et Isabelle est très gentille... »

Alketa est venue une première fois en France en 2012, sa fille était âgée de 5 ans. Ne parvenant pas à obtenir de papiers, elle a été contrainte de rentrer en Albanie en 2016. « Je suis revenue en 2017, la préfecture a donné OQTF (obligation de quitter le territoire français) mais je risque beaucoup là-bas, il s'est passé beaucoup de choses... » Le Nid, c'est son refuge. « Je suis tombée par terre et Karine m'a donné la main », dit-elle en albanais à sa fille qui traduit.

Scolarisée essentiellement en France, la petite est parfaitement bilingue. « Je parle aussi anglais et allemand. » Elle a d'excellents résultats scolaires et plus tard, elle a envie d'être... « J'hésite entre trois métiers : avocate, infirmière ou juge. Je ne sais pas... »

« Beaucoup de respect »

Il y a aussi Izeme, 30 ans. « Je comprends un petit peu le français, c'est très belle langue, mais pas bien parler », s'excuse-t-elle. Notre petite traductrice reprend du service. « Je trouve ici en France tout ce qui n'existe pas en Albanie : la sécurité, quelqu'un pour parler, l'amour, beaucoup de respect des gens de la France... En Albanie, je ne peux pas trouver ces sentiments. » Son premier objectif, c'est le français et après, trouver un travail, « avash avash, pak nga pak » (doucement doucement, petit à petit)... Izeme voudrait être coiffeuse ou cuisinière. Petite, elle rêvait d'être danseuse.

Saida, 30 ans, arrivée d'Albanie en 2019, dit un peu la même chose : « Je me sens bien ici, je trouve une porte ouverte. Pas dans mon pays. »

Mulhouse : des masques vendus au profit du Mouvement du Nid

Par Céline Bechler

La Mulhousienne Brigitte Duburiez, couturière amateur, vient de remettre un chèque de 500 € au Mouvement du Nid, fruit de la vente de 250 masques en tissu qu'elle a fabriqués et écoulés l'été dernier via le groupe privé Facebook « Les masques de ma mère », géré par sa fille.

« La cause des femmes »

« Je suis sensible à la cause des femmes et j'avais déjà fait des dons de laine pour les femmes du Nid qui tricotent des chaussons », raconte Brigitte. Pour l'anecdote, « Les masques de ma mère » a eu le soutien de Steve, serveur du LC2 café, à Mulhouse, qui a porté différents modèles et grâce à qui Brigitte a reçu plusieurs commandes. « J'en ai fabriqué 400, j'en ai donné beaucoup à la famille, aux amis, mais, au bout de

250 masques vendus, on pouvait faire le don au Mouvement du Nid. »

« Du beau qui va faire du bien »

Karine Bechler, responsable de l'association à Mulhouse, a accueilli ce don de 500 € avec ravissement. « On va utiliser cet argent pour moitié pour une machine à coudre ou un meuble de rangement pour l'atelier couture, et l'autre moitié pour l'achat de produits d'hygiène et d'entretien. En tout cas, pour du beau qui va faire du bien aux femmes », explique-t-elle. Quant à Brigitte, elle va poursuivre la confection de ses masques « originaux et fun » au profit d'une nouvelle association, le Centre de réadaptation de Mulhouse (CRM). (...)

8 avril 2021

Par Jules Fresard

Une table ronde, organisée par la délégation sénatoriale aux droits des femmes, est venue dresser les limites de cette loi, qui avait divisé le secteur associatif lors de son adoption.

Annick Billon, sénatrice centriste de Vendée et présidente de la délégation aux droits des femmes l'admet de ces mots. L'application de la loi du 13 avril 2016, qui a mis fin au délit de racolage, tout en instaurant la pénalisation des individus ayant recours aux services d'une personne prostituée, « *n'est pas forcément à la hauteur de nos espérances* ».

L'adoption de ce texte avait été marquée par une opposition frontale entre deux visions de la prostitution et de la société. Avec d'un côté, les « abolitionnistes », courant qui vise, à terme, à mettre fin à la prostitution, et dans lequel ce texte de loi s'inscrit, et de l'autre, les « réglementaristes » qui jugent que la solution est de légaliser la prostitution en l'encadrant juridiquement.

Un manque criant de financement

Cinq ans après, la délégation sénatoriale aux droits des femmes a jugé nécessaire d'évaluer les premières conclusions à tirer du texte, en réunissant autour de la table les acteurs impliqués dans la lutte contre la prostitution et le proxénétisme, qu'ils soient magistrats, commissaires, ou présidents d'associations.

Et le manque de moyens est le problème majeur que ces spécialistes font remonter. La loi, qui visait notamment à « *l'accompagnement des personnes prostituées en leur donnant des perspectives* », comme l'a rappelé Maud Olivier, rapporteure en 2016 de la proposition de loi à l'Assemblée, n'a pas fourni les moyens nécessaires afin d'atteindre ses objectifs.

Pour le Mouvement du Nid, qui se charge d'accompagner des personnes prostituées vers une reconversion professionnelle, la frustration est immense. « *Nous avons accompagné 568 personnes en cinq ans. Ce n'est rien du tout par rapport aux demandes qui nous arrivent. [...] Il faudrait embaucher davantage de travailleurs sociaux, mais nous n'avons pas de financements supplémentaires* », s'est émue sa présidente, Claire Quidet.

Le sujet souffre également d'un manque de considération politique. C'est que ce que laisse entendre Catherine Champrenault, procureure générale à la Cour d'appel de Paris. « *Si nous avons les moyens pour lutter contre le proxénétisme en France comme nous avons les moyens pour lutter contre le trafic de stupéfiants, nous ferions d'incontestables progrès* ».

Les limites de la pénalisation du client

En avril 2018, Hélène Le Bail, chargée de recherches à Sciences Po, publiait avec le soutien d'une dizaine d'associations, une enquête, « *sur l'impact de la loi du 13 avril 2016 contre le système prostitutionnel* ». Au centre de ses travaux, la fameuse « pénalisation du client », un nouveau délit créé par ce texte législatif, qui prévoit pour les personnes ayant recours au service de personnes prostituées une amende de 1 500 €. Une disposition que le Sénat avait rejetée en pre-

mière et deuxième lectures en 2015, avant que l'Assemblée Nationale ne la rétablisse.

Cette disposition visait à opérer un changement de paradigme dans l'appareil législatif français. Les personnes prostituées sont des victimes de violences, qu'il faut protéger en punissant les clients, maintenant considérés comme des délinquants. Mais dans son rapport, Hélène Le Bail était formelle. 88 % des personnes prostituées interrogées seraient contre cette nouvelle disposition.

Avec 1 300 « clients » verbalisés par an, les attentes ne sont pas encore tout à fait au rendez-vous. Pierre Loulergue, de l'Inspection générale des affaires sociales, a coécrit en 2019 un rapport évaluant l'application de la loi du 13 avril 2016. Dans ce cadre, il a recueilli les témoignages de personnes prostituées, qui expliquent : « *On voit de plus en plus de négociations venant du client sur le port du préservatif, car ils estiment qu'avec la pénalisation du client, c'est maintenant eux qui prennent les risques, et qu'ils sont en position de décider* ».

Elvire Arrigi, commissaire de police, juge cependant cette pénalisation utile car elle permet, en interrogeant les clients, de parfois récupérer les numéros de proxénètes. Mais elle nuance son propos, car cette disposition rendrait plus difficile l'accès aux victimes, les premières à même de donner des informations sur une filière. « *Les consommateurs d'actes sexuels ne souhaitant pas être verbalisés. Les proxénètes proposent donc aux clients des rendez-vous dans des appartements, une prostitution logée. On assiste à un déplacement des victimes prostituées vers l'espace privé* ».

L'inquiétante prostitution des mineurs

De l'avis général, la loi du 13 avril 2016 n'a pas permis d'enrayer non plus le phénomène de la prostitution des mineurs, qui est en augmentation depuis 2016. Claire Quidet, du Mouvement du Nid, demande des améliorations « en termes de prévention en milieu scolaire. Nous n'avons pas vu les efforts demandés dans la loi, traduits dans les faits. Il faut passer à une autre échelle dans la prévention ».

Catherine Champrenault, elle, décrit des enquêteurs dépassés par les discours tenus par certains mineurs. « *Alors que nous adultes, voyons ce phénomène comme de l'exploitation, elles (les prostituées mineures, ndlr) le voient comme la revendication d'un pouvoir. Elles ont le sentiment d'un choix personnel, qui se concrétise par une certaine disponibilité d'argent, massive* ». Le rôle des réseaux sociaux est pointé du doigt, permettant aux proxénètes de recruter plus facilement, et discrètement.

Laurence Rossignol, vice-présidente socialiste du Sénat, a conscience des limites de la loi. Mais pour elle, le problème vient de plus haut. « *En Suède, il a fallu au moins 10 ans pour que la loi commence à être réellement utile, avec 10 ans d'implication totale des pouvoirs publics. En France, nous avons un problème de volonté politique, avec des fonctionnaires qui portent le sujet comme ils le peuvent, avec un manque de moyens* ».

Pour les « abolitionnistes », le texte est mesuré mais son application est insuffisante. Les « réglementaristes » estiment au contraire que la pénalisation des clients pèse sur la sécurité et la vulnérabilité des professionnelles, également précarisées par la crise sanitaire.

Cinq ans après son adoption, les lignes de fracture demeurent nettes entre partisans et adversaires de la loi du 13 avril 2016, visant à « renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées », dont le nombre est estimé à 40 000 – dont 85 % de femmes. Cette loi-cadre, votée au terme de trois ans de débats parlementaires, a abrogé le délit de racolage, instauré la pénalisation des clients et mis en place un parcours de sortie de la prostitution destiné à accompagner les victimes. Une petite révolution, consacrant alors la position abolitionniste de la France aux dépens de celle défendue par le camp réglementariste, qui considère que le commerce du sexe est une activité professionnelle qu'il convient au contraire d'encadrer.

Mais, comme le relevait déjà en décembre 2019 un rapport effectué conjointement par l'inspection générale de l'administration, l'inspection générale des affaires sociales et l'inspection générale de la justice, les débats enflammés de l'époque débouchent aujourd'hui sur une mise en œuvre minimale. Concernant le volet social de la loi, qui consiste en l'accompagnement des personnes prostituées dans les parcours de sortie de la prostitution, avec l'accès à des droits spécifiques tels qu'une autorisation provisoire de séjour pour les victimes étrangères et une aide financière, seules 564 personnes en ont à ce stade bénéficié. L'objectif était d'en mettre en œuvre 1 000 chaque année, à compter de 2017.

Une loi « juste et équilibrée »

Pourtant, selon le collectif Fact-s, qui regroupe les principales associations abolitionnistes, « partout où cette loi est appliquée, elle est efficace parce qu'elle est juste et équilibrée ». Reste qu'elle l'est encore de façon hétérogène, regrette-t-il, en demandant dans un communiqué de presse son « application d'urgence » sur l'ensemble du territoire.

À titre d'exemple, vingt départements ne sont toujours pas dotés d'une commission départementale de lutte contre la prostitution, chargée notamment de l'examen des dossiers de parcours de sortie. Fact-s demande donc une « phase 2 de la loi » et notamment le déblocage de moyens supplémentaires afin de parvenir à 4 000 parcours de sortie par an, avec un montant d'allocations équivalent au RSA (soit 550 euros par mois contre 330 euros à l'heure actuelle).

Au contraire, pour les associations hostiles à la loi, la célébration de ses 5 ans est l'occasion de plaider une nouvelle

fois pour son abrogation, bien qu'une question prioritaire de constitutionnalité en ce sens ait déjà reçu une fin de non-recevoir en février 2019. « Le gouvernement doit comprendre qu'il faut abroger la pénalisation des clients », a ainsi soutenu Irène Aboudaram, responsable du plaidoyer à l'ONG Médecins du monde, lors d'une conférence de presse organisée lundi 12 avril avec des associations communautaires de « travailleurs et travailleuses du sexe » (TDS).

Pour ces dernières, la disposition-phare de la loi de 2016 est à l'origine de « conséquences désastreuses ». Parmi elles : une insécurité et une plus grande vulnérabilité des professionnelles, liée à la raréfaction des clients, ainsi que l'essor de pratiques néfastes telles que des rapports sexuels sans protection, des baisses de tarifs ou des tentatives de ne pas payer.

« Précarité extrême »

« 80 % des travailleuses du sexe avec qui nous échangeons nous parlent d'une détérioration des conditions de travail », a affirmé Teodora Niculescu, elle-même TDS et intervenante à l'association de santé communautaire Paloma, à Nantes, soulignant une « perte de pouvoir dans la relation avec le client » depuis 2016. D'autres porte-parole d'associations locales (Grisélidis, à Toulouse, et Cabiria, à Lyon) ont fait état d'une « hausse des violences » et d'une « précarisation accrue », conséquence aussi du Covid-19.

Sur ce point, l'ensemble des acteurs tombent d'accord. « Après un an de crise sanitaire, les victimes de la prostitution se trouvent dans une situation de précarité inédite », s'inquiète aussi le Mouvement du nid. « Il se peut qu'avec ce contexte social dégradé, on assiste à une augmentation des violences, mais rien ne permet de dire qu'elle serait en rapport avec la loi », précise l'association, qui accompagne des personnes prostituées sur tout le territoire.

À l'antenne locale de Montpellier par exemple, la chargée de mission Alexandra Jouhannaud témoigne de « situations de précarité extrême » depuis le premier confinement. « En raison de la baisse des revenus liée à la situation sanitaire, certaines femmes sont en danger d'expulsion, surendettées... Une très grande vulnérabilité qui requiert une extrême vigilance », relève-t-elle. Seule note d'espoir, pour quelques-unes, l'inactivité forcée a conduit à faire le choix d'une sortie de la prostitution.

14 avril 2021

Par David Leduc

Plusieurs associations répondaient à l'appel de la députée du Val-de-Marne Albane Gaillot pour faire le bilan de la loi prostitution, 5 ans après son adoption.

La loi prostitution du 13 avril 2016 mettait fin au délit de racolage. Depuis cette date, les clients des prostituées sont considérés comme délinquants. Cinq ans jour pour jour après l'adoption de cette loi, le 13 avril 2021, la députée du Val-de-Marne Albane Gaillot a convié plusieurs associations val-de-marnaises à faire le bilan de cette loi.

« **La prostitution n'est pas un phénomène isolé** »

La députée du Val-de-Marne Albane Gaillot explique : « J'ai organisé ce jour une réunion dédiée à l'évaluation de la prostitution dans le Val-de-Marne et la mise en œuvre de la loi en partenariat avec la délégation du Mouvement du Nid

dans le Val-de-Marne, le CIDFF 94, l'APCARS 94, la fondation Scelles, une représentante du tribunal de justice de Créteil et des membres de l'organisme Atlans. La prostitution n'est malheureusement pas un phénomène isolé. Environ 30 000 personnes seraient prostituées en France, dont 85 % de femmes, 93 % de personnes étrangères, et 6 000 à 10 000 enfants concernés selon les associations de terrain. »

Qu'en ressort-il ? Selon les associations participantes, la loi prostitution à elle seule ne suffit pas et il faut aller plus loin : « Dans le Val-de-Marne, si la commission départementale a pu être mise en place en 2017, à ce jour aucun parcours de sortie de la prostitution n'a été réalisé, et aucun stage de sensibilisation à la lutte contre l'achat d'actes sexuels n'a été effectué. C'est pourquoi il est urgent de passer à une phase 2 de la loi, pour une réelle mise en œuvre homogène sur tout le territoire français ».

28 mai 2021

Par Bianca Careto

1 150 000 euros vont pouvoir contribuer à la réinsertion de personnes en situation de prostitution. Ce plan de soutien de France Relance, fait partie de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

13 projets ont été retenus pour la Martinique dont l'expérimentation d'un dispositif de 10 logements à destination des personnes accompagnées dans le parcours de sortie de la prostitution. Le projet est porté par la croix rouge en collaboration avec le mouvement du Nid.

Le dispositif prévoit aussi un accompagnement de ces personnes à travers l'insertion sociale, le soin, l'ouverture des droits. Entre le logement et l'accompagnement, chaque année ce projet coûtera 450 000 euros. Aux Antilles Françaises, la Martinique est la seule à expérimenter ce dispositif.

« Ça va être très bien d'avoir ses logements. C'est une suite logique du dispositif. On sera beaucoup plus entouré. On aura

plus de contacts avec les autres filles du parcours. »

Alexia

Alexia, 39 ans, fait partie des bénéficiaires de ce dispositif innovant d'hébergement. Elle rêve de monter son institut de beauté. Pour y parvenir, elle compte sur le soutien de ces associations telles que la Croix-Rouge à l'initiative du projet. Elle va pouvoir occuper un de ces 10 logements.

« Ces logements sont destinés à des personnes qui rentrent dans un dispositif de la prostitution.

30 personnes, 15 places adultes pour un début c'est déjà très pertinent. Quand on part de zéro et qu'on passe à 15, c'est déjà bien.

10 logements répartis sur l'ensemble de la Martinique et accessible dès le mois de juillet pour une période de 24 mois...Le temps de retrouver une activité loin des trottoirs. »

Coline Robin, Éducatrice spécialisée

Pendant plus de trente ans, Paulette s'est prostituée sous la menace de son mari. Un exemple de « proxénétisme conjugal » qui peine à être reconnu légalement et socialement.

Un samedi soir de 1962, dans un bal des Ardennes belges, Paulette, 19 ans, traîne des pieds, inconsolable. Son premier amour a mis une femme enceinte qu'il doit maintenant épouser. Sur la piste de danse, sept parachutistes français de retour d'Algérie débarquent. L'un d'eux, Gérard, fend la foule d'un regard. Il vient de choisir sa proie. « *Il m'a visée, j'étais sûrement la plus belle compte tenu de ses projets.* » Un regard puis une valse qui scellent une vie de terreur.

Sans éducation sexuelle, ni contraception, Paulette tombe rapidement enceinte. Le petit ami fait alors miroiter aux parents de la jeune mineure une vie confortable à Paris pour l'enfant à naître dans trois mois. Pourtant, les Ardennes franchies, aucun appartement luxueux ne les attend mais une chambre miteuse. La jeune provinciale se sait prise au piège, tétanisée en voyant débarquer le cousin de Gérard et deux inconnus. « *J'ai compris qu'ils en voulaient à mon bébé.* » Les trois hommes attachent ses poignets pendant qu'une femme dévoile une aiguille à tricoter. Le lendemain, ses bourreaux l'accouchent. « *Mon bébé était beau, je le croyais vivant, mais il avait des blessures dans le dos, souffle aujourd'hui la vieille dame de 77 ans, les larmes perlant sur ses joues ridées. On ne s'en remet jamais.* » Paulette n'est qu'aux portes de l'enfer. *Vingt jours plus tard, les ecchymoses s'estompent, et Gérard l'enjoint à "marcher à la Madeleine" ». « J'étais naïve, je ressemblais à une gamine avec ma jupe plissée. » Sa candeur la quitte lorsque se déshabille son premier client : « Ils m'ont tout appris et j'ai joué tous les rôles, de la petite fille à la maman. » Paulette devient « Linda », prisonnière de son conjoint proxénète, bientôt son mari. « C'était un mariage triste mais ma mère m'avait dit que je ne trouverais personne après avoir perdu mon bébé. » « **JE N'ÉTAIS QU'UN PORTE-MONNAIE** ».*

Les vœux échangés, Gérard place Linda dans un bar à hôtesses de Pigalle. Ministres, hommes d'affaires, couples fortunés, tous s'arrachent la mineure à l'allure frêle. « *Certains promettaient de m'extirper de là, mais j'étais terrifiée à l'idée que mon mari me tue.* » Parmi eux, un riche magnat allemand qui souhaite lui offrir une maison à Düsseldorf. Gérard et son cousin sentent une bonne affaire et tentent de lui vendre Linda. « *Je n'étais qu'un porte-monnaie.* »

Le client amoureux, effaré, porte plainte et envoie les deux proxénètes en prison pour quelques mois. Un court répit que Linda passe loin de la prostitution, comme vendeuse aux Galeries Lafayette. Mais les peines s'écoulent vite. Gérard envoie son cousin et ses complices torturer la jeune femme, contrainte de retourner à l'abattage. Avec l'argent, son mari ouvre un pub à Bruxelles. Affaire coulée en quelques mois. « *C'était un incapable et c'était à moi de payer les pots cassés.* » Ramenée à Paris, elle est réduite « à l'esclavage » : dans un hôtel où d'autres filles sont prostituées par leur « mec », elle enchaîne jusqu'à cent passes par jour. « *Je remontais la jupe, il y en avait pour cinq minutes.* »

La version 2021 de Gérard pourrait être le « lover boy ». Le nom est trompeur, rien à voir avec un amour de jeunesse romantique. Le petit ami proxénète séduit une jeune femme, souvent mineure, avant de la rendre dépendante émotionnellement et financièrement. Puis il invoque des dettes, menace de rompre ou de partager du contenu pornographique si sa petite amie ne se prostitue pas. De « l'argent facile » pour lui, des dizaines de passes quotidiennes dans des hôtels de périphérie pour les victimes. Certaines ne se considèrent pas comme telles et pensent être au cœur d'un « business avec leur petit copain », précise Laure de Dainville, avocate au sein des Équipes d'Action contre le proxénétisme (EACP). À l'image du film « Shéhérazade » de Jean-Bernard Marlin (2018) dans lequel un jeune délinquant tombe amoureux d'une prostituée mineure avant d'en devenir le mac.

Ni l'âge, ni l'origine sociale ne protège du proxénétisme conjugal

Claire Quidet, présidente du Nid, mouvement pour l'abolition de la prostitution, alertait déjà en 2019. « *Chaque année, plusieurs milliers de femmes sont amenées, maintenues et exploitées dans la prostitution par leurs maris ou conjoints.* » Aucune barrière d'âge ou d'origine sociale ne protège du proxénétisme conjugal : au sein des EACP, on se remémore le cas d'une femme de 25 ans d'origine étrangère exploitée par son concubin. Elle a sombré dans l'alcoolisme jusqu'à en mourir. Celui d'une femme de 30 ans victime de viols intra-familiaux. Mise à la rue par ses parents, elle est torturée et prostituée par son petit ami. Ou encore, celui d'une femme transgenre exploitée par son épouse en échange de traitements hormonaux. Ce qui frappe toujours Claire Quidet, ce sont les similitudes entre les profils de prostituées et ceux des victimes de violences conjugales. Les conjoints proxénètes utilisent tous les ressorts de la relation abusive : situation irrégulière sur le territoire, isolement, addiction, problèmes financiers, viols, harcèlement, quête identitaire et enfants à nourrir constituent autant de vulnérabilités exploitées par l'agresseur. Pendant des années, le mari de Linda convainc leur fille que sa mère est « folle » car en proie à des dépressions nerveuses, crises de spasmophilie et tentatives de suicide. Il capitalise aussi sur ses blessures passées. Comme 80 à 95 % des personnes prostituées, Linda a déjà subi des violences sexuelles. À 12 ans, elle est agressée par le prêtre qui officiera durant sa communion quelques jours plus tard.

En novembre 2019, le mouvement du Nid a ainsi réclamé l'inclusion de la prostitution au sein du grenelle des violences conjugales. Une demande restée lettre morte. C'est que le « proxénétisme conjugal » n'a aucune reconnaissance officielle. Le terme étonne même. « Ce n'est pas une notion juridique mais une forme d'abus au sein du couple qui est récurrente », précise Yves Charpenel, ancien président de la fondation Scelles contre l'exploitation sexuelle, magistrat et expert auprès de l'ONU. « *On imagine très bien que les maris puissent frapper leur femme, mais pas qu'ils puissent la prostituer* », abonde, déconcertée, Claire Quidet.

Marie-Renée Jamet est cofondatrice du Mouvement du nid, une association qui lutte contre les causes et les conséquences de la prostitution et pour l'égalité hommes-femmes. À 95 ans passés, Marie-Renée impose le respect et les 4^e du collège Michel-Lotte se souviendront de cette intervention sur l'égalité



13 juillet 2021

Entre 7 000 et 10 000 mineur·e·s se prostituent en France, selon un rapport inquiétant

Par Morgane Moal

Un rapport remis mardi au gouvernement dresse un constat alarmant sur la prostitution des mineur·e·s en France : entre 7 000 et 10 000 enfants et adolescents seraient concernés. Le développement du proxénétisme sur les réseaux sociaux permettrait à de plus en plus de jeunes d'y accéder.

Le nombre de mineur·e·s victimes de proxénétisme n'a cessé d'augmenter en France : le service statistique ministériel de la sécurité intérieure a recensé une hausse de 70 % en cinq ans. Le secteur associatif, lui, comptabilise entre 7 000 et 10 000 jeunes se prostituant. Ces chiffres préoccupants sont mis en avant dans un rapport du groupe de travail sur la prostitution des mineur·e·s. Ce dossier a été remis, ce mardi, au secrétaire d'État à la Protection de l'enfance, Adrien Taquet. Celui-ci a annoncé un plan national pour lutter contre cette pratique pour l'automne 2021.

Principalement de jeunes adolescentes « vulnérables »

Selon ce rapport, les victimes de proxénétisme sont majoritairement des jeunes filles de 15 à 17 ans. L'association d'aide aux prostitué·e·s l'Amicale du Nid 95 n'accompagnent, par exemple, que 10% de garçons. Ces mineur·e·s sont généralement issus de milieux défavorisés. Ainsi, sur les 113 signalements comptabilisés par le parquet de Bobigny l'année dernière, plus de deux tiers d'entre eux concernaient des jeunes originaires de Seine-Saint-Denis, et notamment des villes touchées par la pauvreté.

Le groupe de travail relève aussi la « vulnérabilité » des jeunes victimes, souvent en situation de rupture familiale. Entre 40 % et 49 % des mineur·e·s disent avoir subi des violences pendant leur enfance, notamment familiales et/ou sexuelles, avant de se prostituer. Selon Arthur Melon, secrétaire général de l'association Agir contre la prostitution des enfants (ACPE), « des circonstances particulières accroissent la potentialité de basculer dans la prostitution : une rupture familiale, une période d'errance (fugue ou rejet de la cellule familiale) ou une addiction (alcool, drogues). »

Les mineur·e·s étranger·e·s, parfois isolé·e·s, sont également nombreux à avoir recours à la prostitution. Souvent très vulnérables, les trafiquants de migrants les poussent à cette pratique « comme moyen de remboursement du coût du

voyage », révèle la Fondation Scelles. Leur prise en charge est d'autant plus compliquée qu'ils leur fournissent de faux passeports ou leur demandent de mentir sur leur âge. [...]

Du côté des mineur·e·s, des difficultés à se reconnaître victimes

Ces mineur·e·s ne reconnaissent pas forcément être victimes du proxénétisme. La procureure de la République d'Évry l'explique ainsi : « ces jeunes [filles] sont en effet généralement attirées par l'appât du gain et banalisent les relations sexuelles tarifées auxquelles elles se prêtent. Elles considèrent les jeunes hommes participant à leur activité (réservant les lieux de prostitution, publiant leurs annonces, les surveillant pendant les actes sexuels, mais aussi récupérant un pourcentage des gains) comme des "collaborateurs" ou des "protecteurs". »

Une étude du département du Nord de 2021 montre qu'un mineur prostitué sur deux reconnaît des aspects positifs à la prostitution. L'autonomie financière, principalement, mais aussi le besoin d'affection, le sentiment de reprendre le contrôle sur sa vie, d'appartenir à un groupe ou d'être considéré comme un adulte sont les arguments avancés par ces jeunes.

Un plan de lutte du gouvernement

Face à ces constats alarmants, le rapport du groupe de travail préconise une meilleure formation des acteurs de la lutte contre la prostitution, ainsi qu'une meilleure coordination entre eux au niveau local. « L'enjeu de la prise en charge réside dans la capacité à proposer des réponses à la fois dans l'urgence et dans la durée » résumé le dossier. Les experts proposent de travailler sur la « prise en charge médicale tant physique que psychique » de ces jeunes, ainsi que sur « l'accès à l'hébergement » en évitant de les placer « plusieurs nuits en foyer d'urgence ou en hôtel », où leurs proxénètes « les retrouvent systématiquement ».

Avec le développement de la prostitution sur les réseaux sociaux, le rapport réclame plus de moyens pour la police. Cela permettrait notamment à des officiers de réaliser des enquêtes sous pseudonymes sur Internet. De plus, le groupe de travail réclame des campagnes de prévention à destination des jeunes mais aussi des parents.

26 juillet 2021

Casquette piquée de faux diamants, tee-shirt bleu marin siglée d'une marque de sport américaine, Brown (*) raconte, dans un anglais plus que parfait son arrivée en Europe depuis son Nigeria natal. « *Je suis venue en avion par l'Italie avant de transiter vers Montpellier où le travail est plus dangereux. Les clients peuvent être violents, ils sentent qu'ils ont le pouvoir.* » Purity, qui annonce un an de plus que sa compatriote (24 au lieu de 23 ans) est, elle aussi, passée par l'Italie avant de filer vers Paris – « *j'y suis restée trois ans* » – puis d'arriver à Montpellier. Clémentine, cheveux verts, couleur de l'espoir, manifestation plus en confiance dans ce local du Mouvement du Nid qu'elle connaît bien, se montre plus disert. Et dévide, toujours en anglais, le rouleau de ses souvenirs couleur sombre. « *Au Nigeria, pour aider mes deux garçons, j'allais vendre des fruits sur le marché. Une femme m'a longtemps observée avant de m'approcher pour me promettre de m'aider à avoir une meilleure vie en Europe.* » Le piège. Cette histoire de dame, faussement bienveillante et vraiment malfaisante, revient d'ailleurs dans chaque récit. Une dame qui garde certaines affaires personnelles et photos des dames comme moyens de chantage à distance.

Pour Clémentine, l'odyssée prendra d'abord la forme d'un trajet en bus jusqu'à Agadez, au nord du Niger, avant de monter dans un autocar pour la Libye. C'était en 2016. Quatre mois de chaos. « *On m'a frappée, laissée sans nourriture ni suffisamment d'eau pendant des jours.* » Puis, sans trop savoir pourquoi, la jeune femme embarque sur un canot pneumatique. Avec plus d'une centaine d'autres personnes. « *Heureusement qu'un bateau allemand nous a secourus au milieu de la Méditerranée.* » Brièvement retenue dans un camp en Italie, Clémentine arrive finalement à Naples. Dans un bouge. « *Une grande maison où l'on vendait aussi de l'alcool et des cigarettes de contrebande. J'étais forcée d'envoyer de l'argent à cette dame restée au Nigeria.* » Pas question d'échapper au racket des corps. « *Les coups pleuvaient si on ne payait pas, chaque semaine, entre 250 et 300 euros.* »

La jeune femme s'accroche. Notamment à l'espoir de retrouver son boyfriend rencontré en Libye. « *Nous discussions via Facebook. Il était alors, lui aussi, en Italie, à Vicence au nord du pays. Comme les gens étaient très menaçants autour de moi j'enterrais un peu d'argent, en cachette, pour pouvoir m'enfuir.* » Le plan fonctionne et le couple se retrouve. Brièvement. « *Trois hommes nous ont attaqués à Vicence. La dame avait diffusé ma photo à Turin et Naples.* »

Malgré tout, malgré les coups, l'échappatoire débouche sur une arrivée à Nice. Puis un trajet en train vers Montpellier via Marseille fin 2019. « *Le premier jour, j'ai dormi à la gare.* » Deux filles lui parlent d'un squat. « *Mais je me suis vite rendu compte que ce n'était pas ma vie.* » Le relais des travailleurs sociaux, des bénévoles d'associations dont la Cimade, éclaire, peu à peu, le chemin de Clémentine. « *Beaucoup de mes rêves sont morts en Italie.* » Purity, elle, le dit sans détours : « *J'ai arrêté de me prostituer durant le premier confinement de mars 2020.* » Son amie Brown fera de même quelques mois plus tard, en octobre dernier. « *On m'a proposé un parcours de*

sortie. J'apprends le français depuis décembre. Il faut de la patience, s'accrocher. »

Le bonheur d'avoir une petite fille qui m'appelle maman

PARCOURS - Théa (*) parle un français fluide. À 36 ans, cette femme originaire du Nigeria est arrivée à Montpellier voici déjà dix ans. « *Une amie a trouvé une dame qui pouvait me faire entrer en France avec un visa.* » Toujours cette mystérieuse dame, premier chaînon d'un réseau. « *À Paris, un monsieur est venu me chercher pour venir à Montpellier. On m'a dit que j'allais me prostituer. J'ai d'abord refusé.* » Flots de menaces. « *Ces gens-là ne rigolent pas. Et j'avais une dette de 40 000 € à rembourser.* » « *Mon corps ne voulait plus* » Pendant trois ans, chaque nuit, Théa se poste avenue de Toulouse. « *Un soir, mon corps n'a plus voulu, plus accepté.* » Prostrée, en larmes au pied d'un arbre, elle est abordée par un homme. « *Il voulait me parler. J'ai cru qu'il était policier. Je lui ai raconté mon histoire, il a été très ému.* »

Le début d'une histoire d'amour. Mariage civil à Montpellier durant l'été 2013. Puis carte de séjour de dix ans en 2015. Naissance d'une petite fille en 2016. Avant l'orage conjugal. « *Nous nous sommes séparés en 2018. Le divorce est en cours.* » Théa a longtemps fréquenté le Mouvement du Nid. « *J'y ai notamment appris le français.* » Alternativement femme de chambre dans un hôtel, auxiliaire de vie, la maman a récemment suivi une formation de commis de cuisine. « *Je veux profiter du bonheur d'avoir une petite fille qui m'appelle maman. J'ai pardonné à tous les gens qui m'ont fait du mal.* »

Le long parcours pour sortir des femmes de la prostitution. La délégation héraultaise du Mouvement du Nid travaille notamment, avec ses deux salariés et sa trentaine de bénévoles, au (long) parcours de sortie de la prostitution. Avec de véritables réussites. Le local, niché au rez-de-chaussée d'un vieil immeuble de l'Écusson montpelliérain, est anonyme. Mais, en poussant la porte, on est saisi par la joyeuse bienveillance de l'équipe du Mouvement du Nid. Les femmes prostituées qui franchissent le seuil y trouvent écoute, bien sûr, mais aussi conseils, cours de français et... choix de chaussures et vêtements dans le coin réservé au vestiaire solidaire. « *On ne repart jamais d'ici sans quelque chose* », plaisante aimablement Théa, l'une de ces dames perdues qui a fini par émerger d'une vie d'errances et de malheurs.

Des dizaines de personnes accueillies, aidées Sourires complices, sous les masques toujours de rigueur. Dans le capharnaüm de dossiers, cartons et autres bureaux bien encombrés, les bénévoles (31 au total, cœurs battants du Mouvement du Nid), les deux salariées et trois stagiaires auxquels s'ajoute une volontaire multiplient les initiatives : facilitation de l'accès aux droits, à la santé et à l'hébergement, travail sur l'hygiène, l'alimentation et la parentalité sans oublier le volet emploi-formation et l'ancrage territorial. Pour ce premier semestre 2021, pas moins de 39 personnes ont eu au moins un rendez-vous au Mouvement du Nid. Huit familles ont été accompagnées (avec deux enfants inscrits dans des temps d'activités périscolaires) et onze dames sont intégrées dans le parcours de sortie de prostitution.



La pornographie, grande oubliée de la lutte contre la traite des êtres humains »

15 octobre 2021

Par Nicolas Bauer

FIGAROVOX/TRIBUNE - Le 18 octobre aura lieu la 15^e Journée européenne contre la traite des êtres humains. Pour le chercheur Nicolas Bauer, certains excès de la pornographie pourraient l'assimiler à une forme de traite, laquelle est interdite par le droit international.

La production pornographique est souvent critiquée lorsqu'elle est accessible aux enfants ou génère des addictions. Il est en revanche plus rare que l'on s'intéresse de près à la condition de ceux que l'on appelle maintenant les « travailleurs du sexe ». En avril 2021, le leader français du « porno » Dorcel a cherché à promouvoir une « Charte déontologique de la production X », visant à fixer un cadre protégeant ces personnes. Il s'agissait alors de faire oublier la mise en examen de producteurs et collaborateurs de Dorcel pour viol, proxénétisme aggravé et traite d'êtres humains aggravée, trois mois après une enquête similaire visant le site « Jacque et Michel ».

Prostitution et pornographie ont plusieurs points communs. Dans les deux cas, les corps sont loués, en échange d'argent, pour le plaisir d'autrui.

Au-delà de ces plaintes d'actrices, des associations fémi-

nistes comme le Mouvement du Nid dénoncent l'existence d'un problème systémique de traite d'êtres humains dans l'« industrie du sexe ». Pour lutter contre la traite, un cadre juridique complet s'est développé ces deux dernières décennies, au niveau international, puis européen. Néanmoins, son potentiel contre les excès de la pornographie est largement sous-exploité, car il se heurte à un tabou. Il n'est pas exagéré d'affirmer que la pornographie est la grande oubliée de la réflexion juridique et politique sur la traite des êtres humains.

Les premiers efforts internationaux contre la traite visaient à protéger les femmes de la prostitution. Ainsi, en 1910, une convention internationale réprimant la « traite des blanches » était signée à Paris. D'autres ont suivi durant les décennies suivantes, élargissant peu à peu la question à toutes les formes de trafic sexuel, puis à partir de 2000 à toutes les situations de traite d'êtres humains. Pour autant, le cas de traite le plus répandu dans le monde occidental reste le trafic sexuel et c'est toujours sur la prostitution que se focalise la lutte contre la traite. Il faut dire que le droit international interdit explicitement « l'exploitation de la prostitution d'autrui » (proxénétisme). (...)



Une formation pour réduire la fracture numérique des femmes en grande précarité vivant en Martinique

20 octobre 2021

Par Lola-Jeanne Cloquell et Yvonne Guilon

Réduire la fracture numérique des femmes migrantes en situation de grande précarité et vivant actuellement en Martinique. C'est l'objectif de ce projet E-Mujeres mis en œuvre par l'association du Mouvement du Nid.

Le projet E-Mujeres vise à favoriser l'intégration des femmes migrantes en situation de grande précarité en Martinique, grâce à l'informatique. 68 femmes se sont lancées il y a près d'un an dans cette formation d'initiation aux outils informatiques et aux démarches en ligne. Au terme de cette première formation, 24 d'entre elles ont ainsi reçu leur diplôme ce matin des mains des responsables du Mouvement du Nid à Fort-de-France au cours d'une cérémonie. Cette association bénévole accompagne en effet les personnes en situation de prostitution ou de précarité.

Grâce à cet apprentissage en informatique, ces diplômées

sont désormais capables de réaliser des démarches relatives à leurs droits et à la recherche d'emploi.

24 femmes ont reçu leur diplôme ce matin suite à cette formation au numérique ©YG / RCI Martinique

Clary Pierre Paul est Haïtienne, et a bénéficié de cette formation, qu'elle a suivie pendant 6 mois. Elle est très heureuse de son acquis, nécessaire désormais en société : « C'est très important d'apprendre l'informatique, parce qu'aujourd'hui, quelle que soit l'activité que vous trouvez, il vous faut quand même une formation en informatique. La technologie avance, même si ça entraîne le chômage en même temps, mais c'est plus rapide. Il y a des bon et des mauvais côtés, mais on accepte parce que le temps avance. Une formation qui s'inscrit comme une première étape. A terme, l'apprentissage du français sera également combiné au numérique dans de prochaines actions ».

05 novembre 2021

Pour la première fois en France, quatre acteurs ont été mis en examen pour viol lors de tournages de vidéos pornographiques. Des organisations féministes appellent désormais à « la fin de l'impunité » dans un secteur très peu régulé.

C'est une enquête tentaculaire qui a duré plus d'un an et a permis de récolter les témoignages de 53 victimes d'abus lors de tournages de films X en France. Aux policiers, ces femmes ont décrit la culture du viol qui règne sur les plateaux, la drogue et les pratiques sexuelles imposées et humiliantes. En tout, 30 actrices ont officiellement porté plainte.

Quatre acteurs porno, dont un est également cadreur, ont été mis en examen fin octobre pour viols, une première en France. Trois d'entre eux sont en détention provisoire. Le dernier a quant à lui été placé sous contrôle judiciaire.

« Personne ne croyait ces femmes, ni la police, ni leurs collègues masculins », déplore l'avocate Marjolaine Vignola, qui représente deux victimes, lors d'une interview accordée à France 24. « Ces actrices ont souvent des contrats de travail dont la légalité pose question. Parfois, ils sont même complètement nuls juridiquement. Mais dans l'industrie pornographique, tant qu'il y a un contrat, personne ne va aller regarder pour vérifier si tout est en ordre. »

Chambre à coucher ou film X, « la loi est la même »

L'enquête, débutée en mars 2020, s'est notamment concentrée sur le site French Bukkake et son créateur, Pascal Op, soupçonné de proxénétisme aggravé et de trafic d'êtres humains. L'acteur et réalisateur est connu dans le milieu pour ses productions violentes dans le style « gonzo », des films à petit budget, sans dialogue ni scénario. Il est actuellement en détention avec un autre producteur, Mat Hadix.

Selon le journal Le Parisien, les acteurs mis en examen auraient craqué en revoyant certaines de ces vidéos. Invité par le juge à décrire une séquence au cours de laquelle il force violemment une actrice à lui faire une fellation, l'un d'entre eux a reconnu les faits : « Dans ce cas, je suis coupable, je n'ai aucune excuse. De ce que vous m'avez expliqué, c'est un viol, parce que le consentement de la fille n'est pas... », a-t-il admis avant de s'effondrer en larmes.

« C'est une bonne chose que les acteurs soient poursuivis », assure Marjolaine Vignola. « Si une femme pleure et crie alors qu'on continue à lui imposer du sexe anal, dans la chambre à coucher ou sur le tournage d'un film pornographique, la loi est la même. Le consentement doit être renouvelé pendant l'acte

sexuel. »

« Un vaste réseau de proxénétisme »

Dans un communiqué, le Mouvement du Nid, une association qui lutte contre la prostitution et vient aide aux travailleuses du sexe. Dans un communiqué, l'association affirme que « c'est toute l'organisation d'une industrie "pornocriminelle" qui est mise à nu : un vaste réseau de proxénétisme et de trafic d'êtres humains, soumettant des femmes à la prostitution, aux viols et à des actes de torture ».

« C'est une affaire très importante », assure à France 24 Sandrine Goldschmidt, la porte-parole de Mouvement du Nid. « Cela montre que l'impunité peut être remise en cause et que rien n'est joué d'avance. »

Parallèlement, une autre enquête a été ouverte contre le site Jacquie et Michel en juillet 2020. Ces investigations ont été lancées après le signalement d'une vidéo par Osez le féminisme, Les Effronté-es et le Mouvement du Nid. Ces trois associations féministes se sont appuyées sur des témoignages recueillis par le média Konbini qui révélaient des abus sexuels subis par deux actrices lors de tournages pour la plateforme.

En réponse à ces accusations, en novembre 2020, Jacquie et Michel et le géant du porno français Marc Dorcel ont annoncé le lancement d'une charte de déontologie. Les recommandations ont été publiées en avril après plusieurs mois de consultations avec des membres de l'industrie du X.

Mais cette charte est vivement critiquée par les organisations féministes qui la qualifient de « bidon ». Le journaliste Robin D'Angelo, qui s'est infiltré pendant un an dans le monde du porno amateur pour les besoins d'une enquête, a estimé dans une interview à France Inter que « ces chartes sont juste un coup de com », assez opportuniste, pour ne pas dire cynique.

Selon l'avocate Marjolaine Vignola, la publication d'une charte « ne peut être une réponse à des accusations de proxénétisme, de viols collectifs et de trafic d'êtres humains. Une charte n'est pas à même de changer tout un système. C'est simplement une tentative de se racheter ».

L'industrie pornographique française est loin d'être la seule concernée par cette libération de la parole des actrices. Aux États-Unis, l'acteur Ron Jeremy a été mis en examen en août pour 30 viols et agressions sexuelles. Il est actuellement incarcéré dans l'attente de son procès.

17 novembre 2021

Deux lois censées les protéger, des rapports en veux-tu en voilà et si peu d'évolution positive sur les trottoirs, dans la rue, sur Internet. Lundi 15 novembre, un plan intergouvernemental était censé s'emparer de la délicate question de la prostitution des mineurs. Entre 7 000 et 10 000 jeunes, des filles en écrasante majorité, composent cette cohorte de chair fraîche. Elles sont exploitées par les proxénètes, violées par des clients qui s'en dédouanent par un billet et sous couvert de consentement. Comment arrêter un phénomène qui, malgré la réglementation, explose, change de forme et se « professionnalise » ? Rencontre avec Stéphanie Caradec, directrice du mouvement Le Nid, une association qui, depuis 70 ans, lutte pour l'abolition de la prostitution.

Quel est votre sentiment par rapport aux décisions du plan intergouvernemental de lutte contre la prostitution des mineurs ?

Tout d'abord, on salue l'existence d'un plan interministériel sur cette question. On se réjouit aussi qu'il soit financé à hauteur de 14 millions d'euros. C'est une bonne nouvelle que ministres et secrétaires d'État de la Justice, de l'Intérieur, de la Politique de la Ville, de la Jeunesse ou de la Solidarité et de la Santé, se retrouvent pour évoquer ce problème majeur de société : la prostitution des mineures. La dimension interministérielle permet d'aborder toutes les facettes du problème. C'est primordial pour lutter contre.

De même, le développement de la prévention dans les établissements du secondaire et l'ambition de développer, grâce à la formation, une « culture commune » auprès de nombreux professionnels : action médico-sociale et éducative, services de santé, police et justice est une bonne chose. Le gouvernement promet aussi une prise en charge immédiate des victimes dès les premiers signes de détresse.

Comment avez-vous travaillé en amont lors des travaux préparatoires ? Et quelle était la position du Nid ?

Nous avons fait partie du groupe de travail préparatoire, présidé par Catherine Champrenault, procureure générale de Paris. Des discussions qui ont duré neuf mois. Si on salue l'intention, on s'interroge car il y a encore peu de détails sur la façon dont les actions seront menées et bien sûr, nous regrettons le grand absent des préconisations du plan : le « client ». Plus précisément, le plan indique que les « clients » et les proxénètes « nourrissent » le phénomène, mais aucune action concrète n'a été annoncée pour améliorer la répression des hommes qui achètent des actes sexuels à des enfants. L'État doit aller plus loin. Aujourd'hui, un nombre infime de « clients proxétueurs » sont interpellés et l'impunité reste la norme. La campagne de sensibilisation prévue au 1er semestre 2022 par le plan devra également s'adresser à eux.

Qu'est-ce qui fait que les lois sont-elles si peu ou si mal appliquées ?

Parce qu'il y a une chose qui s'appelle le sexisme et le patriarcat qui accepte toujours l'achat d'actes sexuels, surtout quand c'est majoritairement auprès de femmes.

Acheter un rapport sexuel avec une adolescente est un délit. Les proxénètes comme les « clients proxétueurs » sont, en principe, sanctionnés. Mais dans les faits, c'est beaucoup plus compliqué. Les clients se dédouanent facilement avec un billet glissé à la jeune fille. Devant les policiers ou les magistrats, ils se servent tous de cette phrase magique : « *Je pensais qu'elle était majeure* ». À partir de là, il est très difficile de prouver que ces hommes mentent. Pourtant, il est impossible pour un homme de ne pas voir les conséquences de son acte en imposant une relation sexuelle à une jeune fille. Il est impossible de ne pas voir l'environnement qui règne dans une chambre où les filles enchaînent les passes. Une jeune fille de 14 ou 15 ans, il n'y a pas de doute possible sur sa minorité.

Qu'est-ce qui cloche alors et que faudrait-il faire ?

Le sujet est toujours sensible. On a l'impression à tort que la prostitution touche à la sexualité et relève du domaine de l'intime. Beaucoup de travailleurs sociaux sont mal à l'aise avec ça. Mais ça évolue : depuis plusieurs années, on a de plus en plus de demandes de formations et de co-accompagnement par la Protection judiciaire de la jeunesse ou l'Aide sociale. Il y a aussi la façon dont la société dans son ensemble tolère cette situation. Le gros manque c'est de dire clairement les choses. Dire que le fait d'acheter le corps d'une adolescente, c'est de la pédocriminalité. Il faut mettre le paquet contre ces hommes qui sont des criminels. Or, il n'y a rien sur les clients dans le plan interministériel. Il faudrait marteler des campagnes à destination des hommes qui achètent le corps des jeunes filles. Rappeler que c'est illégal et que ça a des conséquences sur le développement physique et psychologique des enfants. Ce silence sur les « clients », ça dit en creux que c'est aux gamines de porter toute la responsabilité. Ce n'est plus possible !

Votre association travaille sur la prostitution depuis des décennies. Comment voyez-vous son évolution, notamment pour les mineures ?

S'il est difficile de donner un nombre précis de jeunes filles mineures prostituées, une chose est sûre, Internet et les réseaux sociaux sont un immense facilitateur pour le passage dans la prostitution. Des jeunes filles qui y exposent leur vulnérabilité, leurs disputes avec leurs parents par exemple, leur envie de fuguer... Tout ça, c'est du pain béni pour les recruteurs. Les proxénètes sont à l'affût pour entrer en contact avec elles. Ils se font passer pour des loverboy, des garçons gentils et compréhensifs, qui vivent eux aussi de grosses difficultés. Ce piège des proxénètes a toujours fonctionné mais avec Internet, la chasse est plus vaste. Dès que l'ado est amoureuse et/ou sous emprise, le loverboy va se transformer en homme insistant voire violent pour inciter ou forcer sa copine à franchir le pas et se prostituer.

Même facilité pour les clients. Avec Internet, les possibilités d'entrer en contact sont immenses. Même plus besoin de trouver une excuse pour sortir de chez soi et aller au bois

de Boulogne. Ils peuvent faire leur marché à domicile, devant leur ordinateur. Ils ne prennent plus de risques. Les réseaux sociaux et les plateformes locatives comme Airbnb sont des facilitateurs énormes qui ont fait exploser le proxénétisme des mineures. La police, la justice, les magistrats référents sur la prostitution des mineures le disent. De même, qu'on voit le développement de petits réseaux de proxénètes qui eux aussi peuvent être mineurs. Des jeunes qui végétaient dans le trafic de drogue se lancent dans le proxénétisme pour s'enrichir plus rapidement et à moindre risque. Les policiers parlent de micro-réseaux qui passent au travers des mailles de la loi, malgré l'engagement croissant de la justice et de la police sur le sujet.

Les médias insistent beaucoup sur l'argent facile, la vie futile des jeunes prostituées. Est-ce raccord avec la réalité à laquelle vous vous frottez ?

Au départ, la plupart disent : « J'assume ». C'est classique chez les mineures comme chez les adultes. Mais dès que le lien de confiance est créé avec des militants de l'association par exemple, elles nous disent : « *Je voudrais faire autre chose* ». Dire que la prostitution permet de gagner de l'argent facile, c'est vrai pour les proxénètes mais faux pour les prostituées. Au mieux, ça peut être de l'argent rapide mais

certainement pas facile. Coucher avec un homme dont on n'a pas envie, faire dix, quinze passes ou plus par jour, n'est en fait rien d'autre que du viol répété. Le fait qu'il soit tarifé ne change rien. Une fois lancées dans la prostitution, les jeunes femmes ont du mal à s'en sortir. L'emprise, similaire à celle qu'on observe dans les autres violences sexistes et sexuelles, les maintient en état de dépendance.

Pourtant des policiers et magistrats notent un « effet Zahia », un attrait pour une vie fantasmée d'escort et une tendance à évoquer la prostitution comme un « métier » ?

Comment s'en étonner quand la société, les modèles commerciaux poussent à l'hyper-sexualisation des corps des femmes et au virilisme des hommes. L'exploitation sexuelle filmée, le porno amateur ou professionnel banalise des violences sexuelles auprès des plus jeunes. De même, quand certains médias utilisent la notion de « travail du sexe », c'est aussi une forme de banalisation de cette violence qu'est le système prostitutionnel. Une des façons de lutter est, dans ce cas comme dans d'autres, d'employer les bons mots, de faire de la prévention auprès des jeunes et d'avoir les moyens humains et financiers pour empêcher les jeunes de tomber dans la prostitution et aider celles et ceux qui veulent en sortir. C'est-à-dire l'écrasante majorité.

20 novembre 2021

Par Émilie Weynants

Implantée à Angers (Maine-et-Loire), l'association Le Mouvement du nid accompagne les personnes en situation de prostitution dans le département.

Pour arriver dans l'appartement que loue le Mouvement du nid, à Angers (Maine-et-Loire), c'est un vrai labyrinthe. Portail, interphones, escaliers biscornus et aucun écriteau... « *Ce n'est pas rien de venir nous voir ! Mais nous cherchions un local anonyme et discret* », raconte Zohra Gacemi. Déléguée départementale de l'association, elle a encouragé l'ouverture d'une antenne dans le Maine-et-Loire, en 2018.

Les personnes prostituées, femmes et hommes, peuvent y trouver une oreille attentive, une aide administrative ou juste une boisson chaude. Ici, on s'attache avant tout à briser l'isolement. « *Le Mouvement du nid, c'est d'abord la rencontre de l'autre dans tout ce qu'il est. C'est lui donner une place dans la société* », rappelle Zohra Gacemi.

« Nous ne sommes pas là pour sauver les gens, mais pour les écouter »

Plusieurs fois par semaine, comme d'autres bénévoles, elle part sur le terrain rencontrer celles et ceux qui le désirent. « Nous venons à eux et sommes à leur disposition lorsqu'ils se sentent prêts. » Les échanges se font dans des hôtels, des appartements ou dans la rue, où les bénévoles maraudent pour observer, repérer, alerter.

« *Nous ne sommes pas là pour sauver les gens, mais pour les écouter, les accompagner, leur redonner de l'estime de soi et leur rappeler qu'ils peuvent être considérés pour autre chose que pour leur corps !* », insiste Zohra Gacemi, qui travaille étroitement avec la gendarmerie, la préfecture, l'aide sociale à l'enfance...

Un appel aux retraités

Aujourd'hui, parmi les 24 personnes accompagnées par l'association, six souhaitent sortir de la prostitution et ont engagé une dynamique de retour vers l'emploi. Les nombreuses démarches de droit commun mobilisent alors une bonne partie de l'énergie des bénévoles, qui œuvrent aussi à la mise en place de divers ateliers pour mettre en valeur les compétences des bénéficiaires et les convaincre de leurs talents.

« *Aujourd'hui, nous ne pouvons plus faire autant de terrain qu'espéré, car nous manquons de bénévole* », avoue la déléguée départementale, qui lance un appel aux retraités. « Nous

avons besoin de personnes disponibles et prêtes à s'investir pleinement et durablement auprès de femmes et d'hommes qui ne peuvent pas être encore abandonnés. »

Les ex-salariés des secteurs socio-éducatif et paramédical sont particulièrement recherchés par l'association, car « *ils connaissent déjà les codes et postures à adopter. Les parcours des personnes en situation d'exclusion ne sont pas linéaires.* »

Un parcours de formation

À son arrivée, chaque bénévole suit toutefois cinq sessions de formation autour de l'histoire de l'association et son plaidoyer ; l'accompagnement et le repérage des personnes en situation de prostitution ; la rencontre et le contact ; l'interculturalité et le système prostitutionnel ; puis la loi, avant d'assurer des ateliers de soutien ou de sensibilisation grand public. Le terrain vient ensuite.

Former les professionnels et promouvoir une éducation à l'égalité et à la sexualité sont deux autres axes forts de l'association. Le 3 décembre, Zohra Gacemi et d'autres bénévoles seront par exemple au lycée Chevrollier pour un théâtre forum aux côtés de la compagnie les Bradés. L'occasion de rappeler à nouveau que non, les relations filles-garçons ne se monnaient pas.

« Nous écoutons sans jugement mais avec bienveillance »

Nolwenn Clodré, conseillère en économie sociale et familiale, est bénévole au Mouvement du nid 49, depuis un an. Elle raconte son engagement.

« *Il y a un an, j'ai ressenti une forte envie de faire avancer les choses auprès de ce public victime de la prostitution et je me suis jetée à l'eau. Aujourd'hui, j'accompagne des personnes dans leur régularisation et/ou l'accès aux droits communs. J'anime également des temps collectifs : repas de Noël, week-end à la mer, sorties culturelles... et je fais des maraudes.* »

« *La raison d'être du Mouvement du nid, c'est la rencontre. Il nous est essentiel d'aller sur le terrain, d'être au contact. Je me rends alors disponible essentiellement en soirée ou les week-ends et j'espère pouvoir consacrer encore davantage de temps à l'association, car elle a besoin de bénévoles pour maintenir ses actions et permettre aux personnes victimes de la prostitution de trouver leur place dans la société. Nous devons les accompagner au mieux pour leur donner la possibilité de sortir de cette situation.* »

Les délégations du Mouvement du Nid

Secrétariat national / 8 bis, rue Dagobert / BP 63 / F. 92114 Clichy Cedex T 01 42 70 92 40

E nidnational@mouvementdunid.org S <https://mouvementdunid.org>

Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

Moselle : 1 rue Châtilion / 57000 Metz

Permanence le jeudi de 15 h à 17 h

T 03 87 36 27 06 – P 06 70 80 07 45

E lorraine-57@mouvementdunid.org

Bas-Rhin : 6 rue d'Ingwiller / 67000 Strasbourg

Accueil du lundi au vendredi de 9 h à 13 h et

les mardi et vendredi de 14 h à 18 h

Lundi et jeudi 15 h-18 h (permanences conviviales)

T 03 88 32 77 67 – F 03 88 32 77 67

E alsace-67@mouvementdunid.org

Haut-Rhin : 18 rue Flora / 68100 Mulhouse

Permanence les lundis et jeudis de 15 h à 18 h

T 03 89 56 63 25 – P 07 81 24 31 57

E alsace-68@mouvementdunid.org

Auvergne-Rhône-Alpes

Rhône : 70 rue Rachais / 69007 Lyon

Accueil uniquement sur rendez-vous du lundi au

vendredi, de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 17 h 30

P 06 33 40 94 98

E rhonealpes-69@mouvementdunid.org

Bretagne

Morbihan : Cité Allende – 12 rue Colbert /

Bâtiment F 7686 / 56100 Lorient

Permanence le mercredi de 16 h 30 à 18 h 30

T 02 97 83 24 39 – P 06 86 54 00 94

E bretagne-56@mouvementdunid.org

Bourgogne-Franche-Comté

Doubs : 2 rue de la Bibliothèque / 25000 Besançon

Sur rendez-vous

T 03 81 83 02 03 – P 06 07 95 95 24

E franche-comte-25@mouvementdunid.org

Centre-Val-de-Loire

Eure-et-Loir : 38 avenue d'Orléans /

28000 Chartres

Permanence le vendredi de 14 h à 17 h à l'accueil de

jour de la Source : 13-15 rue de la Croix Jumelin /

28000 CHARTRES

Mardi et jeudi de 14 h à 17 h au 7 rue Henri Dunant :

/ 28100 DREUX

P 06 37 47 10 34

E regioncentre-28@mouvementdunid.org

Indre-et-Loire : 11 rue des Ursulines /

37000 Tours

Accueil du lundi au vendredi sur rendez-vous

Permanence le jeudi de 14 h à 17 h

T 02 47 05 63 88

P 06 24 81 08 27

E regioncentre-37@mouvementdunid.org

Loiret : 39 rue Saint-Marceau / 45100 Orléans

Sur rendez-vous

T 02 38 81 74 83

E regioncentre-45@mouvementdunid.org

Hauts-de-France

Hauts-de-France : 15 parvis St-Maurice –

BP 231 / 59002 Lille Cedex

Permanence le mardi de 13 h 30 à 18 h 30

T 03 20 06 14 08 – P 06 85 21 89 71

E hautsdefrance-59@mouvementdunid.org

Île-de-France

Coordination régionale : 8 av. Gambetta / 75020 Paris

T 01 43 66 54 85

E iledefrancecoordination@mouvementdunid.org

Essonne : Mairie de Brunoy – Place de la Mairie /

91800 Brunoy

T 06 23 05 14 12

E iledefrance-91@mouvementdunid.org

Hauts-de-Seine : BP 84 / 92243 Malakoff Cedex

Secrétariat : 8 avenue Gambetta / 75020 Paris

T 01 43 66 54 76

E iledefrance-92@mouvementdunid.org

Paris : 8 avenue Gambetta / 75020 Paris

Accueil sur rendez-vous du mardi au vendredi de

10 h 30 à 18 h

T 01 42 82 17 00

E iledefrance-75@mouvementdunid.org

Val de Marne : 8 avenue Gambetta / 75020 Paris

P 07 49 88 06 02

E iledefrance-94@mouvementdunid.org

Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

Gard : Contacter le Secrétariat national

Haute-Garonne : 14 rue du Sénéchal /

31000 Toulouse

Permanence le mardi de 14 h à 18 h et sur

rendez-vous les autres jours

P 06 38 75 10 29

E midipyrenees-31@mouvementdunid.org

Hérault : 2 rue Germain – Hôtel de Gérone /

34000 Montpellier

Permanence du lundi au vendredi de 9 h 30 à

12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

T 04 67 02 01 23

E languedocroussillon-34@mouvementdunid.org

Normandie

Calvados : 1 rue Nicolas Oresme – BP 6298 /

14067 Caen cedex 4

Sur rendez-vous

P 06 27 92 25 68

E normandie-14@mouvementdunid.org

Seine-Maritime : 3 rue Forfait / 76100 Rouen

Permanence les lundis de 14 h 30 à 16 h 30

P 06 89 25 81 92

E normandie-76@mouvementdunid.org

Pays-de-la-Loire

Loire-Atlantique : Pôle associatif Désiré Colombe

8 rue Arsène Leloup / 44100 Nantes

Permanence le mardi de 15 h à 18 h

P 06 32 57 66 41

E paysdeloire-44@mouvementdunid.org

Maine-et-Loire : 6 rue Ambroise Paré /

49100 Angers

T 09 86 30 61 61

P 07 63 88 63 24

E paysdeloire-49@mouvementdunid.org

Sarthe : Pôle associatif Roger Bouvet –

35 rue de Degré (1er étage) /

72100 Le Mans

Permanence le jeudi de 15 h à 17 h

T 02 43 85 89 98 – P 06 78 59 64 78

E paysdeloire-72@mouvementdunid.org

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Alpes-Maritimes : 13 rue du Congrès / 06000 Nice

Sur rendez-vous

P 07 81 53 39 74

E paca-06@mouvementdunid.org

Bouches-du-Rhône : 2 rue de la Loubière /

13006 Marseille

Sur rendez-vous

T 07 66 66 23 12

E paca-13@mouvementdunid.org

Var : Centres Sociaux de Toulon / Traverse des

Capucins / 83000 Toulon

Permanence le mercredi de 9 h 30 à 11 h 30 et sur rdv

P 06 87 02 20 01

E paca-83@mouvementdunid.org

Département d'Outre-Mer

Martinique : 122 rue Lamartine

97200 Fort de France

P 06 96 71 66 22

E martinique-972@mouvementdunid.org

À l'étranger

Portugal

Associação « O Ninho »

rua Luciano Cordeiro n°59

4° - 1150-212 Lisboa

T (00351) 213 53 02 73 ou (00351) 213 52 74 44

E geral@oninho.pt

